



Carnet numérique

LES VENELLES

Sommaire

PARTIE 1 : LES CONSEILS D'UTILISATION

3 à 19

1. L'optimisation de votre logement :

3 à 13

Le chauffage de votre appartement

3 à 4

L'eau chaude sanitaire

5

L'éclairage de votre intérieur

6 à 7

La qualité de l'air intérieur

8

Le confort d'été

9

Economie d'eau

10

Gestion des déchets

11 à 12

La qualité environnementale des matériaux

13

2. Les bons gestes d'entretien

14 à 21

Chauffage individuel au gaz naturel

15

VMC / Eau chaude sanitaire

16

Précautions utiles et « Espace numérique pour l'habitat »

17 à 18

3. Vos interlocuteurs référents / Aide

19

PARTIE 2 : LES INFORMATIONS UTILES

20 à 135

1. La liste des intervenants à la construction

20

2. La liste des fournisseurs d'électricité / gaz

21 à 26

3. Les notices des appareils

27 à 179

Coffret communication

27

Chaudière gaz

28 à 43

Thermostat chaudière gaz

44 à 54

Sèche-serviette mixte

55 à 60

Ballon d'eau chaude (T1 uniquement)

61 à 81

Radiateur électrique (T1 uniquement)

82 à 102

Sèche-serviette électrique (T1 uniquement)

103 à 129

Détecteur de fumée

130 à 131

Vidéophone

132 à 135

VOS NOTES

136 à 137

1. L'optimisation de votre logement :



Le chauffage de votre appartement

Divers dispositifs de conception ont été mis en œuvre aux VENELLES pour réduire vos consommations de chauffage :

→ Isolation thermique renforcée

Avec une technique d'isolation par l'intérieur associée à la mise en place de rupteurs de ponts thermiques permettant une plus grande stabilité de la température des logements, été comme hiver.

→ Utilisation de fenêtres et portes fenêtrées

Très performantes, en aluminium à rupture de pont thermique.

→ Volets roulants

Permettant une occultation totale ou partielle, idéale pour maximiser le confort d'été.

→ Système de ventilation mécanique

Permettant d'ajuster le débit de ventilation hygiénique effectif de votre appartement en fonction de son occupation réelle. L'air neuf est introduit dans les pièces principales à débit constant et extrait dans la cuisine et les bains/toilettes, de façon modulée en fonction du taux d'hygrométrie mesuré.

→ Chaudières individuelles

À condensation au gaz naturel - associé à un thermostat d'ambiance.

→ Radiateurs à circulation d'eau chaude

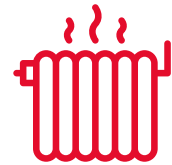
Dont la température est régulée par un thermostat horloge programmable individuel.



Lorsque j'aère mon logement, je pense à fermer les radiateurs avant d'ouvrir les fenêtres !

Je ne raccorde pas une hotte à la bouche d'extraction d'air, c'est interdit et dangereux.

Comment minimiser vos consommations de chauffage tout en conservant un confort optimal ?



→ En gérant vos ouvertures ...

En hiver, fermez naturellement vos volets roulants, la nuit, mais n'oubliez pas de les ouvrir le jour....

→ En maintenant les bonnes températures pièce par pièce

Pour un bon confort thermique sans gaspillage dans un appartement bien isolé thermiquement comme le vôtre, c'est à dire dans lequel les murs ne sont pas froids, la température moyenne devrait être de 19 °C. Toutefois 16 ou 17 °C peuvent suffire dans une chambre pendant la nuit ainsi qu'aux heures où votre appartement est inoccupé. Cet abaissement de la température peut être géré par votre thermostat programmable.

→ Quelles températures programmer ?

WEEK-END

19 °C température de confort toute la journée.

LE MATIN ET LE SOIR

19 °C température de confort quand toute la famille se prépare ou dîne.

LA NUIT

16 °C température réduite pour un meilleur sommeil.

ABSENCE COURTE

16 °C température réduite pour faire des économies.

ABSENCE PROLONGÉE

12 °C température très réduite.

LE SAVIEZ-VOUS ?

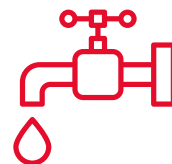
Pour une journée d'hiver ensoleillée une fenêtre de 1 m² orientée au Sud peut apporter jusqu'à 2 kWh de chauffage au logement en une seule journée.

Le saviez-vous ? Passer de 20 à 19 °C représente environ 15 % d'énergie de chauffage économisée.



Le thermostat-horloge central de votre appartement (voir les pages notice appareils) gère les températures en fonction de l'occupation.

L'eau chaude sanitaire



L'eau chaude sanitaire de votre logement est produite par la même chaudière individuelle au gaz qui fournit l'eau nécessaire au chauffage

Comment minimiser votre consommation d'eau chaude ?

→ En gérant vos consommations

Les appartements sont tous équipés de pommes de douches et de robinets à limiteurs de débit. Les pommes de douche à débit réduit (8 à 10 litres/minute contre 15 l/mn pour les douchettes classiques) ou les limiteurs de débit sur les lavabos (6 litres/mn contre 12 l/mn) fractionnent les gouttes d'eau, et permettent de faire jusqu'à 50 % d'économie d'eau en maintenant le confort.

Vous économiserez sur vos dépenses d'eau chaude par exemple en choisissant de prendre des douches plutôt que des bains, en étant vigilant sur les négligences...

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une douche débite environ 9 litres à la minute avec les dispositifs hydro-économes prévus dans votre logement, et un bain consomme en moyenne 200 litres donc une douche de 5 mn fait économiser les **3/4** de l'eau chaude d'un bain...

L'éclairage de votre intérieur



Le confort visuel et la qualité des ambiances lumineuses sont deux paramètres essentiels pour votre santé et votre bien être. La consommation annuelle d'électricité pour l'éclairage occupe généralement la seconde dépense d'électricité pour les usages domestiques après les dépenses pour les équipements de froid (réfrigérateur et congélateur) et de cuisson. Cette consommation varie largement suivant les techniques d'éclairage choisies et selon votre comportement plus ou moins économe.

Comment minimiser votre consommation d'éclairage ?

→ La lumière naturelle :

Privilégiez toujours la lumière naturelle en ouvrant les protections solaires pendant la journée.

→ La lumière artificielle :

Choisissez des lampes à faible consommation d'énergie c'est à dire des lampes LED avec une étiquette énergétique minimale « A ». Notez que les lampes basses consommation sont aujourd'hui adaptées également aux locaux à faibles temps d'utilisation (temps d'allumage plus rapide). Adaptez la puissance de vos lampes à vos besoins.

→ Eteindre les points lumineux des pièces :

Pensez à éteindre les points lumineux des pièces inoccupées et nettoyer régulièrement les lampes, abajour des luminaires, car ils peuvent perdre jusqu'à 40% d'efficacité lumineuse lorsqu'ils sont poussiéreux.

Les autres usages de l'électricité.

La « fée électricité » alimente de nombreux équipements qu'ils soient électroménagers, audio-visuels, informatiques (....) mais avec un coût financier et environnemental élevé. Il ne s'agit pas de supprimer ces usages mais de faire des choix en termes d'achat et de comportement permettant à ces équipements de rendre un service optimal en évitant les gaspillages d'énergie, notamment en supprimant les consommations dites de veille.



Comment minimiser la consommation de vos équipements électriques ?

- Achetez uniquement des équipements bénéficiant d'une étiquette A++ ou A+.
- Choisissez des équipements qui ne sont pas surdimensionnés (réfrigérateurs..).
- Équipez tous vos appareils à usage intermittent d'une prise avec interrupteur de coupure de veille.
- Débranchez les transformateurs des appareils électriques hors utilisation : PC portables, téléphones mobiles, etc.
- Programmez la mise en veille de votre ordinateur.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La puissance appelée par la « box » de votre fournisseur d'accès internet est en moyenne d'environ 23 W en utilisation et de 18 W en veille. Cela signifie que si vous utilisez internet environ 5h par jour cet équipement consommera près de 3 fois plus d'énergie quand vous ne vous en servez pas que lorsque vous vous en servez ! De même votre télévision et lecteur multimédia en veille consommeront davantage en position veille que pendant le temps que vous les regardez.



Préférez l'escalier à l'ascenseur pour limiter les consommations énergétiques superflues et, de surcroît, vous maintenir en forme !

La qualité de l'air intérieur



Afin de maintenir une bonne qualité d'air intérieure privilégier des produits traditionnels et naturels suivants :

Détacher : À l'aide de liquide vaisselle à main pour cambouis/ beurre, de savon au fiel, pour graisse / herbe / café / fruits / col de chemise, de savon à la benzine, pour les taches de graisse, de blanc de Meudon, pour les taches de métaux.

Détartre : Les robinetteries, lavabos, machine à café, fer à repasser, au vinaigre blanc, utile aussi pour blanchir les textiles.

Éviter : L'utilisation des produits chlorés eau de Javel, en nettoyant plus régulièrement, l'eau oxygénée est tout aussi efficace sur les textiles.

Utiliser : Au maximum : les savons liquides à base d'huile végétale, le vinaigre blanc, le bicarbonate de soude, qui sont les constituants principaux des produits d'entretien écologiques.

Le confort d'été



Dans un souci d'économie d'énergie et d'impact environnemental (les gaz frigorifiques des systèmes de climatisation courants ont un impact important sur le réchauffement climatique), de maîtrise des dépenses financières, votre appartement n'est pas équipé d'un système de climatisation.

Le fort niveau d'isolation thermique, la bonne inertie thermique et le bon niveau de protections solaires mobiles contribueront au confort d'été si toutefois vous respectez les principes suivants :

Comment optimiser votre confort en été ?

→ Fenêtres :

Maintenir en position fermées les volets, pendant la journée, lorsque vous êtes présents dans votre logement.

→ VR :

Ouvrir les fenêtres le soir et la nuit pour ventiler largement votre appartement et profiter ainsi de la fraîcheur nocturne.

→ Installer

Si vous le souhaitez vous pouvez éventuellement installer :

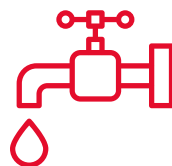
Des ventilateurs de plafond : qui favorisent un brassage lent et régulier de l'air. Privilégiez les modèles d'un diamètre supérieur à 140 cm, certifiés Energystar et équipés d'un régulateur de vitesse. Source : ADEME, guide pratique.

Un rafraichisseur d'air par évaporation : Pour une faible consommation d'électricité, ces appareils permettent un abaissement de plusieurs degrés dans l'appartement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si une ventilation naturelle ou un système de ventilation mécanique souffle sur votre peau un air à moins de 32°C et à une vitesse d'1 mètre par seconde vous ressentirez alors une température d'environ 4°C de moins que la température de cet air.

Économie d'eau



La crise de l'eau, moins médiatisée que la crise de l'énergie, constitue au 21ème siècle la problématique environnementale mondiale numéro 1. La démarche de conception des usages d'eau potable mise dans votre résidence a consisté à faciliter un usage économe de l'eau :

- Une conception globale des installations et des espaces extérieurs végétalisés minimise les besoins d'eau potable (plantations extérieures à faibles besoins en eau) et incite à un usage rationnel et raisonné de cette eau.
- Une conception des systèmes de distribution et de terminaux minimise, pour un service donné, les consommations d'eau froide et d'eau chaude (réduction des distances, chasse d'eau double débit, douchettes économes,...).

LE SAVIEZ-VOUS ? ●

Attention au gaspillage de l'eau potable :
une fuite d'une goutte par seconde revient à perdre 17 litres par jour ; un filet d'eau de 200 à 250 litres. 3 minutes à robinet ouvert est équivalent à 18 litres d'eau soit 12 bouteilles d'1.5 litre.
Le débit fort de la chasse d'eau, consomme 6 litres soit 4 bouteilles d'1.5 litre.

Gestion des déchets



Chaque année, chaque français jette environ 390 kg de déchets ménagers soit plus d'un kg par jour et par personne. La conception de votre résidence a consisté à prévoir des moyens favorables à un tri et à une valorisation optimale de vos déchets d'usage.

Comment optimiser le volume de vos déchets ?

- En évitant les produits jetables, en choisissant ceux qui durent plus longtemps.
- En privilégiant les produits achetés en vrac, les « éco-recharges » et les produits concentrés (à condition de respecter les doses prescrites).
- En choisissant des produits recyclables ou fabriqués à partir de matériaux recyclés ou renouvelables.
- En préférant les produits portant un écolabel officiel (écolabel européen, marque « NF Environnement »). Ils garantissent la qualité d'usage du produit et la limitation de ses impacts sur l'environnement (liste des produits écolabelisés : www.marque-nf.com ; certification@afnor.fr et www.ecolabel.com/french).

La déchetterie n'est pas la seule solution pour les produits toxiques et les encombrants :

- Séparer, à la maison, les matériaux recyclables par familles (journaux et cartons, verre, aluminium, plastique) est une condition essentielle de l'efficacité de la collecte sélective. Attention ! Une erreur de tri n'est pas anodine ! Elle peut conduire à l'élimination sur la chaîne de tri du contenu du container voire même du contenu du camion collecteur.
- Utiliser la déchetterie : on y trouve les bennes appropriées pour déposer les gravats, les déchets de jardinage, les déchets encombrants, certains produits dangereux (peintures, solvants, etc.). La déchetterie la plus proche de votre logement se situe : **104 avenue Gabriel Péri, 94240 L'Haÿ-les-Roses.**

En s'informant sur les collectes spécifiques

La déchetterie n'est pas la seule solution pour les produits toxiques et les encombrants :

- Certains garagistes récupèrent les huiles, certains magasins, les piles et des collectivités organisent des ramassages de produits dangereux par camion. Enfin, les pharmaciens récupèrent les médicaments non utilisés ou périmés.
- La collecte des encombrants peut se faire différemment selon les communes : collecte au porte-à-porte, (très pratique pour personnes âgées ou handicapées), collecte sur des points de regroupement (mise à disposition de bennes pendant quelques jours à des périodes précises).

Recycler plutôt que jeter : les associations caritatives

Elles collectent, réparent puis revendent les appareils ménagers, les meubles, les vêtements que l'on jette. Pour ce qui est trop abîmé, certaines d'entre elles prélèvent des pièces détachées et recyclent les matériaux.



LE SAVIEZ-VOUS ?

4 bouteilles en verre et 10 canettes métalliques recyclées par semaine représentent sur l'année l'équivalent énergétique de 600 km en voiture.

La qualité environnementale des matériaux



Des exigences environnementales strictes ont été fixées lors de la conception de votre résidence. Ainsi les concepteurs ont eu principalement recours à du bois d'œuvre éco-certié FSC (Forest Stewardship Council) ou PEFC (Pan European Forestry Certification) pour tous les usages de la construction de la résidence. Cette éco-certification garantit que ce bois provient de forêts gérées de manière durable. Nous vous conseillons fortement de poursuivre cet effort en demandant la certification pour l'ensemble de votre mobilier en bois.

Nous vous conseillons de mettre en place une démarche d'achat systématiquement orientée vers des appareils économes en énergie et à faible impact environnemental en s'aidant par exemple des nombreux sites dédiés tels que :

Comparateur du développement durable

<http://ecocitoyens.ademe.fr>

<http://www.mescoursespourlaplanete.com>

sites permettant de comparer sous l'angle du développement durable vos pratiques et techniques de consommation dans tous les domaines (alimentation, produits d'entretien, voyages, etc....).

Compareurs d'achat

<http://www.guide-topten.com>

<http://www.topten.ch>

sites Internet compareurs d'achat qui permettent de connaître les produits ayant le plus faible impact écologique.

Elles collectent, réparent puis revendent les appareils ménagers, les meubles, les vêtements que l'on jette. Pour ce qui est trop abîmé, certaines d'entre elles prélèvent des pièces détachées et recyclent les matériaux.

LE SAVIEZ-VOUS ?

un m³ de bois utilisé dans la construction d'un bâtiment permet d'absorber durablement une tonne de CO₂

2. Les bons gestes d'entretien

✓ **La construction vient de s'achever.**

Dans les premières années, le bâtiment est soumis à divers mouvements (retrait du béton, légers tassements des fondations, séchage des plâtres, etc ...) qui peuvent provoquer des fissures filiformes (en particulier à l'intersection des plafonds et des murs). Pour ce type d'imperfection, il est conseillé d'attendre 2 ou 3 ans, à l'occasion par exemple d'une réfection des peintures, pour y porter remède de façon durable.

✓ **Menuiseries Extérieures**

Les menuiseries extérieures doivent être entretenues avec beaucoup de soin. Les pièces d'appui en partie basse sont percées de trous pour l'évacuation des eaux de condensation et drainage, veillez à ce qu'ils ne soient jamais obstrués.

Pour un fonctionnement optimal et une durabilité accrue, penser à graisser régulièrement les paumelles, crémones et serrures ainsi qu'à nettoyer les guides des volets roulants.

✓ **Menuiseries Intérieures**

Avant de chercher à ajuster les portes ou les fenêtres qui vous semblent difficile à manœuvrer, attendez que la température s'établisse à un niveau normal dans votre logement.

✓ **Eau Potable**

Le bâtiment est équipé de robinetterie économe (butée ou bouton éco). Vérifier l'état des joints des robinets et le cas échéant en changer. (Rappelez-vous qu'1 goutte par seconde égale 17 litres par jour !)

✓ **Mobilier de salle de bains**

Détartre régulièrement les mousseurs pour limiter les pertes de pression, éclaboussures, surconsommation d'eau, ou fuite : l'accumulation de tartre cause de nombreux désagréments et détériore vos robinets.

■ **CONSEIL**

Votre plan de toilette est constitué d'une résine de synthèse. Nous vous recommandons quelques règles d'utilisation et d'entretien pour le maintenir en bon état durablement. Pour l'entretien courant, utilisez des produits détergents doux, une éponge et de l'eau.

N'utilisez pas de poudre à récurer, de tampons abrasifs ou de brosses dures. Evitez l'usage ou le contact avec les produits corrosifs (soude caustique, déboucheurs de tuyauterie,...) et des solvants puissants (acétone, trichloréthylène,...) Certains colorants capillaires peuvent laisser des traces et sont à proscrire.

Chauffage individuel au gaz naturel

Le chauffage de votre logement est assuré par une chaudière individuelle raccordée au gaz naturel. Pour bénéficier de manière optimum de votre installation, nettoyez régulièrement les radiateurs en aspirant la poussière. Ne mettez pas de linge à sécher sur ceux-ci, vous risquez de provoquer de l'humidité en excès et des moisissures dans le logement. La présence de rideaux ou de mobiliers devant les radiateurs sont à éviter : elle limite la diffusion de la chaleur et le confort. Les nourrices de distribution d'eau chaude sanitaire et de chauffage de votre appartement situées généralement dans les placards doivent rester accessibles. Pensez à maintenir ces accès lors de la réalisation de vos aménagements.

VMC

Afin d'assurer la qualité de l'air dans votre appartement celui-ci est équipé d'un système de Ventilation Mécanique Contrôlée simple flux hygroréglable.

Les bouches d'entrées d'air sont situées dans les menuiseries de votre salon et des chambres. Les bouches d'extraction dans la cuisine et les salles d'eau. Elles sont de grandes dimensions afin d'assurer les débits d'air minimum réglementaires de votre logement.

Ces entrées d'air sont composées d'un clapet fixe, non refermable pour vous assurer une qualité d'air en continu.

La régulation est autonome, vous n'avez pas d'intervention à faire.

La cuisine est équipée d'une commande de grand débit, à n'actionner que lorsque vous cuisinez.

La ventilation sera confortable et économique à condition de :

- Aérer naturellement en ouvrant les fenêtres au moins 5 à 10 min par jour, pour une meilleure qualité de l'air.
- Ne jamais obstruer les bouches d'aération (bouches d'entrées d'air /grilles d'extraction) au risque de voir apparaître des désordres.
- Dépoussiérer et nettoyer deux à trois fois par an ces bouches.
- **Signaler tout dysfonctionnement ou panne à votre Syndic afin qu'il règle au plus vite le problème.**

Eau chaude sanitaire

L'eau chaude sanitaire de votre appartement est assurée par la chaudière individuelle au gaz ou par un ballon d'eau chaude sanitaire. Tout dysfonctionnement à ce niveau doit être signalé à votre société d'entretien.

- **Contacter votre syndic et/ou la société d'entretien retenue à cet effet**

Précautions utiles



☑ **Fermer l'eau**

en cas d'absence prolongée afin de prévenir d'éventuels désordres. Pour l'eau froide, le robinet de coupure est situé dans la gaine palière qui s'ouvre avec un carré, à l'endroit du compteur d'eau de l'appartement ou dans votre logement.

☑ **Purger les robinets extérieurs**

À l'approche de l'hiver pour éviter qu'ils n'éclatent à cause du froid. Les canalisations extérieures, alimentant par exemple vos robinets de terrasse, jardin, ou placées dans les locaux non chauffés, doivent être systématiquement purgés. Cette intervention facile est à la portée de tous :

- Fermez le robinet intérieur
- Ouvrez le robinet extérieur et laissez couler l'eau restante de la tuyauterie. La canalisation se vide alors naturellement
- Revenir vers le robinet ou vanne d'arrêt intérieur et dévissez d'un tour complet le petit capuchon (bouchon de vidange) ou la purge (robinet purgeur). Laissez couler l'eau restante, puis lorsque l'eau ne s'écoule plus, refermez.

☑ **LIMITER**

La profondeur de tous les percements des murs et des plafonds à 3 cm maximum au risque de percer les fourreaux électriques ou les tuyauteries incorporés.

☑ **UTILISER**

Les matériels de fixation chevilles et vis adaptés aux types de cloisons et en fonction du poids des éléments à supporter.

☑ **BOUCHONNER**

Les siphons d'appareils ménagers inutilisés au risque d'avoir des remontées d'odeurs.



L'ESPACE NUMERIQUE POUR L'HABITAT

Votre logement est équipé avec un espace numérique dédié à votre logement. Cet espace vous permet notamment de suivre vos consommations d'énergies par usages conformément aux exigences réglementaires.

C'est également une sorte de carte vitale, ou carnet de santé pour votre logement qui permet d'assurer le suivi et le bon entretien de votre habitat dans le temps.

Flashez pour vous connectez :



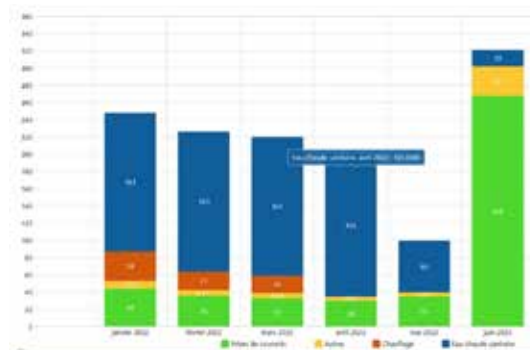
Ou rendez-vous sur www.notrepatrimoine.eu/logements

Inscrivez-vous et entrez votre **Pass Logement** qui est disponible sur la fiche remise par votre promoteur.

Découvrez vite toutes les services disponibles pour votre logement !

La plateforme est mise à votre disposition gratuitement et sans abonnement.

Vous pouvez renseigner la consommation affichée par chacun des compteurs de votre logement (Electricité, Gaz...); puis suivre votre répartition par usages directement depuis votre smart phone, tablette ou ordinateur.



NOTRE PATRIMOINE



Contact :

support@notrepatrimoine.eu

www.notrepatrimoine.eu

3. Vos interlocuteurs référents / Aide

Votre Syndic

Pour toutes autres questions liées à votre résidence et ses parties communes votre interlocuteur privilégié est votre Syndic. N'hésitez pas à lui signaler toutes anomalies : une prise en compte précoce de celles-ci permet d'assurer une gestion optimum, pour le bénéfice de tous.

Votre Syndic : CONVERGENCE IMMOBILIER

M. Nicolas CHOJNACKI : 01 69 02 10 18 nicolas@convergence-immobilier.com

Ascenseur

Un numéro est affiché à l'extérieur de la cabine. Il s'agit du numéro de l'appareil et d'un numéro de centre d'appel et qui prendra en compte votre demande et missionnera un dépanneur. Au besoin, vous rapprocher de votre syndic.

Attention : un ascenseur n'est pas un monte charges, veillez lors de vos emménagements à préserver celui-ci et à ne pas trop le charger au risque de provoquer son arrêt ou des dégradations.

Chaudière individuelle

Vous devez impérativement souscrire un contrat d'entretien pour votre chaudière auprès d'une société agréée. En cas de dysfonctionnement la prévenir.

Internet fibre & téléphone

Vous rapprocher directement de votre fournisseur internet FIBRE OPTIQUE.

La résidence n'est pas équipée d'un réseau « cuivre » traditionnel. Ce qui entend qu'il n'est pas possible de souscrire d'abonnement type ADSL. Abonnement fibre uniquement ! Le local fibre optique se situe au parking accessible depuis la rampe d'accès véhicule.

Portail d'accès au garage

Il existe une procédure qui permet d'ouvrir le portail de façon manuelle (voir directement les consignes affichées sur celui-ci). Prévenir ensuite la société de maintenance ou bien votre Syndic.

Cuisine CUISINELLA (si livré avec votre appartement)

Vous rapprocher du livret CUISINELLA joint avec votre cuisine pour avoir toutes les informations nécessaires sur celle-ci. Si vous ne trouvez pas de solution, prendre directement contact par courriel à :

emmanuelle@cuisinella92100.fr

Besoin de...

Refaire des clefs, une télécommande de portail, un badge VIGIK d'accès, faire des plaques de boîtes aux lettres ou de portes palières, programmer votre nom dans la platine vidéophone... vous rapprocher de votre Syndic ou de votre Gestionnaire.

LE SAV

Pour toutes autres informations et conseils liés à votre logement, nous restons disponibles pour vous répondre :

SIER CONSTRUCTEUR :

Henri-Louis GUEDET-GUEPRATTE 04 72 78 00 00

Courriel : hlg@sier-constructeur.fr

CONVERGENCE IMMOBILIER :

Inès BOUDJERIDA 01 69 02 10 18

Courriel : intervention@syndic.fr

1. Liste des intervenants

ARCHITECTE

ATELIER ROCHE
91 Bis, avenue de la République
69160 TASSIN LA DEMI LUNE
04 78 34 02 56
bsubtil@atelierthierryroche.fr

GROS ŒUVRE

DeA Construction
29bis, avenue du Maréchal de
Lattre de Tassigny
94 440 VILLECRESNES
01 45 10 03 90
contact@dea-construction.com

FLOPAGE

EUROPE PROTECT ISOL
33 rue Paul Lorillon
95440 ECOUEN
01 75 41 02 68
contact@europeprotectisol.fr

CHARPENTE

VSF
38, rue de l'usine
88220 RAON AUX BOIS
03 29 62 48 80
contact@vsf.fr

COUVERTURE/BARDAGE

CILG
5, avenue du 8 mai 1945
93350 LE BOURGET
09 50 51 05 10
contact@cilg-construction.fr

ETANCHEITE

APC ETANCH'
29, rue des sablons
94470 BOISSY St LEGER
01 43 82 59 91
contact@paris.apcetanch.com

FACADES ET PAREMENT PIERRE

TCB
221 rue La Fayette
75010 PARIS
01 64 93 59 55
servicetravaux tcb@gmail.com

VOLETS FIXES EXTERIEURES

SCHNEIDER DELNEVO
14 rue Adrienne Bolland
91590 LA FERTE ALAIS
01 64 57 73 70
schneider-delnevo@shneider-
delnevo.fr

MENUISERIES EXTERIEURES

CAIXIAVE
88 avenue de l'Europe
77184 EMERANVILLE
01 64 11 37 29
caixiave@caixiave.pt

SERRURERIE Bâtiment A

GROUPE IDF CONCEPTION
HORS PORTE DE HALL
86 rue Voltaire
93100 MONTREUIL
07 71 02 00 29
groupe.idf.conception@gmail.
com

SERRURERIE Bâtiment B & C

SMB
PORTES DES HALLS Bât A, B et C
42 rue Monge
75005 PARIS
06 22 43 12 06
h.sawmynaden@sas-smb.com

MENUISERIES INTERIEURES

CAPPEL
CLOISONS DOUBLAGES FAUX
PLAFOND
27, avenue Duguay Trouin
78960 VOISINS LE BRETONNEUX
01 86 90 15 15
v.capitaine@cappel.fr

PEINTURE/RENETEMENTS MURAUX

EG BATIMENT
3 avenue du Maréchal Juin
95500 GONESSE
01 39 85 83 08
eg-bat@orange.fr

CHAPES

ALBUQUERQUE
2 rue de la Pâtur
78420 CARRIERES SUR SEINE
01 61 04 32 10
albuquerque.chapes@wanadoo.fr

CARRELAGE/SOLS SOUPLES/ PARQUETS

JEAN LETUVE
56 rue Ampère
75017 PARIS
01 55 53 04 95
jean.letuve@atalian.com

PORTE DE GARAGE

FERMATIC
RN 190 – Route de Mantes
78440 GUYANCOURT
01 84 38 07 93
commercial@fermatic.fr

ASCENSEUR

SCHINDLER
127, avenue Aristide Briand
94117 ARCUEIL
01 46 15 89 76
perrine.lhoste@schindler.com

PLOMBERIE/CHAUFFAGE/VMC

SPCP
275, rue de Charenton
75012 PARIS
01 43 43 65 10
cdtl@spscp-sa.fr

MEUBLES EVIERS/KICHENETTES

CUISINELLA
72/74 avenue Edouard Vaillant
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
01 46 21 57 75
emmanuelle@cuisinella92100.fr

ELECTRICITE CFC/CFA

I-SB
7, rue André Citroën
92110 CLICHY
06 98 48 17 08
julien@i-sb.fr

ESPACES VERTS

SAS PIERRE LOOBUYCK
165, voie Sonia DELAUNAY
ZAC du Marché ROLLAY
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
01 55 09 18 62
contact@loobuyck.com

VRD

UETP
Ferme de Berchères
Rue de Bruxelles
Angle chemin de Pontault
Combault
77340 PONTAULT COMBAULT
01 64 66 01 66
contact@uetp.com

2. Fournisseurs Électricité / Gaz

Clients professionnels: Fournisseurs nationaux d'électricité et/ou de gaz naturel en réseau



La liste des fournisseurs nationaux recense les fournisseurs qui ont souhaité s'inscrire dans le moteur de recherche des fournisseurs par code postal du site www.energie-info.fr et qui proposent des offres dans au moins 90 % des communes raccordées de France métropolitaine (hors Corse). Elle n'a pas de valeur d'autorisation ou de déclaration.

Il est possible que votre site soit desservi par une entreprise locale de distribution, – c'est le cas d'environ 5 % des consommateurs français – dans ce cas vous n'aurez peut-être pas accès à la totalité des fournisseurs recensés sur cette liste.

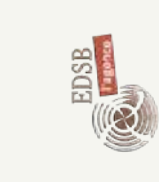
Pour connaître précisément la liste des fournisseurs proposant des offres dans votre commune, rendez-vous sur le site www.energie-info.fr/pro, pour effectuer une recherche de fournisseurs par code postal ou adressez-vous à votre gestionnaire de réseaux de distribution dont les coordonnées peuvent vous être communiquées par votre mairie.

Avant de choisir un fournisseur, pensez à comparer les offres des fournisseurs ! Pour vous aider, vous trouverez des conseils sur le site Internet www.energie-info.fr, espace Professionnels.

	électricité	gaz naturel			
	✓	✓		✓	✓
Alpiq Energie France Clients desservis * : Grands, moyens Tél : 01 53 43 84 20 (Service gratuit et prix d'un appel) Courriel : info.fra@alpiq.com Site Internet : http://alpiq-energie.fr/ Adresse : 127 avenue Charles de Gaulle 8ème étage - 92521 Neuilly-sur-Seine cedex					
Antargaz Clients desservis Électricité * : Moyens, petits Clients desservis Gaz * : Grands, moyens, petits Tél : 0 805 509 509 (Service et appel gratuits) Courriel : servicecommercial@antargaz.com Site Internet : https://gaznaturel.antargaz.fr Adresse : Les Renardières - 3, place de savenne 92901 Paris la défense cedex	✓	✓		✓	✓
Breizh Gaz Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 02 97 28 44 86 (Service gratuit et prix d'un appel) Courriel : me.royer@redco.bzh Site Internet : http://www.energies.redco.bzh Adresse : PA de la Niel, 4 rue du Pont de la Niel 56300 Pontivy	✓	✓		✓	✓
Alterna énergie Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 05 49 60 54 58 (Service et appel gratuits) Courriel : contact@alterna-energie.fr Site Internet : https://www.alterna-energie.fr/ Adresse : 78 Avenue Jacques Coeur - CS 10 000 86068, POITIERS CEDEX 09					
Axpo Clients desservis * : Grands Tél : +32 2 627 49 50 (Service gratuit et prix d'un appel) Courriel : info.frbelu@axpo.com Site Internet : http://www.axpo.com Adresse : Axpo France & Benelux S.A. Avenue Louise 480, 14th Floor BE-1050 Brussels, Belgique.					
DYNEFF GAZ Clients desservis * : Moyens, petits Tél : 04 67 12 68 30 (Prix d'un appel local) Courriel : service-gaz@dyneff.fr Site Internet : http://www.dyneff-gaz.fr Adresse : Stratégie Concept - Bât 5 1300 Avenue Albert Einstein CS 76 033 34060 Montpellier Cedex 09					

Pour tout savoir sur vos démarches et vos droits :
Consultez le site Internet www.energie-info.fr ou contactez le 0 800 112 212 (Service et appel gratuits)

Edition : 26 août 2022

électricité		gaz naturel	
			
Edenkia Clients desservis * : Grands, moyens Tél : 01 41 49 17 94 (Service gratuit et prix d'un appel) Courriel : contact@edenkia.com Site Internet : http://www.edenkia.com/ Adresse : 159, rue Anatole France 92309 Levallois-Perret Cedex			
			
EDSB l'agence Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 04 92 21 51 57 (Prix d'un appel local) Courriel : contact@edsb-agence.fr Site Internet : https://edsb-agence.fr/ Adresse : Place Médecin Général Blanchard 05100 BRIANCON			
			
élecocité Clients desservis * : Petits Tél : 09 74 76 55 60 (Prix d'un appel local) Courriel : service.client@elecote.fr Site Internet : https://www.elecote.fr/ Adresse : 21 rue du Luyot 59 113 SECLIN			
			
Électricité de Savoie Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 04 79 64 44 32 (Prix d'un appel local) Courriel : accueil@electricitedesavoie.fr Site Internet : http://electricitedesavoie.fr/ Adresse : 6 rue Porte Mantei ZAC du Pré de Pâques 73870 SAINT JULIEN MONTDENIS			
			
ENALP Clients desservis * : Grands, moyens Tél : 04 50 09 91 06 (Service gratuit et prix d'un appel) Courriel : informations@enalp.fr Site Internet : http://www.enalp.fr Adresse : 1460, Avenue Marcel Dassault 74370 ARGONAY			
			
Enercoop Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 09 70 68 07 65 (Prix d'un appel local) Courriel : commercial.pro@enercoop.fr Site Internet : http://www.enercoop.fr Adresse : 16/18 Quai de Loire 75019 Paris			
			
EDF Entreprises Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 30 22 (Service gratuit et prix d'un appel) Site Internet : https://www.edf.fr/entreprises Adresse : Merci de vous reporter à un annuaire			
			
ekWateur Clients desservis Electricité * : Moyens, petits Clients desservis Gaz * : Petits Tél : 09 77 406 666 (Prix d'un appel local) Courriel : clients-pro@ekwateur.fr Site Internet : https://ekwateur.fr/?utm_source=Mediateur&utm_medium=Comparateur&utm_campaign=LIsteFournisseur Adresse : ekWateur BP 40056 69572 LA POSTE PPDC DARDILLY TECHLID			
			
Electricité de Provence Clients desservis * : Petits Tél : 04 88 70 02 34 (Service gratuit et prix d'un appel) Courriel : serviceclient@electriciteprovence.fr Site Internet : https://electriciteprovence.fr Adresse : 1, rue du Dr Jean Bertholet 83000 Toulon			
			
elmy Clients desservis * : Grands, moyens Tél : 09 80 80 44 45 (Service gratuit et prix d'un appel) Site Internet : https://elmy-energie.fr/ Adresse : 23 bd Jules Favre 69006 Lyon			
			
Endesa France Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 014710757 (Service gratuit et prix d'un appel) Courriel : contact@endesa.fr Site Internet : https://soutcription.endesa.fr/ Adresse : 10, Boulevard Haussmann 75009 Paris			
			
énérgem Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 09 69 39 02 39 (Service gratuit et prix d'un appel) Courriel : contact@energem.fr Site Internet : https://www.energem.fr/ Adresse : 2 Place du Pontiffroy 57014 Metz			

Pour tout savoir sur vos démarches et vos droits :
 Consultez le site Internet www.energie-info.fr ou contactez le 0 800 112 212 (Service et appel gratuits)

Edition : 26 août 2022

électricité		gaz naturel	
			Energies du Santerre Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 03 22 73 31 81 (Prix d'un appel local) Courriel : direction@energiesdusanterre.fr Site Internet : http://energiesdusanterre.fr Adresse : 32, Faubourg de Bretagne 80200 Péronne
			Eni Clients desservis Électricité * : Petits Clients desservis Gaz * : Grands, moyens, petits Tél : 32 94 (Service gratuit et prix d'un appel) Courriel : contact-entreprise@fr.eni.com Site Internet : http://fr.eni.com/ Adresse : Eni 24 rue Jacques Ibert CS 50001 92533 Levallois-Perret Cedex
			ÉS Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 03 88 20 62 20 (Service gratuit et prix d'un appel) Courriel : contactprogaz@es.fr Site Internet : http://www.es.fr Adresse : 67932 STRASBOURG Cedex 9
			GAZ EUROPEEN Clients desservis * : Grands, moyens Tél : 0 810 10 96 10 (service et appel payants) Courriel : info@gaz-europeen.com Site Internet : http://www.gaz-europeen.com Adresse : 47-53 rue Raspail 92300 Levallois-Perret
			Gazena Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 03 89 62 12 10 Courriel : contact@gazena.fr Site Internet : https://www.gazena.fr/
			Gedia Energies & Services Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 02 37 65 00 20 (Service gratuit et prix d'un appel) Courriel : servicecommercial@gedia-dreux.com Site Internet : http://www.gedia-energies.com Adresse : 9, rue des fontaines 28109 DREUX Cedex
			Energie d'ici Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 05 64 27 04 88 (Prix d'un appel local) Courriel : adhesion-pro@energieidci.fr Site Internet : http://www.energieidci.fr Adresse : 14 rue du Parc National 64260 Arudy
			ENGIE Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 09 69 31 15 89 (Service gratuit et prix d'un appel local) Site Internet : https://pro.engie.fr Adresse : ENGIE Service Clients Professionnels, TSA 15702 59783 LILLE CEDEX 9
			Enovos Clients desservis * : Grands, moyens Tél : 03 87 76 93 60 (Service gratuit et prix d'un appel) Courriel : salesfrance@enovos.eu Site Internet : http://www.enovos.fr/ Adresse : 5 place Saint Martin F-57000 Metz
			GAZ DE BORDEAUX Clients desservis Électricité * : Petits Clients desservis Gaz * : Grands, moyens, petits Tél : 05 56 79 41 41 (Prix d'un appel local) Courriel : gestion-commerciale.pro@gazdebordaux.fr Site Internet : https://www.gazdebordaux.fr Adresse : 6 Place Rayezies 33075 Bordeaux Cedex
			GAZEL ENERGIE Clients desservis Électricité * : Grands, moyens Clients desservis Gaz * : Grands, moyens, petits Tél : 0 800 810 005 (Service et appel gratuits) Courriel : contact.entreprises@uniper-energy.fr Site Internet : https://gazelenergie.fr/ Adresse : 9 rue du Débarcadère 92700 Colombes
			Gazprom Energy Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 0805 086 682 (Service et appel gratuits) Courriel : ventes@gazprom-energy.com Site Internet : http://www.gazprom-energy.fr Adresse : Gazprom Marketing & Trading France Agent Marketing de Gazprom Marketing & Trading Retail Ltd 68, avenue des Champs Elysées F-75008 Paris

Pour tout savoir sur vos démarches et vos droits :
Consultez le site Internet www.energie-info.fr ou contactez le 0 800 112 212 (Service et appel gratuits)

Edition : 26 août 2022

électricité		gaz naturel	
			GEG Source d'Energies Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 04 76 84 38 00 (Prix d'un appel local) Courriel : offrescommerciales@geg.fr Site Internet : https://professionnels.geg.fr/ Adresse : 8 place Robert Schuman BP 183 - 38042 Grenoble CEDEX 9
			Hydronext Clients desservis * : Grands, moyens Tél : 01 84 20 02 36 (Service gratuit et prix d'un appel) Courriel : contact@hydronext.fr Site Internet : http://www.hydronext.fr Adresse : 17 rue Charles Laffitte 92200 Neuilly-sur-Seine
			ilek Clients desservis * : Petits Tél : 05 64 88 00 38 (Prix d'un appel local) Courriel : bonjour@ilek.fr Site Internet : https://www.ilek.fr/?utm_source=energie-info&utm_medium=liste-fournisseur Adresse : 18 rue Lafayette 31000 Toulouse
			LLUM Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 411 960 119 (Service et appel gratuits) Courriel : contact@llum.fr Site Internet : http://www.llum.fr Adresse : 2 RUE DES CORTALETs, 66400 CERET
			MEGA Energie Clients desservis * : Petits Tél : 01 76 90 67 15 (Prix d'un appel local) Courriel : info@mega-energie.fr Site Internet : https://mega-energie.fr/professionnel/ Adresse : Mega Energie SAS fournisseur d'électricité et de gaz français - FR 832 736 433
			natGAS France Clients desservis * : Grands, moyens Tél : 01 76 21 60 30 (Service gratuit et prix d'un appel) Courriel : info@natgas.fr Site Internet : http://www.natgas.de/fr/page-daccueil Adresse : Le Point Cardinal 10, passage Ronsin 77300 Fontainebleau France
			GreenYellow Pro Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 08 00 800 165 (Prix d'un appel local) Courriel : serviceclientpro@greenyellow.fr Site Internet : https://www.greenyellow-energie.fr/professionnels/fournisseur-electricite Adresse : Greenyellow Service Client TSA 20121 42019 Saint Etienne Cedex 1
			Iberdrola Clients desservis * : Petits Tél : 08.05.98.03.41 (Service et appel gratuits) Courriel : commercial@iberdrola.fr Site Internet : http://www.iberdrola.fr Adresse : Tour Ariane 5, place de la Pyramide CS 60204 92088 PARIS LA DEFENSE CEDEX
			JPME Clients desservis * : Petits Tél : 09 80 80 14 22 (Prix d'un appel local) Courriel : service-client@jpme.com Site Internet : https://www.jpme.fr
			Lucia Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 04 67 66 67 68 (Prix d'un appel local) Courriel : contact@lucia-energie.fr Site Internet : http://www.lucia-energie.com Adresse : 158 Allée des Ecoreuils 34980 SAINT-GELY-DUFESC
			Mint Energie Clients desservis * : Petits Tél : 09 77 40 10 80 (Prix d'un appel local) Courriel : contact@mint-energie.com Site Internet : https://www.mint-energie.com/ Adresse : 52 rue d'Odin CS 40900 34965 Montpellier cedex 2
			Naturgy Clients desservis * : Grands, moyens Tél : 01 81 93 28 00 (Service gratuit et prix d'un appel) Courriel : ventes_fr@naturgy.com Site Internet : https://professionnels.naturgy.fr/ Adresse : Naturgy Tour Europlaza, Défense 4 20 avenue André Prothin 92927 Paris, La Défense Cedex

Pour tout savoir sur vos démarches et vos droits :
Consultez le site Internet www.energie-info.fr ou contactez le 0 800 112 212 (Service et appel gratuits)

Edition : 26 août 2022

électricité		gaz naturel	
			
Ohm énergie Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : +33 9 70 70 11 45 (Prix d'un appel local) Courriel : entreprises@ohm-energie.com Site Internet : https://ohm-energie.com/pro/ Adresse : 10 rue de Penhièvre, 75008 PARIS		PICOTY Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 05-55-89-38-05 (Service gratuit et prix d'un appel) Courriel : picotygaz@picoty.fr Site Internet : http://www.picoty.fr/ Adresse : Rue André et Guy Picoty 23300 La Souleraine	
			
Planète OUI, fournisseur multites Clients desservis Electricité * : Grands, moyens, petits Clients desservis Gaz * : Petits Tél : 09 74 76 30 19 (Prix d'un appel local) Courriel : pros@planete-oui.fr Site Internet : https://www.planete-oui.fr/professionnels Adresse : Service Clients 2 Rue HEGEL, "Le CANAL" 59160 LILLE/LOMME		Primeo Energie Clients desservis * : Grands, moyens Tél : 0170232430 (Service et appel gratuits) Courriel : contact@primeo-energie.fr Site Internet : https://www.primeo-energie.fr/ Adresse : 8 Place Bouhols 75017 Paris	
			
Proxelia Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 03 67 18 00 00 (Prix d'un appel local) Courriel : contact@proxelia.fr Site Internet : http://www.proxelia.fr/ Adresse : 21, rue des cordeliers 60200 Compiègne		SAVE Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 01 49 95 98 68 (Service gratuit et prix d'un appel) Courriel : service-clients@save-energies.fr Site Internet : http://save-energies.fr Adresse : 16 rue Gallon 75002 Paris	
			
Selfee Clients desservis * : Grands, moyens Tél : 0 966 422 262 (Service gratuit et prix d'un appel) Courriel : info@selfee.fr Site Internet : http:// Adresse : 13 Boulevard des Balognolles 75008 Paris		SELIA Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 09 69 397 002 (Prix d'un appel local) Courriel : contact@selia-energies.fr Site Internet : https://www.selia-energies.fr Adresse : 336, avenue de Paris - CS 78650 79026 NIORT	
			
Séolis Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 0 969 397 902 (Service gratuit et prix d'un appel) Courriel : commercial@seolis.net Site Internet : http://www.seolis.net Adresse : 336, avenue de Paris CS 98536 79000 NIORT		Solvay Energy Services Clients desservis Electricité * : Grands, moyens Clients desservis Gaz * : Grands Tél : 01 53 56 52 44 (Prix d'un appel local) Courriel : sefrance@solvay.com Site Internet : https://www.solvay-energy.com/fr/index.html Adresse : 25 rue de Clichy 75009 Paris	
			
SYNELVA Clients desservis Electricité * : Grands, moyens, petits Clients desservis Gaz * : Moyens, petits Tél : 02 37 91 80 00 (Service gratuit et prix d'un appel) Courriel : clientele@synelva.fr Site Internet : http://www.synelva.fr/ Adresse : 12 rue Kennedy - 28110 LUCE		TotalEnergies Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 01 73 03 75 00 (Service gratuit et prix d'un appel) Courriel : service.pro@mail.totalenergies.fr Site Internet : https://totalenergies.fr Adresse : TOTAL DIRECT ENERGIE 2 bis rue Louis Armand 75725 Paris Cedex 15	

Pour tout savoir sur vos démarches et vos droits :
Consultez le site Internet www.energie-info.fr ou contactez le 0 800 112 212 (Service et appel gratuits)

Edition : 26 août 2022

électricité gaz naturel

			Urban Solar Energy Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 04 28 28 75 52 (Prix d'un appel local) Courriel : hortense@urbansolarenergy.fr Site Internet : http://urbansolarenergy.fr Adresse : 15, rue des cuirassiers 69003 LYON
			Vattenfall Clients desservis * : Grands, moyens, petits Tél : 0 800 400 150 (Service et appel gratuits) Courriel : contact@vattenfall.fr Site Internet : http://www.vattenfall.fr Adresse : 6, avenue de Bruxelles Les Terrasses des Collines Parc des Collines II 69350 Didenheim, France
			Wekiwi Clients desservis * : Petits Tél : 09 72 12 59 73 (Prix d'un appel local) Courriel : info@wekiwi.fr Site Internet : https://www.wekiwi.fr Adresse : 6 Avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS

électricité gaz naturel

			Valoris Energie Clients desservis * : Grands Tél : 01 56 88 60 04 (Service gratuit et prix d'un appel) Courriel : contact@valorisenergie.com Site Internet : https://www.valoris-energie.fr/ Adresse : 17 rue de l'Amiral Hamelin, 75116 PARIS
			Volterres Clients desservis * : Grands Tél : 0184799545 (Service gratuit et prix d'un appel) Courriel : contact@volterres.fr Site Internet : https://www.volterres.fr/ Adresse : 4, quai des Etrols 69005 Lyon

(*) Petits : Electricité puissance souscrite inférieure à 36kVA , Gaz consommation inférieure à 300 MWh/an

(*) Moyens : Electricité puissance souscrite de 36 à 250 kVA, Gaz consommation comprise entre 300 et 5 000 MWh/an

(*) Grands : Electricité puissance souscrite supérieure à 250 kVA, Gaz consommation supérieure à 5 000 MWh/an

Pour tout savoir sur vos démarches et vos droits :
 Consultez le site Internet **www.energie-info.fr** ou contactez le **0 800 112 212** (Service et appel gratuits)

Edition : 26 août 2022

3. Notice appareil

COFFRET COMMUNICATION

Selon le type de votre logement, votre installation électrique comporte plusieurs **prises de communication -dites prises RJ45-** telles que ci-dessous, situées dans chaque pièce principale.





Saunier Duval

Toujours à vos côtés

Notice d'emploi

ThemaPlus Condens

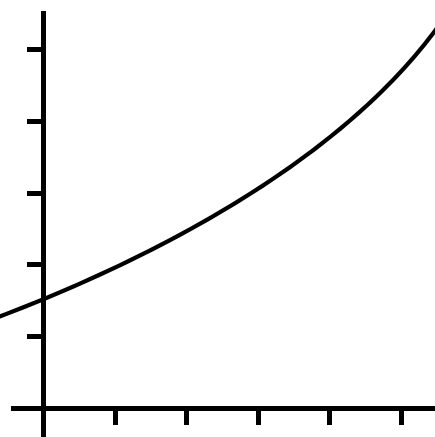
25 -A (H-FR)

30 -A (H-FR)

30 -B (H-FR)

35 -A (H-FR)

35 -B (H-FR)



FR

Sommaire

Sommaire	6	Entretien et maintenance	12
1 Sécurité	3	6.1 Maintenance	12
1.1 Mises en garde relatives aux opérations	3	6.2 Entretien du produit	12
1.2 Utilisation conforme	3	6.3 Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation	13
1.3 Consignes générales de sécurité	4	7 Mise hors service	13
2 Remarques relatives à la documentation	8	7.1 Mise hors service provisoire du produit.....	13
2.1 Respect des documents complémentaires applicables	8	7.2 Mise hors service définitive du produit.....	13
2.2 Conservation des documents	8	8 Recyclage et mise au rebut	13
2.3 Validité de la notice.....	8	9 Garantie et service après-vente	13
3 Description du produit	8	9.1 Garantie	13
3.1 Marquage CE.....	8	9.2 Service après-vente.....	14
3.2 Structure du produit	8	Annexe	15
3.3 Vue d'ensemble des éléments de commande	8	A Dépannage	15
3.4 Description de l'écran	9		
3.5 Description du fonctionnement des touches	9		
4 Fonctionnement	9		
4.1 Mise en marche du produit	9		
4.2 Vérification de la pression de l'installation de chauffage	9		
4.3 Remplissage d'appoint de l'installation de chauffage	10		
4.4 Sélection du mode de fonctionnement	10		
4.5 Réglage de la température d'eau chaude sanitaire.....	10		
4.6 Réglage de la température de départ du chauffage.....	11		
4.7 Protection contre le gel	11		
5 Dépannage	12		
5.1 Identification et résolution des défauts	12		
5.2 Visualisation des codes défauts	12		



1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles de mise en garde et mots-indicateurs



Danger !

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !

Danger de mort par électrocution



Avertissement !

Risque de blessures légères



Attention !

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Sécurité 1



Ce produit est un générateur de chaleur spécialement conçu pour les installations de chauffage central fonctionnant en circuit fermé et la production d'eau chaude sanitaire.

L'utilisation conforme de l'appareil suppose :

- le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser l'appareil en toute sécurité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec cet appareil. Le nettoyage et l'entretien courant de l'appareil ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.



1 Sécurité

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

1.3 Consignes générales de sécurité

1.3.1 Installation seulement pour l'installateur agréé

Seul un installateur spécialisé est habilité à procéder à l'installation, l'inspection, la maintenance et la réparation de l'appareil ou au réglage du gaz.

1.3.2 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.

- N'exécutez que les tâches pour lesquelles la présente notice d'utilisation fournit des instructions.

1.3.3 Danger de mort en cas de fuite de gaz

En cas d'odeur de gaz dans les bâtiments :

- Évitez les pièces où règne une odeur de gaz.
- Si possible, ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- Évitez les flammes nues (par ex. briquet ou allumettes).
- Ne fumez pas.
- N'utilisez surtout pas d'interrupteur électrique, fiche de secteur, sonnette, téléphone ou autre interphone dans le bâtiment.
- Fermez le dispositif d'arrêt du compteur à gaz ou le dispositif de coupure principal.
- Si possible, fermez le robinet d'arrêt du gaz du produit.
- Prévenez les habitants en les appelant ou en frappant à leur porte.
- Quittez immédiatement le bâtiment et veillez à ce que personne n'y pénètre.
- Prévenez la police et les pompiers dès que vous avez quitté le bâtiment.





- ▶ Prévenez le service d'urgence du fournisseur de gaz avec un téléphone situé hors du bâtiment.

1.3.4 Danger de mort en cas d'obturation ou de fuite de la conduite des gaz de combustion

En cas d'odeur de gaz de combustion dans les bâtiments :

- ▶ Ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- ▶ Éteignez l'appareil.
- ▶ Contactez un installateur spécialisé.

1.3.5 Danger de mort dû aux substances explosives et inflammables

- ▶ N'entrez et n'utilisez pas de substances explosives ou inflammables (par ex. essence, papier, peinture) dans la pièce d'installation du produit.

1.3.6 Danger de mort en cas d'omission de dispositif de sécurité

Tout dispositif de sécurité manquant (par ex. soupape de sécurité, vase d'expansion) peut entraîner des brûlures mortelles ou d'autres blessures graves, notamment en cas d'explosion.



- ▶ Demandez à l'installateur spécialisé de vous montrer l'emplacement et le fonctionnement des dispositifs de sécurité.

1.3.7 Danger de mort en cas de modifications apportées au produit ou dans l'environnement du produit

- ▶ Ne retirez, ne shuntez et ne bloquez en aucun cas les dispositifs de sécurité.
- ▶ Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.
- ▶ Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés de l'appareil.
- ▶ N'effectuez aucune modification :
 - au niveau de l'appareil
 - au niveau des conduites d'arrivée de gaz, d'air, d'eau et des câbles électriques
 - au niveau de l'installation d'évacuation des gaz de combustion
 - au niveau du système d'évacuation des condensats
 - au niveau de la soupape de sécurité
 - au niveau des conduites d'évacuation



1 Sécurité

- au niveau des éléments de construction ayant une incidence sur la sécurité de fonctionnement du produit

1.3.8 Risque d'intoxication en cas d'apport insuffisant en air de combustion

Conditions: Fonctionnement sur air ambiant

- Faites en sorte que l'alimentation en air de combustion soit suffisante.
- 1.3.9 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme**
 - Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation de votre produit.
 - Veuillez immédiatement contacter un installateur spécialisé afin qu'il procède au dépannage.
 - Conformez-vous aux intervalles de maintenance prescrits.



1.3.10 Risques de corrosion en cas d'air de combustion ou d'air ambiant inadapté

Les aérosols, les solvants, les détergents chlorés, les peintures, les colles, les produits ammoniaqués, les poussières et autres risquent de provoquer un phénomène de corrosion au niveau du produit et du conduit du système ventouse.

- Faites en sorte que l'air de combustion soit exempt de fluor, de chlore, de soufre, de poussières etc.
- Veillez à ce qu'il n'y ait pas de substances chimiques entreposées dans la pièce d'installation.

1.3.11 Habillage de type armoire

L'habillage de type armoire du produit est soumis à des prescriptions particulières.

- Vous ne devez pas procéder vous-même à l'habillage du produit.
- Adressez-vous à une société d'installation si vous souhaitez équiper votre produit d'un habillage de type armoire.



1.3.12 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel

- ▶ Assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service dans tous les cas lorsqu'il gèle, mais aussi que toutes les pièces sont suffisamment chauffées.
- ▶ Si vous ne pouvez pas faire en sorte que l'installation de chauffage reste en service, faites-la vidanger par un installateur spécialisé.



2 Remarques relatives à la documentation

2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

- Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

Modèles et références d'articles

	France
ThemaPlus Condens 25 -A (H-FR)	0010021497
ThemaPlus Condens 30 -A (H-FR)	0010017388
ThemaPlus Condens 30 -B (H-FR)	0010017424
ThemaPlus Condens 35 -A (H-FR)	0010017389
ThemaPlus Condens 35 -B (H-FR)	0010021874

3 Description du produit

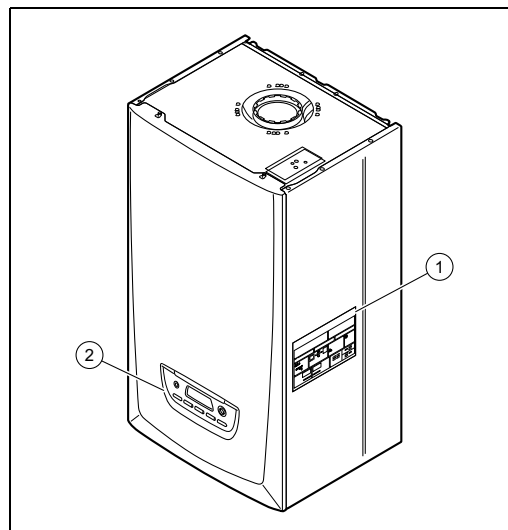
3.1 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la plaque signalétique.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

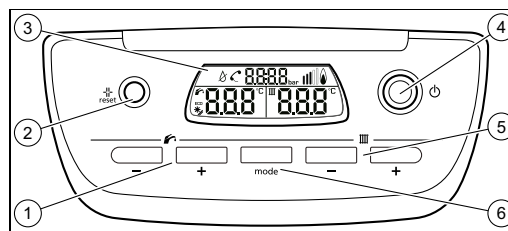
3.2 Structure du produit



1 Notice d'emploi abrégée aimantée

2 Éléments de commande

3.3 Vue d'ensemble des éléments de commande



1 Touches de température d'eau chaude sanitaire (🔥) et (🔥)

2 Touche de réinitialisation

3 Écran

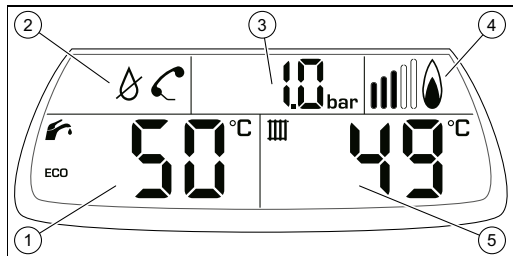
4 Touche Marche/arrêt

5 Touches de température de départ du chauffage (III) et (III)

6 Touche de mode de fonctionnement

Fonctionnement 4

3.4 Description de l'écran



- | | | | |
|---|---|---|------------------------------------|
| 1 | Température d'eau chaude sanitaire | 4 | Icône de fonctionnement du brûleur |
| 2 | Symboles de défaut | 5 | Température de départ de chauffage |
| 3 | Pression de l'installation/message d'erreur | | |

3.5 Description du fonctionnement des touches

Touche	Signification
	– sélectionner le mode de fonctionnement
	– régler la température d'eau chaude sanitaire – régler la température de départ du chauffage
	– réinitialiser le produit
Marche / Arrêt	– mettre en marche / arrêter le produit

Les valeurs réglables clignotent à l'écran.

4 Fonctionnement

4.1 Mise en marche du produit

4.1.1 Ouverture des dispositifs d'arrêt

Conditions: L'installateur spécialisé qui a procédé à l'installation du produit a montré l'emplacement et le fonctionnement des dispositifs d'arrêt.

- Assurez-vous que tous les robinets sont ouverts.

4.1.2 Mise en marche du produit

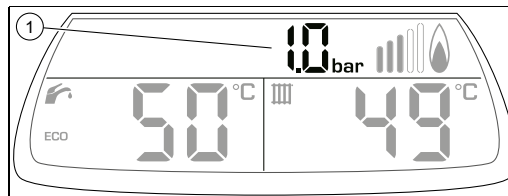
- Appuyez sur la touche Marche/Arrêt.
 - ◁ L'écran s'allume une fois que le produit est sous tension. Le produit est opérationnel au bout de quelques secondes.

4.2 Vérification de la pression de l'installation de chauffage



Remarque

La vérification de la pression doit s'effectuer sans demande de chauffage et/ou sans demande d'eau chaude sanitaire.



- 1 Pression de remplissage actuelle
- Une fois par mois, vérifier la pression de remplissage du produit.
 - Pression de remplissage recommandée: 1 ... 1,5 bar (100.000 ... 150.000 Pa)
 - ◁ Si la pression de remplissage est correcte, alors aucune manipulation n'est nécessaire.
 - ▽ Si la pression de remplissage est trop basse, alors ajoutez de l'eau dans l'installation de chauffage

4 Fonctionnement

4.3 Remplissage d'appoint de l'installation de chauffage



Attention !
Risques de dommages si l'eau de chauffage est très calcaire, corrosive ou qu'elle contient des produits chimiques !

Une eau du robinet inadaptée risque d'endommager les joints et les membranes, de boucher les composants hydrauliques, aussi bien dans l'appareil que dans l'installation de chauffage, ou encore de provoquer des bruits.

- ▶ Vous devez systématiquement utiliser une eau de chauffage adaptée pour l'installation de chauffage.
- ▶ En cas de doute, demandez conseil à votre installateur spécialisé.



Remarque

L'installateur spécialisé se charge du remplissage initial, des éventuels appoints et de la qualité de l'eau.

L'utilisateur se charge uniquement de faire les appoints en eau dans l'installation de chauffage.

1. Ouvrez tous les robinets des radiateurs (robinets thermostatiques) de l'installation de chauffage.
2. Ouvrez lentement le robinet de remplissage situé sous le produit, comme vous l'a indiqué l'installateur spécialisé.
3. Remplissez l'installation d'eau jusqu'à ce que la pression de remplissage requise soit atteinte.

- Pression de remplissage recommandée: 1 ... 1,5 bar (100.000 ... 150.000 Pa)

4. Contrôlez la pression de remplissage indiquée à l'écran.
5. Après le remplissage, refermez le robinet de remplissage.

4.4 Sélection du mode de fonctionnement



Remarque

Après chaque allumage, le produit démarre en mode «chauffage + eau chaude sanitaire».

- ▶ Appuyez sur **[mode]** autant de fois que nécessaire pour que l'écran affiche le mode de fonctionnement souhaité.

Symbole	Mode de fonctionnement
III +	Chauffage + eau chaude sanitaire
III	Chauffage uniquement
	Eau chaude sanitaire uniquement et protection anti-gel
–	Absence/Protection antigel

4.5 Réglage de la température d'eau chaude sanitaire



Avertissement !

Risque de brûlure dû à l'eau chaude !

L'eau chaude sanitaire peut être périodiquement portée à une température supérieure à 60 °C afin d'éviter la prolifération des légionelles.

- ▶ Renseignez-vous auprès de votre professionnel qualifié concernant les mesures qui ont été prises dans votre installation dans le cadre de la fonction antilégionelles.

Fonctionnement 4

Conditions: Température gérée par la chaudière

- Appuyez sur la touche ou pour régler la température.

Conditions: Température gérée par le thermostat d'ambiance

- Réglez la température d'eau chaude sur le thermostat d'ambiance.



Remarque

Si vous appuyez sur l'une des touches , ou , l'écran affiche .

4.5.1 Activation et désactivation du mode ECO

- Réglez la température d'eau chaude sanitaire.

Conditions: Température d'eau chaude sanitaire: < 50 °C

- Le mode s'affiche à l'écran.

Conditions: Température d'eau chaude sanitaire: ≥ 50 °C

- Le mode n'est pas affiché à l'écran.

4.6 Réglage de la température de départ du chauffage

Validité: sans sonde extérieure, sans thermostat d'ambiance

- Réglez la température de départ de chauffage avec ou .



Remarque

Il est possible que l'installateur spécialisé ait défini une température minimale et plafonné la température maximale que vous pouvez régler.

Validité: Thermostat d'ambiance

- Réglez la température de départ de chauffage au maximum avec .

- Réglez la température de chauffage souhaitée sur le thermostat d'ambiance.

- ◁ La température de départ de chauffage effective est modulée automatiquement par le thermostat d'ambiance.

Validité: Sonde extérieure

- Il n'est pas possible de régler la température de départ chauffage même si vous appuyez sur l'une des touches ou .

- ◁ L'écran affiche la température de départ de chauffage calculée par la chaudière.
- ◁ La température de départ de chauffage effective est modulée automatiquement par la chaudière.

4.7 Protection contre le gel

4.7.1 Fonction de protection contre le gel du produit

La fonction de protection contre le gel commande la mise en fonctionnement de la chaudière et de la pompe dès lors que la température de protection dans le circuit chauffage est atteinte.

- Température de protection: 12 °C

La pompe s'arrête dès que la température minimale de l'eau contenue dans le circuit chauffage est atteinte.

- Température minimale de l'eau: 15 °C

Si la température d'allumage brûleur dans le circuit chauffage est atteinte, alors le brûleur s'allume jusqu'à atteindre la température de coupure du brûleur.

- Température d'allumage du brûleur: 7 °C

- Température de coupure du brûleur: 35 °C

Le circuit d'eau sanitaire (froide et chaude) n'est pas protégé par la chaudière.

5 Dépannage

La protection de l'installation contre le gel ne peut être garantie uniquement par la chaudière.

Un régulateur est nécessaire pour contrôler la température de l'installation.

4.7.2 Protection de l'installation contre le gel



Remarque

Assurez-vous que les alimentations en électricité et en gaz du produit sont en service.

Conditions: Absence de quelques jours, Sans régulateur

- Sélectionnez le mode absence/Protection contre le gel (→ page 10).
 - ◁ Seule la pression de l'eau dans le circuit chauffage est visible.

Conditions: Absence de quelques jours, Avec régulateur

- Programmez votre absence sur le régulateur pour que les dispositifs de protection contre le gel soient opérationnels.

Conditions: Absence prolongée

- Contactez un professionnel qualifié afin qu'il effectue la vidange de l'installation ou qu'il protège le circuit chauffage par ajout d'un additif antigel spécial chauffage.

5 Dépannage

5.1 Identification et résolution des défauts

- En cas de problème de fonctionnement du produit, vous pouvez contrôler vous-même certains points à l'aide du tableau en annexe.

Dépannage (→ page 15)

- Si le produit ne fonctionne pas correctement alors que vous avez contrôlé les points indiqués dans le tableau, contactez un service client pour qu'il remédie au défaut.

5.2 Visualisation des codes défauts

Les codes défauts sont prioritaires sur tous les autres affichages. Si plusieurs défauts surviennent simultanément, ils s'affichent en alternance pendant deux secondes.

- Si votre produit affiche , alors adressez-vous à un service client.

6 Entretien et maintenance

6.1 Maintenance

Seules une inspection annuelle et une maintenance bisannuelle, réalisées par un installateur spécialisé, permettent de garantir la disponibilité et la sécurité, la fiabilité et la longévité du produit. Il peut être nécessaire d'anticiper l'intervention de maintenance, en fonction des constats de l'inspection.

6.2 Entretien du produit



Attention !

Risque de dommages matériels en cas de détergent inadapté !

- N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.
-
- Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.

Mise hors service 7

6.3 Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation

- Inspectez régulièrement la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation à la recherche d'éventuels défauts, et plus particulièrement de bouchons.

Il ne doit pas y avoir de corps étrangers visibles ou perceptibles au toucher dans la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation.

- Faites intervenir un service client si vous constatez des défauts.

7 Mise hors service

7.1 Mise hors service provisoire du produit

- Une mise hors service provisoire du produit ne peut être effectuée qu'en l'absence de risque de gel.
- Appuyez sur la touche Marche/arrêt.
 - ◁ L'écran s'éteint.
- En cas de désactivation prolongée (par ex. vacances), il convient de fermer également le robinet d'arrêt du gaz et le robinet d'arrêt d'eau froide.

7.2 Mise hors service définitive du produit

- Confiez la mise hors service définitive du produit à un service client.

8 Recyclage et mise au rebut

- Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé l'appareil.



Si le produit porte ce symbole :

- Dans ce cas, ne jetez pas le produit avec les ordures ménagères.
- Éliminez le produit auprès d'un point de collecte d'équipements électriques et électroniques usagés.



Si le produit ou les piles qu'il contient portent ce symbole, cela signifie que les piles peuvent contenir des substances nocives ou polluantes.

- Dans ce cas, déposez les piles dans un point de collecte de piles usagées.

9 Garantie et service après-vente

9.1 Garantie

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Saunier Duval recommande que leur installation, ainsi que leur mise en service et leur entretien le cas échéant, soient réalisés par des professionnels qualifiés, en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Saunier Duval.

Les produits Saunier Duval font l'objet d'une garantie constructeur minimum de 2 ans accordée par le constructeur. La durée et les conditions spécifiques de cette garantie sont définies dans la Carte de Garantie livrée avec le produit.

Cette « garantie constructeur » n'a pas pour effet d'exclure l'application des garanties légales prévues par ailleurs au bénéfice de l'acheteur du produit concerné, étant entendu que ces garanties ne pourront s'appliquer dans le cas où la défaillance du produit trouverait son origine dans des causes qui lui sont étrangères, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage, de mise en service, d'entretien ou de maintenance, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un

9 Garantie et service après-vente

professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations émises par le fabricant (notamment dans la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels) ;

- caractéristiques techniques inadaptées aux normes applicables dans la région d'installation ;
- défaillance de l'installation ou des appareils auxquels les produits Saunier Duval sont raccordés ;
- dimensionnement inapproprié aux caractéristiques de l'installation ;
- conditions de transport ou de stockage inappropriées ;
- usage anormal des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
- dysfonctionnement d'une pièce de rechange non commercialisée par le constructeur ;
- environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits, en ce compris : caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, embouage, gel, atmosphère corrosive, ventilation insuffisante, protections inadaptées, etc. ;
- Intervention d'un tiers ou cas de force majeure tel que défini par la Loi et les Tribunaux français.

9.2 Service après-vente

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.saunierduval.fr.

Annexe

A Dépannage

Défaut	Cause	Action corrective
Pas d'eau chaude sanitaire, chauffage qui ne monte pas en température ; le produit ne se met pas en marche	Robinet d'arrêt du gaz du bâtiment fermé	Ouvrir le robinet d'arrêt du gaz du bâtiment
	Alimentation électrique du bâtiment coupée	Activer l'alimentation électrique du bâtiment
	Touche Marche/arrêt du produit en position Arrêt	Mettre la touche Marche/arrêt du produit en position Marche
	La température de départ réglée pour le chauffage est trop basse, le mode chauffage ou eau chaude sanitaire est désactivé et/ou la température réglée pour l'eau chaude sanitaire est trop basse	Activer le mode de fonctionnement souhaité Régler la température de départ de chauffage et/ou la température de l'eau chaude sanitaire sur la valeur souhaitée
	Pression de remplissage de l'installation de chauffage insuffisante	Ajouter de l'eau dans l'installation de chauffage
	Présence d'air dans l'installation de chauffage	Purger les radiateurs En cas de problème récurrent : s'adresser à un installateur spécialisé
	Problème d'allumage	Appuyer sur la touche de réinitialisation En cas de problème récurrent : s'adresser à un installateur spécialisé
Mode eau chaude sanitaire opérationnel ; chauffage qui ne se met pas en marche	Pas de demande de chaleur du régulateur	Vérifier le programme horaire du régulateur et le rectifier si nécessaire Vérifier la température ambiante et rectifier la température ambiante de consigne si nécessaire (« notice d'emploi du régulateur »)
	La température réglée pour le départ de chauffage est trop basse ou le mode chauffage est désactivé	Activer le mode de fonctionnement chauffage Régler la température de départ de chauffage sur la valeur souhaitée
	Présence d'air dans l'installation de chauffage	Purger les radiateurs En cas de problème récurrent : s'adresser à un installateur spécialisé
Pas d'eau chaude sanitaire, chauffage qui fonctionne correctement	La température réglée pour l'eau chaude sanitaire est trop basse ou le mode eau chaude sanitaire est désactivé	Activer le mode de fonctionnement eau chaude sanitaire Régler la température de l'eau chaude sanitaire sur la valeur souhaitée

Annexe

Défaut	Cause	Action corrective
Traces d'eau sous le produit	Conduite d'évacuation des condensats obstruée	Vérifier la conduite d'évacuation des condensats et la nettoyer si nécessaire
	Fuite au niveau de l'installation ou du produit	Fermer l'arrivée d'eau froide du produit, faire appel à un installateur spécialisé
L'écran indique  r E SEt	Défaut	Appuyer sur la touche de réinitialisation  r E SEt et patienter cinq secondes. Si le défaut ne disparaît pas, s'adresser à un installateur spécialisé
L'écran indique  et l'affichage de pression clignote < 0,5 bar (< 50.000 Pa)	Manque d'eau dans l'installation	Faire un appoint d'eau traitée En cas de problème récurrent : s'adresser à un installateur spécialisé
Affichage de pression qui clignote ≥ 2,5 bar (≥ 250.000 Pa)	Pression excessive dans l'installation	Purger un radiateur En cas de problème récurrent : s'adresser à un installateur spécialisé
L'écran indique  F0xx et l'affichage de pression clignote	Message d'erreur	S'adresser à un installateur spécialisé



Saunier Duval

Toujours à vos côtés

Notice d'utilisation et d'installation

Exacontrol E7 C
Exacontrol E7R C
Exacontrol E7R C /SH

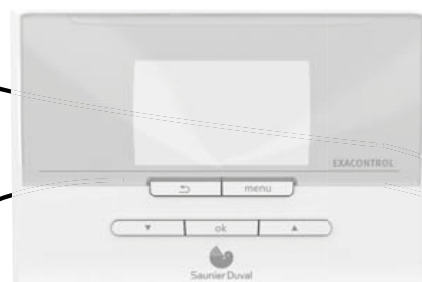


TABLE DES MATIÈRES

NOTICE D'UTILISATION

1	Sécurité.....	4
	1.1 Mises en garde relatives aux opérations.....	4
	1.2 Qualifications requises.....	4
	1.3 Consignes générales de sécurité	4
	1.4 Marquage CE.....	5
	1.5 Utilisation conforme aux prescriptions.....	5
2	Remarques relatives à la documentation.....	6
	2.1 Respect des documents applicables	6
	2.2 Conservation des documents	6
	2.3 Validité de la notice	6
3	Vue d'ensemble des appareils	6
	3.1 Structure de l'appareil	6
	3.2 Plaque signalétique.....	7
4	Utilisation	8
	4.1 Structure des commandes.....	8
	4.2 Chauffage	9
	4.3 Eau chaude	11
	4.4 Rafraîchissement	11
	4.5 Protection contre le gel.....	12
5	Mise hors service	12
	5.1 Mise hors service définitive de l'appareil	12
6	Recyclage	12
	6.1 Emballage.....	12
	6.2 Appareil.....	12
7	Garantie et service après-vente	12

1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles d'avertissement et mots-indicateurs



Danger !
Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !
Danger de mort par électrocution



Avertissement !
Risque de blessures légères



Attention !
Risques de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Qualifications requises

Cette notice s'adresse à des personnes susceptibles d'utiliser une installation de chauffage et ne disposant pas d'une expérience, d'un savoir-faire ou de connaissances spécifiques en la matière.

1.2.1 Utilisateur formé (utilisateur normal)

Utilisateur formé (utilisateur normal)	L'utilisateur est chargé de la commande et de l'entretien de l'appareil. Il est responsable du respect des intervalles de maintenance. Il n'a pas besoin de connaissances techniques ni d'expériences particulières. L'installateur spécialisé agréé doit initier l'utilisateur aux thèmes suivants. – Consignes générales de sécurité – Fonctionnement et emplacement des dispositifs de sécurité de l'installation – Utilisation de l'appareil – Mode d'économie d'énergie – Travaux d'entretien
--	---

1.3 Consignes générales de sécurité

1.3.1 Installation uniquement par un installateur spécialisé

L'installation de l'appareil doit exclusivement être effectuée par un installateur spécialisé. L'installateur spécialisé se porte également garant de la conformité de l'installation et de la mise en fonctionnement.

1.3.2 Risques d'ébouillantage avec l'eau chaude

Il existe un risque d'ébouillantage aux points de puisage d'eau chaude lorsque les températures de consigne sont supérieures à 60 °C. Les enfants en bas âge et les personnes âgées encourrent un risque même avec des températures moins élevées.

- Choisissez une température de consigne appropriée.

1.3.3 Risque de dysfonctionnement

- Veillez à ce que l'air ambiant puisse circuler librement autour du thermostat d'ambiance et que le thermostat d'ambiance ne soit pas recouvert par des meubles, rideaux ou autres objets.
- Veillez à ce que toutes les vannes des radiateurs soient complètement ouvertes dans la pièce où est installé le thermostat d'ambiance.
- Exploitez uniquement l'installation de chauffage dans un parfait état technique.
- Faites éliminer immédiatement les dérangements et les endommagements affectant la sécurité.

1.3.4 Dommages causés par le gel en raison de l'arrêt de l'appareil

Si vous arrêtez l'installation de chauffage, il se peut que certaines zones de l'installation soient endommagées par le gel.

- Ne débranchez pas la chaudière du réseau électrique.
- Laissez l'interrupteur principal de l'installation de chauffage en position « 1 ».

1.3.5 Dommages causés par le gel suite à une température ambiante trop faible

Si une température ambiante trop faible est réglée dans certaines pièces, il se peut que le gel endommage certaines parties de l'installation de chauffage.

- En cas d'absence durant une période de gel, assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service et que les pièces soient suffisamment chauffées.

1.4 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les produits satisfont aux exigences de base des directives applicables conformément à la plaque signalétique.

1.5 Utilisation conforme aux prescriptions

État actuel de la technique

Ce thermostat d'ambiance est conçu selon l'état actuel de la technique et les règles reconnues en matière de sécurité.

Toute utilisation incorrecte ou non conforme peut cependant entraîner des dommages au niveau de l'appareil lui-même ou d'autres biens matériels.

Ce thermostat d'ambiance permet de piloter une installation de chauffage en fonction d'une sonde extérieure, selon des périodes programmables.

Installation sans EXAMASTER	
Sonde extérieure facultative	Thermostat d'ambiance : EXACONTROL E7C EXACONTROL E7R C
Installation avec EXAMASTER	
Sonde extérieure obligatoire	Thermostat d'ambiance : EXACONTROL E7C EXACONTROL E7R C/SH

Ce thermostat d'ambiance peut piloter la production d'eau chaude du ballon d'eau chaude sanitaire raccordé.

FR

NOTICE D'UTILISATION

Si une pompe à chaleur est raccordée et que vous activez le mode rafraîchissement, ce thermostat d'ambiance permet de piloter une installation de rafraîchissement selon des périodes programmables.

Utilisation non conforme

Toute utilisation non conforme à l'usage prévu figurant dans la présente notice ou en-dehors du cadre décrit dans la présente notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle est également considérée comme étant non conforme. Le fabricant/fournisseur décline toute responsabilité pour des dommages résultant d'une utilisation non conforme. L'utilisateur en assume alors l'entière responsabilité.

Toute utilisation abusive est interdite !

Documents applicables

L'utilisation conforme comprend :

- Le respect des manuels d'utilisation, d'installation et d'entretien ainsi que des autres composants de l'installation.
- Le respect de toutes les conditions d'inspection et d'entretien présentées dans les notices.

2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents applicables

- Respectez impérativement tous les manuels d'utilisation qui accompagnent les autres composants de votre installation.

2.2 Conservation des documents

- Conservez précieusement le présent manuel d'utilisation ainsi que tous les documents applicables de sorte qu'ils soient disponibles à tout moment, pour vous, comme pour l'utilisateur suivant.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux appareils suivants :

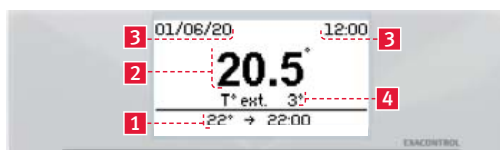
EXACONTROL – références d'articles

E7C	0020118071
E7R C	0020118072
E7R C/SH	0020147973

3 Vue d'ensemble des appareils

3.1 Structure de l'appareil

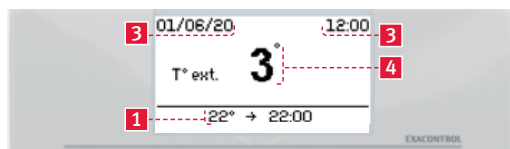
3.1.1 Fonction thermostat activée



Légende

- 1 Zone d'information sur la demande en cours
- 2 Température ambiante de la pièce
- 3 Date et heure actuelle
- 4 Température extérieure (si sonde extérieure raccordée)

3.1.2 Fonction thermostat désactivée



Légende

- 1 Zone d'information sur la demande en cours
- 2 Température ambiante de la pièce
- 3 Date et heure actuelle
- 4 Température extérieure (sonde extérieure obligatoire)

Touches :

	Revenir au menu ou réglage précédent
	Accéder au menu principal
	Naviguer dans les menus, régler une valeur
	Valider la sélection ou un réglage

Pictogrammes :

	Touches verrouillées
	Absence programmée
	Absence en cours
	Prévoir la maintenance annuelle
	Remplacer les piles (version sans fil)

3.2 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve à l'intérieur du thermostat d'ambiance et n'est pas accessible de l'extérieur.

3.2.1 Installation de chauffage

Cet appareil dispose de deux modes de fonctionnement sur le système de chauffage :

- fonction thermostat activée (l'activation de la fonction est recommandée).
- fonction thermostat désactivée

*avec fonction thermostat activée
(sonde extérieure facultative)*

Le système de chauffage adapte la température de l'eau dans le circuit de chauffage selon :

- la température ambiante,
- la température extérieure (si une sonde extérieure est raccordée).

*avec fonction thermostat désactivée
(sonde extérieure obligatoire)*

Si la fonction est désactivée, le système de chauffage ne tient plus compte de la température ambiante. Le système de chauffage utilise seulement la température extérieure.

3.2.2 Production d'eau chaude

L'appareil vous permet de régler la température et les périodes de production d'eau chaude. La chaudière chauffe l'eau dans le ballon d'eau chaude sanitaire jusqu'à la température que vous avez réglée. Vous pouvez régler des plages horaires durant lesquelles de l'eau chaude doit être disponible dans le ballon.

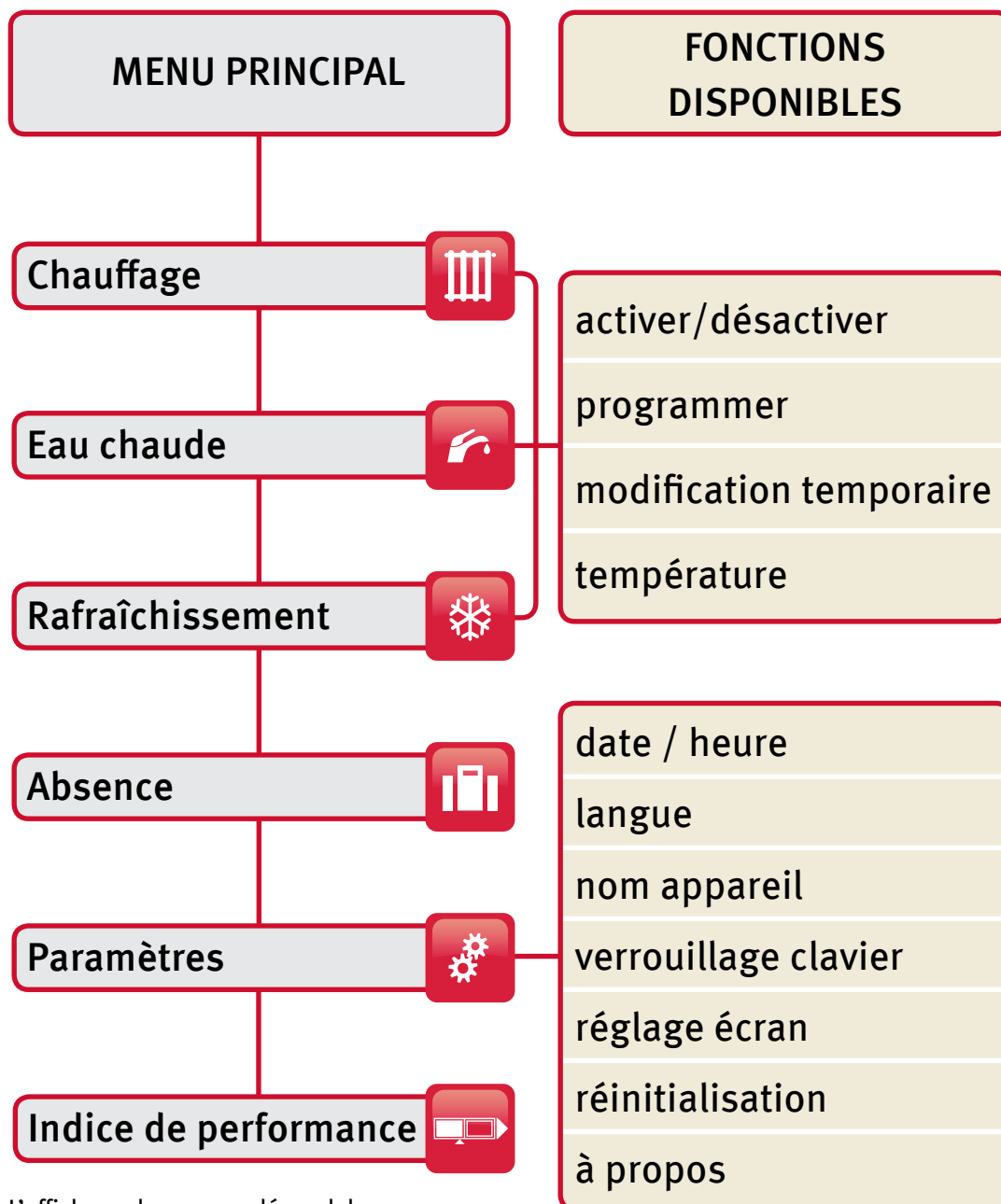
3.2.3 Rafraîchissement

Le rafraîchissement n'est possible que si la température extérieure est supérieure à la température ambiante désirée pour le rafraîchissement (si une pompe à chaleur est raccordée et que la fonction de rafraîchissement est disponible).

FR

4 Utilisation

4.1 Structure des commandes



FR

L'affichage des menus dépend des fonctions ou options de l'installation (renseignement auprès d'un professionnel qualifié).

4.2 Chauffage

4.2.1 Programme chauffage

Réglage usine :

Lundi au Vendredi			
N° de plage	Début	Fin	Temp.
1	00:00	06:30	16°C
2	06:30	22:00	20°C
3	22:00	00:00	16°C
Samedi et Dimanche			
N° de plage	Début	Fin	Temp.
1	00:00	07:30	16°C
2	07:30	23:30	20°C
3	23:30	00:00	18°C

4.2.2 Personnalisation de la programmation

Valeurs de réglage de la température (°C)	
minimum	5
maximum	30 (réglable par un professionnel qualifié)

La programmation d'une journée commence à 00:00 avec un maximum de 7 plages et 7 consignes différentes possibles sur 24h.

Le réglage d'une plage horaire s'effectue par tranche de 10 minutes avec une précision de 0,5°C. La dernière plage horaire réglable ne peut commencer après 23:50.

Le réglage de la fin d'une plage horaire modifie en même temps le début de la plage horaire suivante.

4.2.3 Accéder aux réglages

- Appuyez sur la touche **menu** > puis sélectionnez à l'écran > **chauffage** > **programme** > **réglage** > choisir un jour

Modifier une plage horaire :

- Utilisez les touches **←** (reculer) ou **ok** (avancer) pour mettre en surbrillance le réglage concerné.
- Modifiez une température ou une heure avec les touches **▼** **▲** et validez avec la touche **ok**.

Ajouter une plage horaire :

- Utilisez la touche **ok** pour mettre en surbrillance la dernière plage horaire.
- Définissez la fin de la plage horaire avec les touches **▼** **▲** et validez avec la touche **ok**.
- Augmentez ou diminuez avec les touches **▼** **▲** pour afficher la température de consigne ambiante et validez avec la touche **ok**.
- Recommencez les opérations de programmation si vous souhaitez d'autres plages horaires.

NOTICE D'UTILISATION

Supprimer une plage horaire :

La suppression s'effectue plage par plage.

- Utilisez la touche **ok** pour mettre en surbrillance la plage horaire précédent la plage horaire à supprimer.
- Utilisez la touche **▲** pour afficher le début de la plage horaire suivante.

L'affichage de la plage horaire suivante avec la température programmée s'efface automatiquement. La plage horaire sélectionnée se terminera maintenant à l'heure de la plage horaire qui vient d'être supprimée.

4.2.4 Enregistrer la programmation

Enregistrer

- Utilisez la touche **←** (reculer) pour sortir de la programmation de ce jour.
- Sélectionnez «oui» et validez avec la touche **ok** à la question «Souhaitez vous sauvegarder vos modifications».

Enregistrer et copier la programmation

- Validez la totalité des plages horaires et températures de consigne ambiante pour enregistrer la personnalisation.
- Voulez vous copier les réglages d'une journée à d'autres jours ?
 - Si vous répondez «non», les réglages seront enregistrés mais pas copiés.
 - Si vous répondez «oui», les réglages seront enregistrés et copiés suivant vos choix (voir chapitre copier la programmation).

FR

4.2.5 Copier la programmation

Cette fonction permet d'appliquer les réglages d'une journée à d'autres jours.

Elle permet de copier le jour sélectionné :

- à un jour de la semaine,
- aux jours ouvrés de la semaine (du lundi au vendredi),
- à une semaine complète (du lundi au dimanche).
- Utilisez la touche **menu** > puis sélectionnez à l'écran > **chauffage** > **programme** > **réglage** > copiez un jour
- Copiez au jour ou à un groupe de jours de votre choix en sélectionnant avec les touches **▼** **▲** et validez avec la touche **ok**.

4.2.6 Modifier temporairement le programme du chauffage

Cette fonction permet de déroger temporairement au programme en cours.

- Utilisez la touche **menu** > puis sélectionnez à l'écran > **chauffage** > **modif tempor.** > **réglage**
- Définissez la température souhaitée avec les touches **▼** **▲** et validez avec la touche **ok**.
- Définissez l'heure de fin de la modification temporaire avec les touches **▼** **▲** et validez avec la touche **ok**.

Il est également possible de déroger temporairement au programme en cours à partir de l'écran principal.

- Depuis l'écran principal, utilisez la touche **▼** **▲**.

Pour annuler

- Utilisez la touche **menu** > puis sélectionnez à l'écran > **chauffage** > **modif tempor.** > **désactiver (off)**

Il est également possible d'annuler la modification temporaire à partir de l'écran principal.

- A partir de l'écran principal, utilisez la touche .

4.3 Eau chaude

4.3.1 Régler la température de l'eau

Valeurs de réglage de la température (°C)	
minimum	38
conseillé	55
maximum	60 (réglable à l'installation)

4.3.2 Programme réchauffage eau chaude

Réglage usine :

Lundi au Dimanche			
N° de plage	Début	Fin	Temp.
1	00:00	06:00	OFF
2	06:00	22:00	ON
3	22:00	00:00	OFF

4.3.3 Personnalisation de la programmation

- Utilisez la touche **menu** > puis sélectionnez à l'écran > **eau chaude**
- Définissez les plages horaires avec le même principe de programmation utilisé pour le chauffage.

- Activez ou désactivez les plages horaires (maxi. 7 plages sur 24h).

4.4 Rafraîchissement

4.4.1 Régler la température

Cette fonction permet de régler la température souhaitée. Le système gère automatiquement le changement de consigne en fonction des conditions climatiques.

Valeurs de réglage de la température (°C)	
minimum	18
conseillé	24
maximum	30

4.4.2 Programme rafraîchissement

Réglage usine :

Lundi au Dimanche			
N° de plage	Début	Fin	Temp.
1	00:00	06:30	OFF
2	06:30	08:30	ON
3	08:30	18:00	OFF
4	18:00	22:00	ON
5	22:00	00:00	OFF

4.4.3 Personnalisation de la programmation

- Utilisez la touche **menu** > puis sélectionnez à l'écran > **rafraîchissement**
- Définissez les plages horaires avec le même principe de programmation utilisé pour le chauffage.
- Activez ou désactivez les plages horaires (maxi. 7 plages sur 24h).

4.5 Protection contre le gel

Le système de protection contre le gel de l'appareil commande la mise en fonctionnement du chauffage dès que la température ambiante dans la pièce où est installé l'appareil descend en dessous de 5 °C ou si la température extérieure est en dessous de 3 °C.

En cas d'absence prolongée et donc de mise hors tension du logement et de la chaudière, contactez un professionnel qualifié afin qu'il effectue la vidange de l'installation ou qu'il protège le circuit de chauffage par ajout d'un additif antigel spécial chauffage.

- Reportez vous à la notice du système de chauffage.

Votre circuit d'eau sanitaire (froide et chaude) n'est pas protégé par la chaudière.

6.2 Appareil

- Ne jetez pas l'appareil et ses accessoires avec les déchets ménagers.
- Assurez-vous que l'appareil et tous les accessoires sont bien recyclés dans les règles.
- Conformez-vous à toutes les prescriptions en vigueur.

7 Garantie et service après-vente

- Pour toute information ainsi que pour la garantie fabricant, contactez l'adresse figurant au dos du présent manuel.

5 Mise hors service

5.1 Mise hors service définitive de l'appareil

- Confiez la mise hors service définitive de l'appareil à un installateur spécialisé.

6 Recyclage

6.1 Emballage

- Confiez le recyclage de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé l'appareil.

SÈCHE-SERVIETTE MIXTE



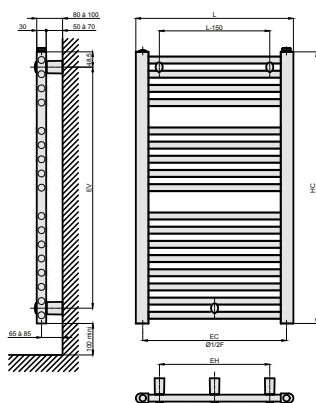
TAHITI



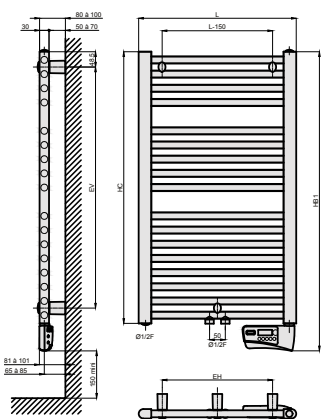
FR

INSTALLATION & ENTRETIEN

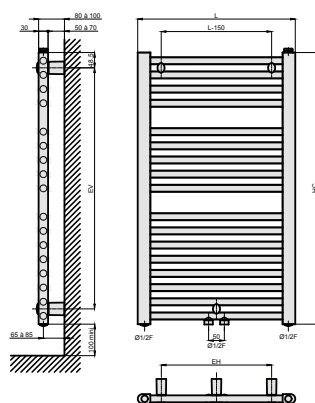
**VERSION EAU CHAUDE
STANDARD**



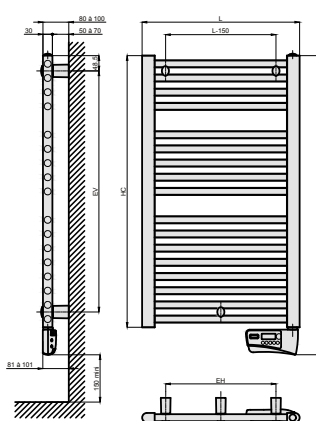
**VERSION MIXTE
RACCORDEMENT CENTRAL 50 MM
STANDARD**



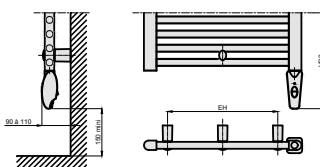
**VERSION EAU CHAUDE
RACCORDEMENT CENTRAL 50 MM**



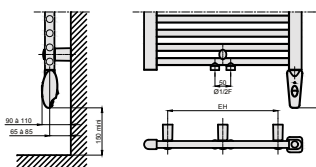
**VERSION ELECTRIQUE
STANDARD**



**VERSION ELECTRIQUE
A LIAISON RF**



**VERSION MIXTE
RACCORDEMENT CENTRAL 50 MM
A LIAISON RF**



	L	HC	HB1	HB2	EH	EV	EC
T03	500	547	634	668	350	450	455
T05	500	862	949	983	350	765	455
T07	500	1222	1309	1343	350	1125	455
T06	600	1222	-	-	450	1125	555
T08	750	1222	-	-	600	1125	705
T11	500	1537	-	-	350	1440	455
T10	600	1537	1624	1658	450	1440	555
T12	750	1537	1624	1658	600	1440	705
T13	500	1807	1894	1928	350	1710	455
T14	600	1807	1894	1928	450	1710	555
T15	750	1807	1894	1928	600	1710	705

Toutes les cotes sont exprimées en mm



FINIMETAL

Rettig Heating Group France - Immeuble Rimbaud - 22 avenue des Nations - 93420 VILLEPINTE
Tel: + 33 1 45 91 62 00, Fax: + 33 1 45 91 62 99, marketing.france@rettigicc.com - www.finimetal.fr

adresse de correspondance : **Rettig Heating Group France SAS** - Immeuble RIMBAUD - Parc des expositions
22, Avenue des Nations - CS 80049 - 95926 ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2

INSTALLATION ET ENTRETIEN DE VOTRE RADIATEUR SÈCHE-SERVIETTES

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

MISE EN GARDE

ATTENTION—Certaines parties de ce produit peuvent devenir très chaudes et provoquer des brûlures. Il faut prêter une attention particulière en présence d'enfants et de personnes vulnérables.

Les enfants âgés entre 3 et 8 ans doivent uniquement mettre l'appareil en marche ou à l'arrêt, à condition que ce dernier ait été placé ou installé dans une position normale prévue et que ces enfants disposent d'une surveillance ou aient reçu des instructions quant à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et en comprenant bien les dangers potentiels. Il convient de maintenir à distance les enfants de moins de 3 ans, à moins qu'ils ne soient sous une surveillance continue. Gardez l'appareil et son câble hors de portée des enfants âgés de moins de 8 ans.

Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans ne doivent ni brancher, ni régler, ni nettoyer l'appareil, et ni réaliser l'entretien de l'utilisateur. Cet appareil peut-être utilisé par des enfants d'au moins 8 ans ainsi que des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.

Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance. Pour éviter tout danger pour les très jeunes enfants, il est recommandé d'installer l'appareil de façon telle que le barreau chauffant le plus bas soit au moins à 600 mm au-dessus du sol. L'appareil est destiné seulement au séchage du linge lavé à l'eau. Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit-être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger. L'appareil de chauffage ne doit pas être juste en dessous d'une prise de courant, toutes les interventions sur l'appareil doivent-être effectuées hors tension et par un professionnel qualifié.

Le raccordement devra être effectué en utilisant un dispositif de coupure omni-polaire. La distance de séparation des contacts doit-être d'au moins 3 mm.

Les radiateurs sèche-serviettes sont en acier conçus pour être montés sur des fixations murales. L'appareil est livré avec ses consoles de fixations murales.

NORMES Version mixtes et électriques : Classe II - IP44 – Double isolation  (IP 24 pour les modèles avec soufflants)

Les radiateurs sèche-serviettes mixtes et électriques sont conformes aux normes NF – EN 60.335-1, 60.335.2.30, 60.335.2.43. Ces appareils bénéficient d'une double isolation sur les parties électriques classe II, et sont protégés contre les projections d'eau - IPx4. Ils sont également conformes aux directives européennes CEM 2014/30/UE et Basse Tension 2014/35/UE (marquage CE sur tous les appareils).

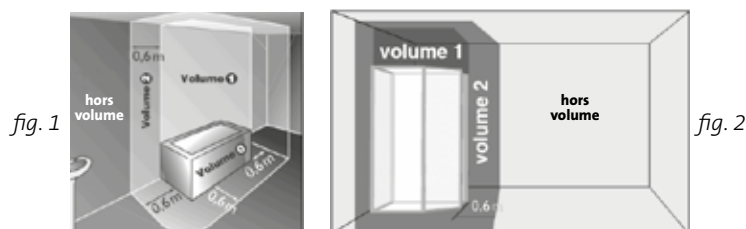
INSTALLATION ET ENTRETIEN DE VOTRE RADIATEUR SÈCHE-SERVIETTES

2. INSTALLATION DE VOTRE RADIATEUR SÈCHE-SERVIETTES

Pour profiter pleinement de votre sèche-serviettes et pour votre plus grand confort, nous vous recommandons de prendre en compte les recommandations suivantes :

2.1 Emplacement

- Les schémas ci-dessous indiquent l'emplacement correct de l'appareil.



L'appareil doit être monté sur un mur vertical et le câble d'alimentation doit être situé en position basse.

Pour les versions mixtes et électriques :

- La partie inférieure du boîtier doit se situer à une distance minimale de 150 mm du sol.
- L'appareil ne doit pas être installé à moins de 50 mm d'une paroi ni au-dessous d'une prise de courant.
- Il peut être installé dans le volume 2 (Fig.1) de la salle de bains, sous réserve qu'il ne puisse être atteint par une personne utilisant la baignoire ou la douche. Il ne doit pas être raccordé à une borne de terre.
- Cet appareil ne doit jamais être installé avec son boîtier d'alimentation en position haute.
- Le boîtier de commande ne doit pas reposer sur le sol.
- Prévoyez tout simplement des cales lors de l'installation afin de protéger l'appareil.

Pour les versions eau chaude : Cotes d'installation - Voir schéma technique

2.2 Fixations

Pour une parfaite installation des radiateurs, il est primordial que la fixation du radiateur soit effectuée de manière appropriée pour l'utilisation prévue ET toute mauvaise utilisation prévisible. Un certain nombre d'éléments doivent être pris en considération avant de réaliser l'installation comme le type et la qualité de la fixation entre le radiateur et le mur, le type et l'état du mur lui-même ainsi que les charges possibles après montage.

Dans tous les cas, il est fortement recommandé que l'installation soit effectuée par un installateur professionnel compétent ou des personnes de qualification similaire. L'installation doit être conforme aux normes en vigueur et aux règles de l'art du pays dans lequel il est mis en oeuvre.

- Pour une installation correcte du radiateur, lorsque l'appareil est situé près d'un mur, il est impératif de laisser une distance de 250 mm au minimum pour accéder au montage.
- Utilisez des vis de fixations adaptées à la nature de votre mur, sécurisez le radiateur sur le mur à l'aide des 4 vis fournies avec l'appareil.
- L'appareil devra être monté sur une cloison verticale, à l'aide des consoles murales fournies dans l'emballage.
- Les consoles de suspension de l'appareil sont réglables aussi bien en hauteur que dans le sens latéral (voir la vue éclatée dans l'emballage), ce qui permet d'effectuer un montage correct. Voir l'illustration sur le plan pour l'emplacement correct.

INSTALLATION ET ENTRETIEN DE VOTRE RADIATEUR SÈCHE-SERVIETTES

3. RACCORDEMENT

L'installation doit être conforme aux normes en vigueur et aux règles de l'art du pays dans lequel il est mis en oeuvre.

3.1 Raccordement électrique

- Les caractéristiques techniques de votre appareil sont indiquées sur la plaque signalétique située sur le côté de l'appareil. Merci d'en prendre note préalablement à toute demande d'intervention SAV.
- Toutes interventions sur les parties électriques doivent être effectuées par un professionnel qualifié. Les radiateurs sèche-serviettes doivent être installés conformément à la norme NF C 15 100 pour la France et aux règles de l'art.
- L'alimentation se fait par courant monophasé 230-240 V~ - 50Hz.
- Le raccordement doit se faire sur un bornier de sortie de câble conformément aux normes électriques en vigueur (NF C 15 100).
- Le câble d'alimentation monté d'origine doit être relié au réseau par une boîte de connexion qui devra être placée derrière l'appareil, sans interposition de prise de courant et qui sera située au moins à 250 mm du sol.
- Neutre : fil bleu – Phase : fil marron (ou autre couleur) – Fil pilote : fil noir. Le fil pilote permet d'assurer les fonctions d'abaissement de température s'il est raccordé à un programmeur spécifique. Il ne doit jamais être relié à la terre et doit être isolé de tout contact s'il n'est pas utilisé.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un câble spécifique. L'opération de remplacement de ce câble doit être réalisée par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.
- Le radiateur sèche-serviettes est rempli d'une quantité précise de fluide caloporteur. Les réparations nécessitant l'ouverture du radiateur de salle de bains ne doivent être effectuées que par le fabricant ou son service après-vente qui doit être contacté en cas de fuite du fluide caloporteur.
- Conformément à la norme NF C 15 100, un dispositif de coupure omnipolaire est obligatoire. La distance de séparation des contacts doit être d'au moins 3 mm.
- Dans le cas de pose dans une salle de bains ou de douche, le radiateur sèche-serviettes doit être protégé par un disjoncteur différentiel de 30 mA maxi.
- Lors d'une éventuelle mise au rebut de l'appareil, l'élimination du fluide caloporteur doit être effectuée uniquement par des sous-traitants approuvés.

3.2 Raccordement chauffage central - appareils en version mixte

- Cet appareil destiné à une installation de chauffage central est livré vide (sans fluide caloporteur).
- Le raccordement au chauffage central se fait soit par l'intermédiaire des 2 orifices taraudés ½" (Ø15/21), soit par l'intermédiaire d'un robinet 4 voies à sonde. Assurez-vous que l'appareil est toujours en communication avec le vase d'expansion (été comme hiver) et correctement rempli d'eau (en purgeant l'air du radiateur) avant de mettre en fonction la partie électrique.
- Respectez le sens de circulation indiqué.
- **En fonctionnement électrique, il faut fermer le robinet aller du radiateur ; le retour doit être en position «ouvert» pour que le radiateur reste en communication avec l'installation afin d'absorber l'expansion du fluide.**
- **En fonctionnement par le chauffage central, les robinets aller et retour doivent être être ouvert et l'appareil hors tension. La mise sous tension sans que l'appareil soit correctement rempli d'eau entraîne l'annulation de la garantie (détérioration de l'élément chauffant).**

INSTALLATION ET ENTRETIEN DE VOTRE RADIATEUR SÈCHE-SERVIETTES

4. CONDITIONS D'UTILISATION

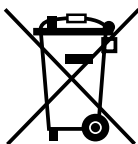
Se référer au paragraphe **MISE EN GARDE** en point 1. informations générales.

- Le radiateur peut-être utilisé en fonctionnement constant sans aucun risque.
- Pour le fonctionnement de la régulation électronique, se référer à la notice d'utilisation.

5. CONSEILS D'ENTRETIEN

Les opérations d'entretien doivent être effectuées sur un radiateur éteint. Prenez donc soin d'arrêter l'appareil. Afin d'assurer la longévité de votre radiateur, nous vous recommandons d'appliquer les quelques conseils suivants :

- Utilisez un chiffon sec (sans solvant) pour le boîtier de régulation.
- Utilisez de l'eau savonneuse tiède pour l'entretien des parois extérieures du radiateur (pas de produit abrasif ou corrosif).
- Cet appareil de chauffage est rempli d'une quantité précise de fluide caloporteur, ou eau glycolée selon les appareils. Les réparations nécessitant l'ouverture du réservoir ne doivent être effectuées que par le fabricant ou son service après-vente qui doit être contacté en cas de fuite d'eau glycolée. Ce fluide, spécialement élaboré pour cet usage ne nécessite aucun entretien particulier.



GESTION DES DECHETS DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES CONFORMEMENT A LA DIRECTIVE DEEE (2012/19/UE)

ROHS : Conforme à la directive 2011/65/UE

DEEE : Conforme à la directive 2012/19/UE

Le pictogramme sur l'étiquette du produit signifie que l'équipement ne peut être jeté avec les autres déchets, qu'il fait l'objet d'une collecte sélective en vue de sa valorisation, réutilisation ou recyclage. En fin de vie, cet équipement devra être remis à un point de collecte approprié pour le traitement des déchets électriques et électroniques. En respectant ces principes et en ne jetant pas le produit dans les ordures ménagères, vous contribuerez à la préservation des ressources naturelles et à la protection de la santé humaine. Pour tous renseignements concernant les points de collecte, de traitement, de valorisation et de recyclage, veuillez prendre contact avec les autorités de votre commune ou le service de collectes des déchets, ou encore le magasin où vous avez acheté l'équipement. Ceci s'applique aux pays dans lesquels ladite directive est entrée en vigueur.



Les emballages font l'objet d'une consigne de tri en vue du recyclage. Ne les jetez pas et faites un geste ecocitoyen en les triant.

RÉFÉRENCES DU MODÈLE (S)

TAHITI TXX2YH où XX SONT DES CHIFFRES ET Y EST E OU M

Caractéristique	Symbol	Valeur	Unité
Puissance thermique			
Puissance thermique nominale / maximale continue où "xx" = 03	$P_{nom} / P_{max,c}$	0,3	kW
Puissance thermique nominale / maximale continue où "xx" = 05	$P_{nom} / P_{max,c}$	0,5	kW
Puissance thermique nominale / maximale continue où "xx" = 07	$P_{nom} / P_{max,c}$	0,75	kW
Puissance thermique nominale / maximale continue où "xx" = 10	$P_{nom} / P_{max,c}$	1	kW
Puissance thermique nominale / maximale continue où "xx" = 12	$P_{nom} / P_{max,c}$	1,25	kW
Puissance thermique nominale / maximale continue où "xx" = 13	$P_{nom} / P_{max,c}$	1	kW
Puissance thermique nominale / maximale continue où "xx" = 14	$P_{nom} / P_{max,c}$	1,25	kW
Puissance thermique nominale / maximale continue où "xx" = 15	$P_{nom} / P_{max,c}$	1,5	kW
Puissance thermique minimale (indicatif)	P_{min}	N.A.	kW
Consommation d'électricité auxiliaire			
A la puissance thermique nominale	$e_{l_{max}}$	0,00	kW
A la puissance thermique minimale	$e_{l_{min}}$	N.A.	kW
En mode veille	$e_{l_{SB}}$	<0,001	kW
Caractéristique			
Type de contrôle de la puissance thermique/ de la température de la pièce (sélectionner)			
Contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur journalier			Non
Contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur hebdomadaire			Oui
Autres options de contrôle (sélectionner une ou plusieurs options)			
Contrôle de la température de la pièce, avec détection de fenêtre ouverte			Oui
Avec option de contrôle à distance			Non
Avec contrôle adaptatif de l'activation			Non

Coordonnées de contact: Finimétal, Rue Louis Pasteur, 62118 Biache Saint Vaast, France

BALLON D'EAU CHAUDE (T1 UNIQUEMENT)

atlantic

CHAUFFÉO-CHAUFFÉO+

Chauffe-eau électrique

Electric water heater - Elektrische boiler

F

EN

NL

NOTICE D'UTILISATION ET D'INSTALLATION

Installation and operating manual
Installatie- en gebruiksvorschriften

À conserver par l'utilisateur

Manual must be kept by end user
Richtlijnen te bewaren door de gebruiker



ATLANTIC EST UNE MARQUE FRANÇAISE

La sérénité s'installe chez vous

Avertissements Généraux

FR

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil. Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 3 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Les enfants de 3 à 8 ans ne sont autorisés à actionner que le robinet relié au chauffe-eau.

INSTALLATION

ATTENTION : Produit lourd à manipuler avec précaution.

- Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel (4°C à 5°C minimum).
- La destruction de l'appareil par surpression due au blocage de l'organe de sécurité est hors garantie.
- Prévoir une aération du local d'installation. La température de ce local ne doit pas dépasser 35°C.
- Dans une salle de bain ne pas installer ce produit dans les



Manuel à conserver même après installation du produit.

Avertissements Généraux

volumes V0, V1 et V2 (voir figures page 12).

Si les dimensions ne le permettent pas, ils peuvent néanmoins être installés dans le volume V2 ou le plus haut possible dans le volume V1 pour un horizontal.

- Placer l'appareil dans un lieu accessible.
- Se reporter aux figures d'installation page 13
- Ce produit est destiné pour être utilisé à une altitude maximale de 3000 m.
- Dans le cas d'un chauffe-eau vertical mural, s'assurer que la cloison est capable de supporter le poids de l'appareil rempli d'eau.
- Laisser au-dessous des extrémités des tubes de l'appareil un espace libre au moins égal à 300 mm (100 L) – 480 mm (150 L et 200 L) pour pouvoir intervenir sur les équipements et accessoires.
- Ce chauffe-eau est vendu avec un thermostat ayant une température de fonctionnement supérieure à 60°C en position maximale capable de limiter la prolifération des bactéries de Légionelle dans le réservoir.
- Attention, au-dessus de 50°C, l'eau peut provoquer immédiatement de graves brûlures. Faire attention à la température de l'eau avant un bain ou une douche

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

- Installer obligatoirement à l'abri du gel un organe de sécurité (ou tout autre dispositif limiteur de pression), neuf, de dimensions minimum 3/4" (20/27) (1/2" (15/21) minimum pour le modèle étroit) et de pression 0,7 MPa (7 bar) sur l'entrée du chauffe-eau, qui respectera les normes locales en vigueur.

Avertissements Généraux

- Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 MPa (5 bar). Il devra être installé sur l'arrivée d'eau froide, après le compteur.
- Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement non soumis au gel (4°C à 5°C mini), en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou en cas de vidange du chauffe-eau.
- Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation est coupée pour éviter tout risque de blessure ou d'électrocution.

L'installation électrique doit comporter en amont du chauffe-eau un dispositif de coupure omnipolaire (porte fusible, disjoncteur avec une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm, disjoncteur différentiel de 30 mA).

La mise à la terre est obligatoire. Une borne spéciale portant le repère  est prévue à cet effet.

ENTRETIEN

- Le dispositif de vidange du groupe de sécurité doit être mis en fonctionnement périodiquement (au moins une fois par mois). Cette manœuvre permet d'évacuer d'éventuels dépôts de tartre et de vérifier qu'il ne soit pas bloqué.

Avertissements Généraux

- Pour vidanger l'appareil, couper le courant, fermer l'alimentation d'eau froide, puis vidanger grâce à la manette du groupe de sécurité en ayant ouvert un robinet d'eau chaude.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

La notice d'utilisation de cet appareil est disponible en contactant le service après-vente.

8. Conseils d'entretien domestique

Pour conserver les performances de votre chauffe-eau pendant de longues années, il est nécessaire de faire procéder à un contrôle des équipements par un professionnel tous les 2 ans.

8.1. Le groupe de sécurité

Manœuvrez régulièrement (au moins une fois par mois), la soupape du groupe de sécurité. Cette manipulation permet d'évacuer les éventuels dépôts pouvant obstruer le groupe de sécurité.

Le non-entretien du groupe de sécurité peut entraîner une détérioration du chauffe-eau (non couvert par la garantie).



8.2. Vidange d'un chauffe-eau

Si le chauffe-eau doit rester sans fonctionner pendant plus d'une semaine (dans une habitation secondaire par exemple), et s'il se trouve dans un lieu soumis au gel, il est indispensable de vidanger le chauffe-eau afin de le protéger contre la corrosion.

Une fois le chauffe-eau vidangé, purger l'ensemble de la tuyauterie de votre habitation (ouvrir l'ensemble des robinets d'eau froide et d'eau chaude de l'habitation afin que tous les tuyaux soient vidés).

- ❶ Couper le courant.
- ❷ Fermer votre robinet général d'arrivée d'eau froide.
- ❸ Ouvrir la molette de la soupape de sécurité (¼ de tour).
- ❹ Ouvrir les robinets d'eau CHAUDE de manière à faire un appel d'air.
- ❺ Le chauffe-eau est vide lorsque l'eau s'arrête de couler au groupe de sécurité.
- ❻ La vidange peut prendre jusqu'à 1h30 ou plus.
- ❼ À votre retour, suivre les étapes du paragraphe 7 de « mise en service » (page 17) pour remettre votre chauffe-eau en marche.



8.3. Entretien de la cuve

Vérifier l'état de l'anode magnésium tous les deux ans et remplacer celle-ci si son diamètre est inférieur à 10 mm (pour les modèles ACI, l'anode ne nécessite aucun entretien). Un entretien de la cuve par un professionnel est fortement conseillé tous les 2 - 3 ans en fonction de la qualité de l'eau : vidange et détartrage.

Dans les régions où l'eau est calcaire, il est possible de traiter l'eau avec un adoucisseur. Ce dernier doit être bien réglé et la dureté de l'eau doit rester supérieure à 8°f.

L'utilisation d'un adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit bien réglé, agréé CSTB pour la France, vérifié et entretenu régulièrement.



Ne jetez pas votre appareil avec les ordures ménagères, mais déposez-le à un endroit assigné à cet effet (point de collecte) où il pourra être recyclé.

9. Champ d'application de la garantie

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

9.1. Des conditions d'environnement anormales

- Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après le départ d'usine.
- Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).
- Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).
- Dureté de l'eau < 8°f.
- Non respect des normes (NF EN 50160) de réseau électrique (alimentation électrique présentant des mini ou maxi de tension, des fréquences non conformes par exemple).
- Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (endroits difficilement accessibles) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.

9.2. Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art

- Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme EN 1487, ou modification de son réglage...
- Mise en place directement sur le chauffe-eau d'un système hydraulique empêchant le fonctionnement du groupe de sécurité (réduction de pression, robinet d'arrêt...) (voir page 15).
- Corrosion anormale des piquages (eau chaude ou eau froide) suite à un raccordement hydraulique incorrect (mauvaise étanchéité) ou absence de manchons diélectriques (contact direct fer-cuivre).
- Raccordement électrique défectueux : non conforme à la norme NF C 15-100 ou aux normes en vigueur dans le pays, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples, non respect des schémas de raccordements prescrits par le constructeur.
- Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
- Corrosion externe suite à une mauvaise étanchéité sur la tuyauterie.
- Absence ou montage incorrect du capot de protection électrique.
- Absence ou montage incorrect du passage de câble.
- Chute d'un appareil suite à l'utilisation de fixations non adaptées au support d'installation.

9.3. Un entretien défectueux

- Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.
- Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
- Modification du produit d'origine sans avis du constructeur ou utilisation de pièces détachées non référencées par celui-ci.
- Non respect des conditions d'entretien de l'anode magnésium (voir paragraphe «Entretien de la cuve»).

10. Conditions de garantie

Le chauffe-eau doit être installé par un professionnel ou une personne qualifiée conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos notices techniques. Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste.

Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre distributeur des pièces reconnues défectueuses d'origine par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main-d'œuvre et de transport ainsi que de toutes indemnités et prolongation de garantie.

Notre garantie prend effet à compter de la date de pose (facture d'installation ou d'achat faisant foi). En l'absence de justificatif, la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau, majorée de six mois.

La garantie de la pièce ou du chauffe-eau de remplacement (sous garantie) cesse en même temps que celle de la pièce ou du chauffe-eau remplacé (premier matériel facturé).

Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

La défaillance d'une pièce ne justifie en aucun cas le remplacement de l'appareil. Atlantic tient à votre disposition l'ensemble des pièces détachées pendant une durée de 10 ans.



Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit informer son assureur.

Ces appareils sont conformes aux directives 2014/30/UE concernant la compatibilité électromagnétique, 2014/35/UE concernant la basse tension, 2011/65/UE, 2017/2102/UE concernant la ROHS et au règlement 2013/814/UE complétant la directive 2009/125/EC pour l'écoconception.

Manuel d'installation et d'entretien

Chauffe-eau

SOMMAIRE

1.	Caractéristiques techniques.....	22
1.1.	Chauffe-eaux verticaux muraux (VM)	22
1.2.	Chauffe-eaux verticaux muraux (VM) Blindé étroit 50 L Ø 338 mm	24
1.3.	Chauffe-eaux verticaux sur socle(VS)	25
1.4.	Chauffe-eaux horizontaux (HM) raccordement dessous	26
1.5.	Chauffe-eaux horizontaux (HM) raccordement côté	27
2.	Présentation des composants.....	28
2.1.	Composants des modèles verticaux sur socle Blindés.....	28
2.2.	Composants des modèles stables Stéatite.....	29
2.3.	Composants des modèles horizontaux Blindés	29
3.	Procédures d'installation spécifiques.....	29
3.1.	Réglage de la température	29
4.	Conditions d'entretien spécifiques	29
4.1.	Pièces pouvant être remplacées.....	29
5.	Aide au dépannage.....	30
5.1.	Pas d'eau chaude	30
5.2.	Compteur électrique qui disjoncte.....	31
5.3.	Eau tiède.....	31
5.6.	Problème de fuite.....	32
5.5.	Bruit de bouillonnement	32
5.4.	Eau trop chaude - vapeur	32

1. Caractéristiques techniques

1.1. Chauffe-eaux verticaux muraux (VM)

		50 litres		75 litres		100 litres	
Tension (V)		220 - 240 V monophasé					
Résistance		Blindée	Stéatite	Blindée	Stéatite	Blindée	Stéatite
Puissance (W)		1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200
Dimensions (mm)	Ø	505	505	513	513	513	513
	H	575	575	705	705	835	835
	A	370	370	570	570	750	750
	B	/	/	/	/	/	/
	C	530	530	530	530	530	530
Temps de chauffe réel*		2h26	2h46	4h12	4h09	5h13	5h12
Qpr (Consommation entretien)**		0,71	0,79	1,06	1,07	1,18	1,21
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C)		-	-	137	140	176	182
Poids à vide (kg)		22	22	22	23	26	27
Poids rempli (kg)		72	72	97	98	126	127

		150 litres		200 litres	
Tension (V)		220 - 240 V monophasé			
Résistance		Blindée	Stéatite	Blindée	Stéatite
Puissance (W)		1 600	1 800	2 200	2 200
Dimensions (mm)	Ø	513	513	513	513
	H	1 155	1 155	1 475	1 475
	A	1 050	1 050	1 050	1 050
	B	800	800	800	800
	C	530	530	530	530
Temps de chauffe réel*		5h50	5h12	5h42	6h11
Qpr (Consommation entretien)**		1,61	1,59	1,96	1,98
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C)		279	275	375	373
Poids à vide (kg)		34	35	43	44
Poids rempli (kg)		184	185	243	244

*Temps de chauffe réel pour chauffage de 15° à 65°C

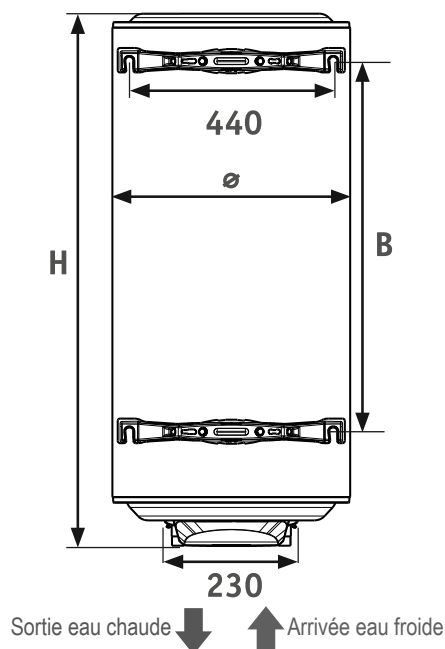
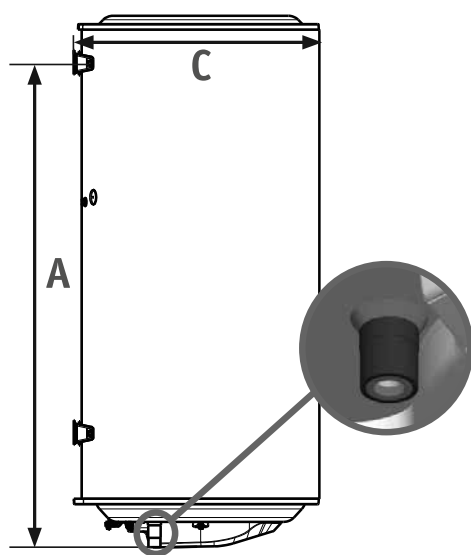
**Consommation d'entretien en kWh pour 24 heures pour de l'eau à 65°C (ambiance 20°C)

		100 litres compact		150 litres compact		200 litres compact	
Tension (V)		220-240 V~ monophasé					
Résistance		Blindée	Stéatite	Blindée	Stéatite	Blindée	Stéatite
Puissance (W)		1 200	1 200	1 600	1 800	2 200	2 200
Dimensions (mm)	Ø	570	570	570	570	570	570
	H	740	740	990	990	1 245	1 245
	A	570	570	750	750	1 050	1 050
	B	/	/	500	500	800	800
	C	590	590	590	590	590	590
Temps de chauffe réel*		5h28	5h32	6h00	5h21	5h55	5h58
Qpr (Conso. entretien)**		1,15	1,16	1,49	1,45	1,83	1,81
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C)		182	182	276	272	363	373
Poids à vide (kg)		29	30	38	39	44	45
Poids rempli (kg)		129	130	188	189	244	245

*Temps de chauffe réel pour chauffage de 15° à 65°C

**Consommation d'entretien en kWh pour 24 heures pour de l'eau à 65°C (ambiance 20°C)

Représentation schématique



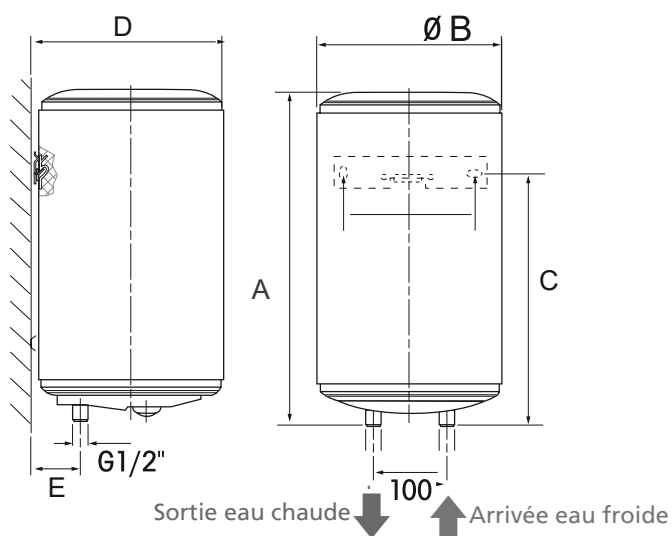
1.2. Chauffe-eaux verticaux muraux (VM) Blindé étroit 50 L Ø 338 mm

		50 litres Blindé étroit sur évier
Tension (V)		230 V monophasé
Résistance		Blindée
Puissance (W)		2 000
Dimensions (mm)	A	918
	B	338
	C	750
	D	345
	E	81
Temps de chauffe réel*		1h36
Qpr (Consommation entretien)**		1,11
Poids à vide (kg)		14,5

Le thermostat est réglé en usine à 65° C (± 5°C). Il vous est possible de modifier ce réglage par la molette du thermostat. Diminuer la température de réglage contribue à diminuer les dépôts de calcaire. Le témoin de fonctionnement reste allumé uniquement pendant la phase de chauffe.

*Temps de chauffe réel pour chauffage de 15° à 65°C

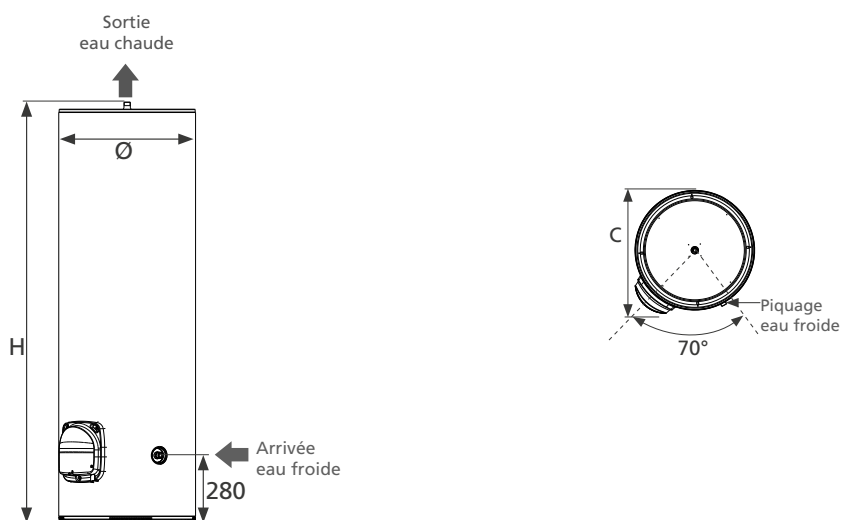
**Consommation d'entretien en kWh pour 24 heures pour de l'eau à 65°C (ambiance 20°C)



1.3. Chauffe-eaux verticaux sur socle(VS)

		200 litres		250 litres	300 litres		
Tension (V)		220-240 V monophasé					Tous courants
Résistance		Blindée	Stéatite	Stéatite	Blindée	Stéatite	Blindée
Puissance (W)		2 200	2 200	3 000	3 000	3 000	3 000
Dimensions (mm)	Ø	575	575	575	575	575	570
	H	1 270	1 270	1 510	1 765	1 765	1 765
	A	280	280	280	280	280	300
	B	590	590	590	590	590	640
Temps de chauffe réel**		5h06	5h22	4h45	5h53	6h08	5h51
Qpr (Consommation entretien)***		1,82	1,85	2,11	2,41	2,50	2,49
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C)		366	364	429	537	537	531
Poids à vide (kg)		47	47	53	60	60	68
Poids rempli (kg)		247	247	303	360	360	368

Représentation schématique



* Appareils livrés câblés en triphasé 230/400V3~ commutables en monophasé 230V~

** Temps de chauffe réel pour chauffage de 15° à 65°C

*** Consommation d'entretien en kWh pour 24 heures pour de l'eau à 65°C (ambiance 20°C)

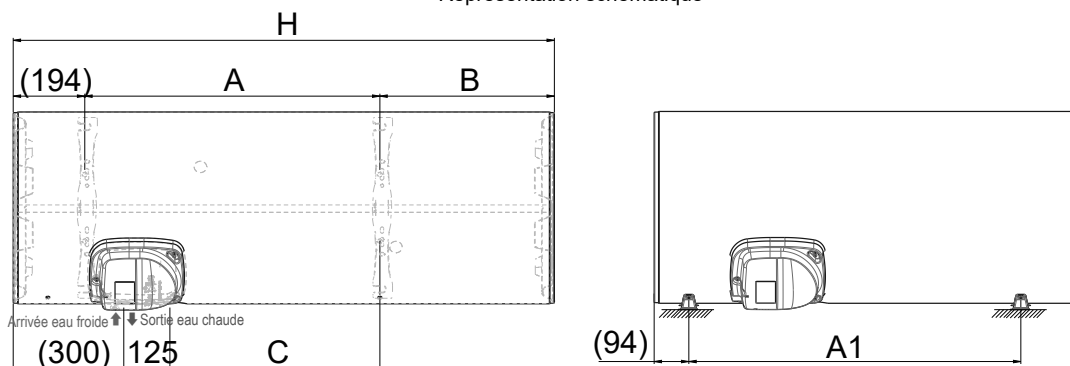
1.4. Chauffe-eaux horizontaux (HM) raccordement dessous

		75 litres	100 litres	150 litres	200 litres
Tension (V)		230 V monophasé			
Résistance		Blindée			
Puissance (W)		1 600	1 600	2 200	2 200
Dimensions (mm)	Ø	520	520	520	520
	H	700	830	1 140	1 460
	A	370	500	800	800
	A1	470	600	900	900
	B	135	135	150	470
	C	145	275	575	575
Temps de chauffe réel*		2h59	3h36	4h03	5h06
Qpr (Conso. entretien)**		1,04	1,16	1,71	1,94
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C)		142,2	176,1	260,6	347,2
Poids à vide (kg)		28	32	39	48
Poids rempli (kg)		103	132	189	248

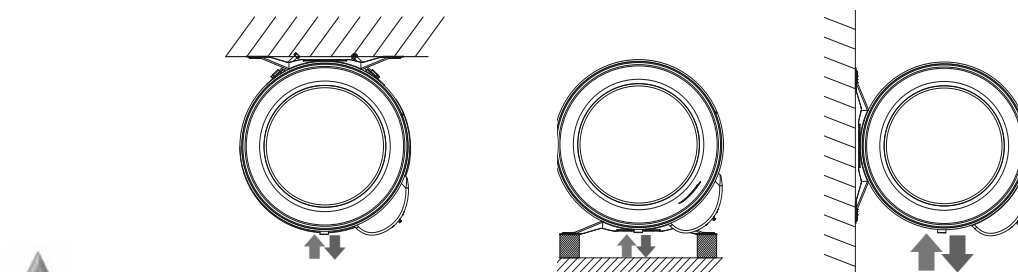
*Temps de chauffe réel pour chauffage de 15° à 65°C

**Consommation d'entretien en kWh pour 24 heures pour de l'eau à 65°C (ambiance 20°C)

Représentation schématique



Différentes possibilités d'accrochage :



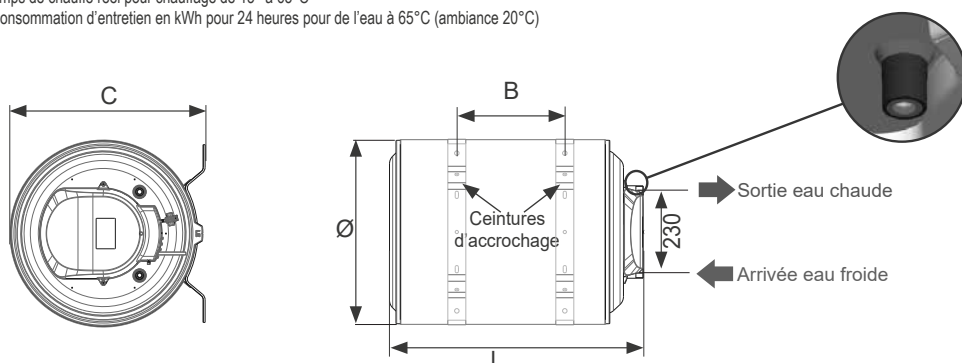
Pour une fixation au plafond, utiliser obligatoirement le kit de cerclage prévu à cet effet (accessoire en option, se reporter à sa notice spécifique).

1.5. Chauffe-eaux horizontaux (HM) raccordement côté

		75 litres	100 litres	150 litres	200 litres
Tension (V)		220-240 V monophasé			
Résistance		Blindée			
Puissance (W)		2 000	2 000	2 000	2 000
Dimensions (mm)	Ø	513	570	570	570
	H	705	740	990	1 245
	B	Variable			
	C	530	590	590	590
Temps de chauffe réel*		2h27	3h15	4h55	6h14
Qpr (Consommation entretien)**		1,41	1,59	1,94	2,38
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C)		152	192	281	369
Poids à vide (kg)		22	29	38	44
Poids rempli (kg)		97	129	188	244

*Temps de chauffe réel pour chauffage de 15° à 65°C

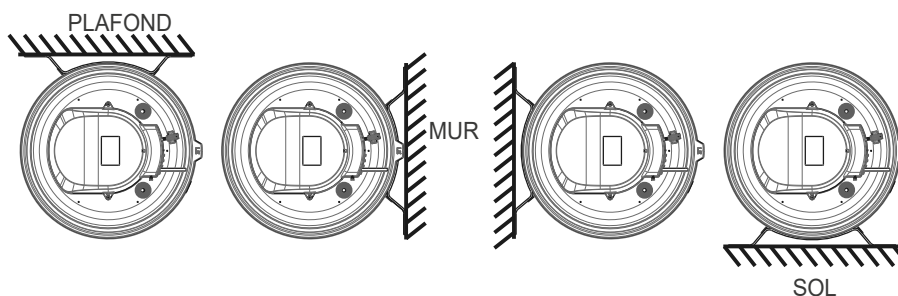
**Consommation d'entretien en kWh pour 24 heures pour de l'eau à 65°C (ambiance 20°C)



Différentes possibilités d'accrochage :

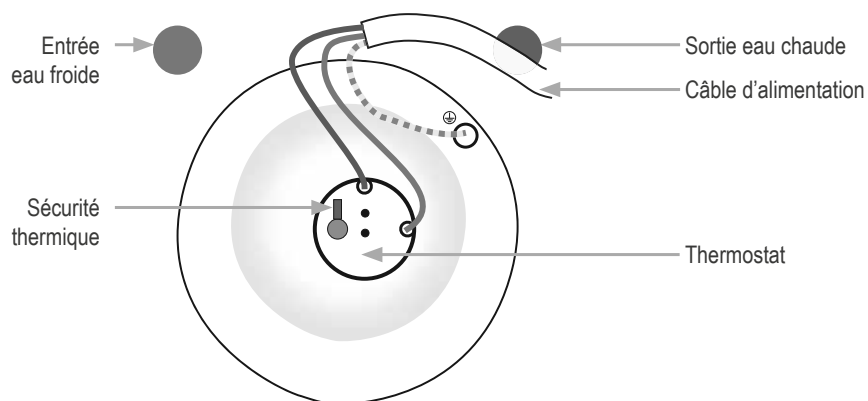


Aligner les piquages verticalement avec la sortie eau chaude (rouge) au-dessus de l'eau froide (bleu).

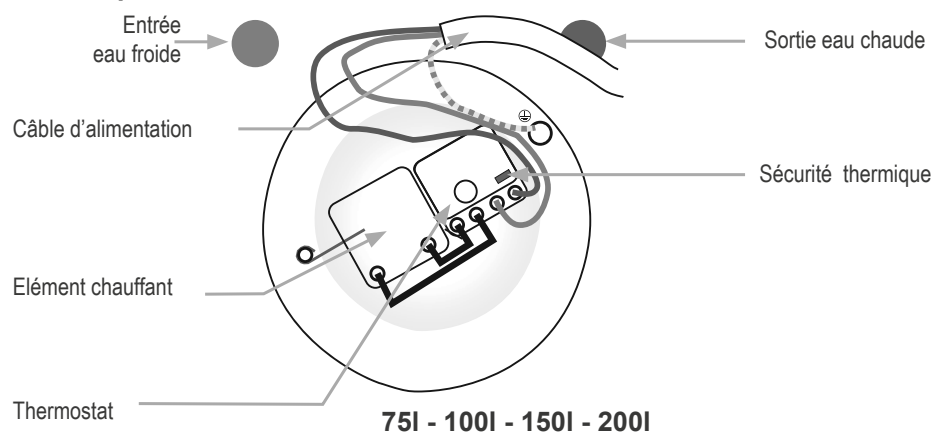


2. Présentation des composants

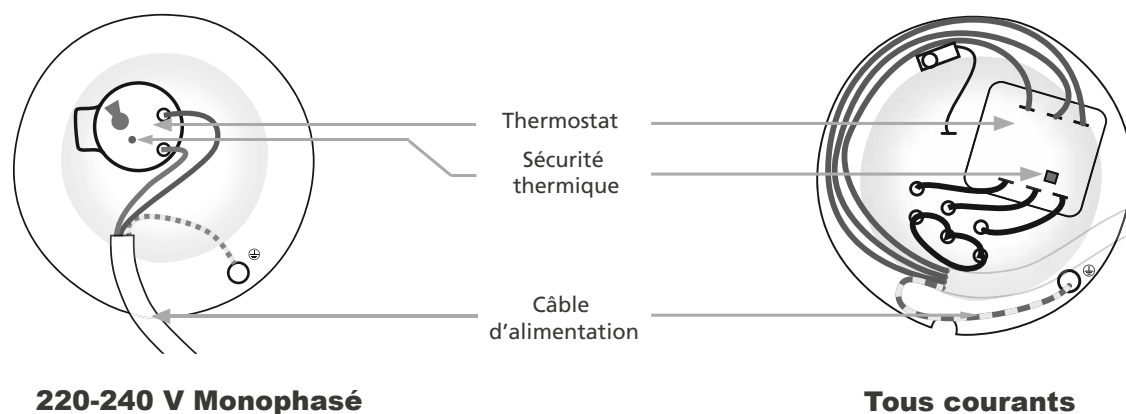
Composants des modèles verticaux muraux Blindés



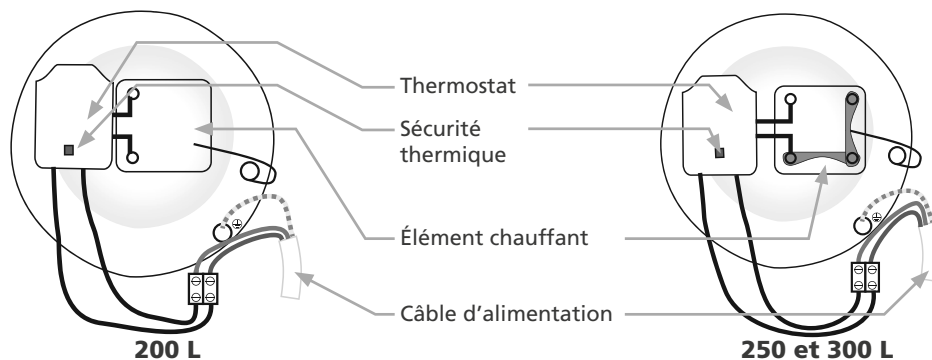
II.2 Composants des modèles verticaux muraux Stéatite



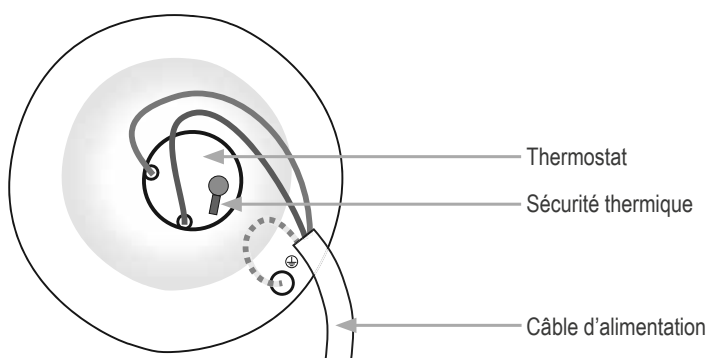
2.1. Composants des modèles verticaux sur socle Blindés



2.2. Composants des modèles stables Stéatite



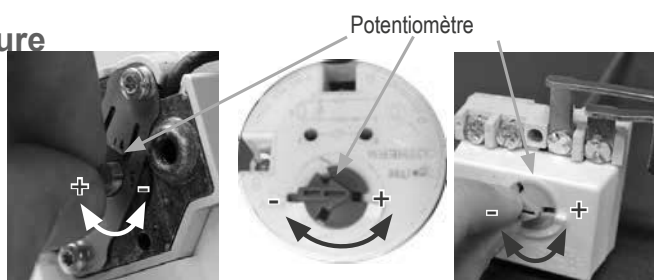
2.3. Composants des modèles horizontaux Blindés



3. Procédures d'installation spécifiques

3.1. Réglage de la température

La température est réglée en usine à 65° C.
La température peut être abaissée en tournant la molette.



4. Conditions d'entretien spécifiques

4.1. Pièces pouvant être remplacées

- Thermostat
- Capot
- Corps de chauffe (uniquement pour les chauffe-eau Stéatite)
- Élément chauffant
- Joint

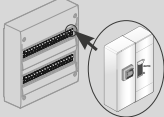
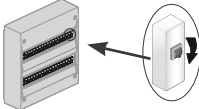
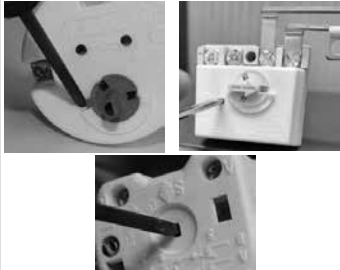


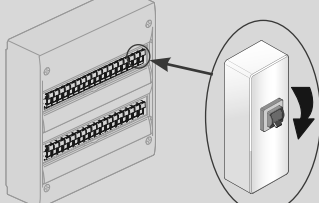
Le remplacement du corps de chauffe ou l'ouverture du chauffe-eau implique le remplacement du joint.

Toute opération de remplacement doit être effectuée par une personne habilitée avec des pièces d'origine constructeur.

5. Aide au dépannage

5.1. Pas d'eau chaude

Action à mener	Solution	Cause
1. Faire vérifier par un professionnel l'alimentation électrique (à l'aide d'un multimètre). 	S'il n'y a pas de courant aux bornes du chauffe-eau : faites intervenir un électricien.	Défaut d'alimentation électrique.
2. Si vous avez une tarification Heures pleines / Heures creuses, 2.1. Passer en marche forcée depuis votre tableau électrique. 2.2. Vérifier la position du disjoncteur (doit être en position ON). 	S'il y a du courant aux bornes du chauffe-eau, passer à l'action suivante.	
1. Couper le courant sur le chauffe-eau (le disjoncteur doit être en position OFF).  2. Réenclencher la sécurité du thermostat en appuyant sur le bouton rouge  3. Si vous avez une tarification HC/HP, passer en marche forcée depuis votre tableau électrique.	Si le thermostat se met en sécurité régulièrement, procéder au détartrage du chauffe-eau (voir chapitre entretien) et resserrer l'ensemble des connexions électriques (après avoir coupé le courant). Si la sécurité n'est pas enclenchée, passer à l'action suivante.	Mise en sécurité du thermostat. NOTA : il est préférable de remplacer le thermostat si celui-ci s'est mis en sécurité de nombreuses fois. (>10 fois)

Action à mener	Solution	Cause
1. Couper le courant sur le chauffe-eau (le disjoncteur doit être en position OFF).  2. Prendre la mesure de la résistance sur les bornes de l'élément chauffant à l'aide d'un multimètre (en position ohm). 	Valeur nulle ou infinie. Valeur ohmique > 0.	Remplacer la résistance défectueuse. Remplacer le thermostat.

5.2. Compteur électrique qui disjuncte

Actions à mener	Solution	Cause
1. Vérifier que le compteur ne disjuncte que lorsque le chauffe-eau se met en chauffe. 2. Si vous avez une tarification heures creuses / Heures pleines, 2.1 Passer en marche forcée depuis votre tableau électrique. 2.2 Vérifier la position du disjoncteur (doit être en position ON).	Le compteur saute dès que le disjoncteur du chauffe-eau est sur ON. Sur un produit blindé : Remplacer l'élément chauffant. Sur un produit stéatite : Nettoyer l'endroit où est logé l'élément chauffant (intérieur creux) à l'aide d'un chiffon ou d'un goupillon de bouteille. Si le problème persiste : Remplacer l'élément chauffant.	Résistance défectueuse. Résidus dans le fourreau de la résistance. Résistance défectueuse.

5.3. Eau tiède

Actions à mener	Solution	Cause
1.1. Couper l'alimentation électrique du chauffe-eau. 1.2. Ouvrir le capot plastique. 1.3. Mettre le thermostat au maximum. Voir paragraphe III Réglage de la température.	Laisser le réglage du thermostat au maximum afin de profiter d'une eau bien chaude et en quantité suffisante.	Mauvais réglage du thermostat.
2.1. Fermer l'arrivée d'eau froide au groupe de sécurité.  2.2. Ouvrir un robinet d'eau chaude de l'habitation.	Si de l'eau s'écoule du robinet d'eau chaude, alors un des robinets de l'habitation est défectueux. Remplacer le robinet défectueux ou faire appel à un plombier pour qu'il trouve l'origine du problème.	Un robinet (mitigeur) de l'habitation laisse passer de l'eau froide dans le circuit d'eau chaude.

5.6. Problème de fuite

Actions à mener	Solution	Cause
Fuite localisée aux piquages d'eau froide et eau chaude		
1. Couper l'alimentation électrique. 2. Procéder à la vidange du chauffe-eau (voir page 18).	Refaire l'ensemble des raccords (voir page 15, chapitre installation).	Mauvaise étanchéité des raccords.
Fuite localisée au niveau des écrous situés sous le capot plastique		
1. Couper l'alimentation électrique. 2. Procéder à la vidange du chauffe-eau (voir page 18).	Procéder au remplacement du joint d'étanchéité et de la bride de fermeture.	Joint d'étanchéité détérioré ou corps de chauffe fuyard.
Fuite localisée au niveau de la cuve		
1. Couper l'alimentation électrique. 2. Procéder à la vidange du chauffe-eau (voir page 18).	Remplacer le chauffe-eau.	Corrosion de la cuve.

5.5. Bruit de bouillonnement

Actions à mener	Solution	Cause
1. Vérifier que le bruit a lieu quand le chauffe-eau est en cours de chauffe.	Si le bruit a lieu pendant la chauffe, procéder au détartrage du chauffe-eau (voir chapitre entretien page 18).	Chauffe-eau entartré.
	Si le bruit n'a pas lieu pendant la chauffe ou s'il s'agit de bruits de claquements ou s'il a lieu au moment de l'ouverture d'un robinet, faites intervenir un plombier pour qu'il trouve l'origine du problème.	Le chauffe-eau n'est pas en cause.



Sur un produit blindé, il s'agit d'un phénomène normal car la résistance est directement plongée dans l'eau.

5.4. Eau trop chaude - vapeur

Actions à mener	Solution	Cause
1.1. Couper immédiatement l'alimentation électrique du chauffe-eau.  1.2. Vérifier le câblage électrique du chauffe-eau.	Refaire le câblage électrique du chauffe-eau selon le schéma page 21.	Branchement direct à la résistance sans passer par le thermostat.
2.1 Couper l'alimentation électrique du chauffe-eau. 2.2 Ouvrir le capot plastique. 2.3 Baisser légèrement le réglage du thermostat en tournant la molette. Voir page 29, paragraphe III Réglage de la température.	Régler le thermostat à la température souhaitée.	Thermostat réglé au maximum.



CERTIFICAT DE GARANTIE

À CONSERVER PAR L'UTILISATEUR DE L'APPAREIL

■ DURÉE DE GARANTIE

- 5 ans pour la cuve des chauffe-eau de 50 à 500 L et leur porte bougie.
- 2 ans pour les équipements amovibles: joint de porte, élément chauffant, thermostat...

■ WARRANTY CERTIFICATE - To be kept by the end user - Warranty period:

- 5 years for the 50 to 500 L water heater tanks and their heating element sheaths.
- 2 years for removable equipment: door seal, heating element, thermostat, etc.

■ GARANTIEBON - Te bewaren door de gebruiker van het toestel - Garantieduur:

- 5 jaar op de kuip en de verwarmingselementhuls van de boilers.
- 2 jaar op demonteerbare onderdelen: deurafdichting, verwarmingselement, thermostaat...

- Le remplacement d'un composant ou d'un produit ne peut en aucun cas prolonger la durée initiale de la garantie.
- Notre responsabilité ne saurait être engagée pour des dommages causés par une mauvaise installation ou par le non-respect des instructions se trouvant dans le document.
- **ATTENTION:** Un produit présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur site à la disposition des experts d'assurance et le sinistré doit en informer son assureur. Tout remplacement doit se faire en accord avec l'assurance.
- Replacement of any component or product will in no case result in the extension of the initial warranty period.
- Atlantic is not liable for damage caused by improper installation or failure to follow the instructions in this document.
- **WARNING:** In the case of an insured event, the product must be made available to claims adjusters and the victim must inform their insurance provider. The insurance provider must approve any replacement.
- De vervanging van een onderdeel zal in geen geval leiden tot verlenging van de oorspronkelijke garantieperiode.
- Wij kunnen onder geen beding aansprakelijk worden gesteld voor schade die voortvloeit uit een verkeerde installatie of de niet-naleving van de instructies in het document.
- **OPGELET:** Indien wordt verondersteld dat een product aan de oorzaak ligt van de schade, moet dit ter beschikking gehouden worden van de experts van de verzekering en het slachtoffer moet de schade melden aan zijn verzekering. Een vervanging kan enkel gebeuren met het akkoord van de verzekering.

DATE D'ACHAT :
Purchase date / Aankoopdatum

NOM ET ADRESSE DU CLIENT :
Client name and address / Naam-Adres

MODÈLE ET N° DE SÉRIE :
À relever sur l'étiquette signalétique du chauffe-eau
Located on the water heater's identification label
Model en serienummer overnemen van het identificatielabel van de boiler

BIP
Rue Monge - BP 65
F-85002 LA ROCHE SUR YON
International : consultez votre installateur
Raadpleeg uw installateur

www.atlantic.fr

Cachet du revendeur
Retailer stamp / Stempel van de handelaar

RADIATEUR ÉLECTRIQUE (T1 UNIQUEMENT)

atlantic

On est bien chez vous.

Home solutions 

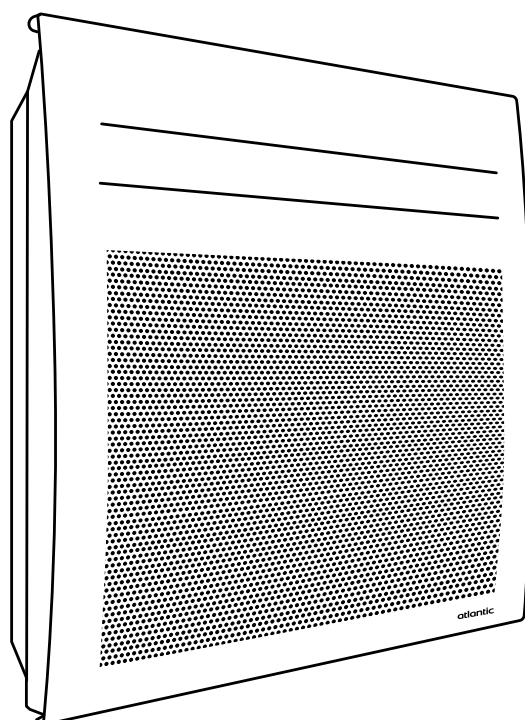
SOLIUS

PANNEAU RAYONNANT

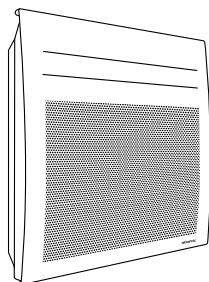
F

NOTICE D'UTILISATION
ET D'INSTALLATION

À conserver par l'utilisateur



• MARQUE FRANÇAISE • RECOMMANDÉE PAR LES PROFESSIONNELS • SOLUTIONS CONNECTÉES

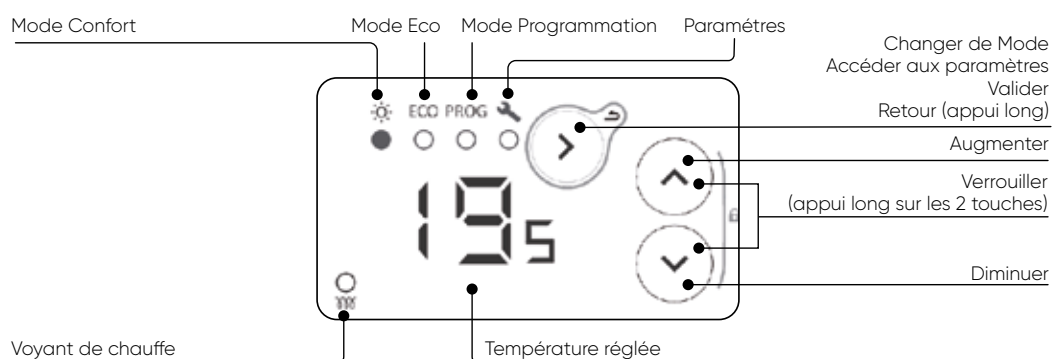


SOLIUS

Panneau rayonnant

NOTICE D'UTILISATION SIMPLIFIÉE

BOÎTIER DE COMMANDE



Lorsque l'appareil fonctionne mais que le boîtier n'est pas manipulé, l'écran n'affiche pas la température. Appuyez sur l'une des touches pour activer l'affichage.

LES AFFICHAGES

19.5	Température Confort	19.5	Sortie du menu
19.5	Température Eco	19.5	Réglage de l'heure et du jour
19.5	Pas de chauffe	19.5	Affectation des programmes pré-définis aux 7 jours de la semaine
19.5	Entrée du menu	19.5	Personnalisation des programmes
		19.5	Détection de fenêtre ouverte

1 - JE METS EN MARCHÉ MON PANNEAU RAYONNANT POUR LA PREMIÈRE FOIS

- J'actionne l'interrupteur situé à l'arrière du boîtier de commande.
- J'appuie sur n'importe quelle touche pour activer l'affichage.

Par défaut, le mode Confort est sélectionné et la température est réglée à 19 °C.

SUITE EN PAGE 2



2 - JE RÈGLE LA TEMPÉRATURE

ACTIVEZ LE MODE CONFORT :



Augmentez ou baissez la température en utilisant les flèches :



: vous pouvez **augmenter la température jusqu'à 28°C max**



: vous pouvez **baisser la température jusqu'à 12°C mini**

: Température Hors gel, non modifiable

: L'appareil ne chauffe plus



3 - JE RÈGLE L'HEURE ET LA DATE

RENDEZ-VOUS DANS LE MENU PARAMÉTRAGES :



RÉGLEZ L'HEURE ET LA DATE

Réglez l'heure
de 0 à 23 H

HH 00
 23

Réglez les minutes
de 0 à 59 min

nn 00
 59

Réglez le jour

1 lundi	5 vendredi
2 mardi	6 samedi
3 mercredi	7 dimanche
4 jeudi	

d 1
 7

Appui long x3
pour revenir
au mode initial

4 - JE METS MON APPAREIL EN MODE PROGRAMMATION

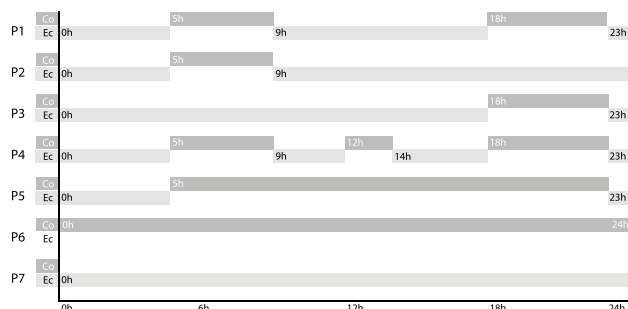
ACTIVEZ LE MODE PROGRAMMATION :



La programmation permet d'adapter la température de la pièce à votre rythme de vie. Vous pouvez régler la température selon vos périodes de présence (mode CONFORT) et d'absence (mode ECO).

- Mode **CONFORT** : pour une température ambiante agréable dans votre pièce. La température est préréglée à 19 °C.
- Mode **ECO** : permet d'abaisser la température de votre pièce lors d'une absence prolongée (entre 2 et 24 heures) de la maison ou pendant la nuit. La température est diminuée de 2 °C par rapport à la température CONFORT.

L'APPAREIL DISPOSE DE 7 PROGRAMMES :



Co = Confort Ec = Eco

Par défaut, un programme est déjà attribué à chacun des jours de la semaine :

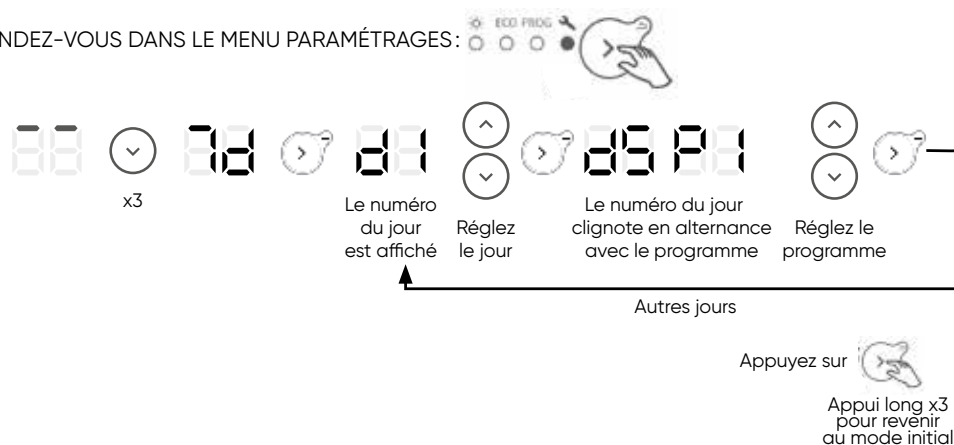
d1 lundi	d2 mardi	d3 mercredi	d4 jeudi	d5 vendredi	d6 samedi	d7 dimanche
P1					P2	

SUITE EN PAGE 3



5 - JE PROGRAMME MON PANNEAU RAYONNANT

RENDEZ-VOUS DANS LE MENU PARAMÉTRAGES :



Exemple : je ne travaille pas le vendredi, je souhaite affecter le programme P6 au vendredi (d5)



Une fois les programmes affectés à chaque jour, appuyez sur



6 - J'UTILISE LA DÉTECTION AUTOMATIQUE DE FENÊTRE OUVERTE/FERMÉE

La détection de fenêtre ouverte permet de couper automatiquement l'appareil afin d'éviter de chauffer la pièce inutilement. L'appareil reprend la programmation initiale lorsque que la fermeture de fenêtre est détectée. Cette fonction est activée par défaut.

RENDEZ-VOUS DANS LE MENU PARAMÉTRAGES :



7 - JE VERROUILLE LES COMMANDES

- Je fais un appui long sur les deux touches en même temps.
L'écran affichera alors  lors d'un appui sur une touche.
- Pour déverrouiller, je fais de nouveau un appui long sur les deux touches en même temps.

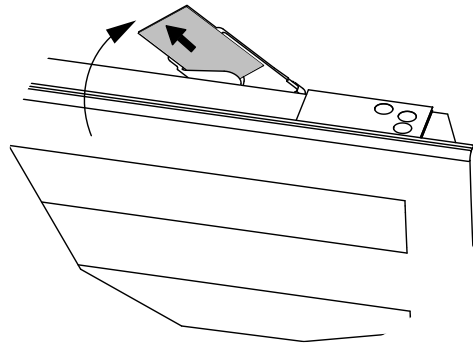


VOUS SOUHAITEZ AVOIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS POUR LA PROGRAMMATION ?
www.atlantic.fr

Fonctionnement



Une notice d'utilisation rapide est disponible à l'arrière du boîtier de commande.



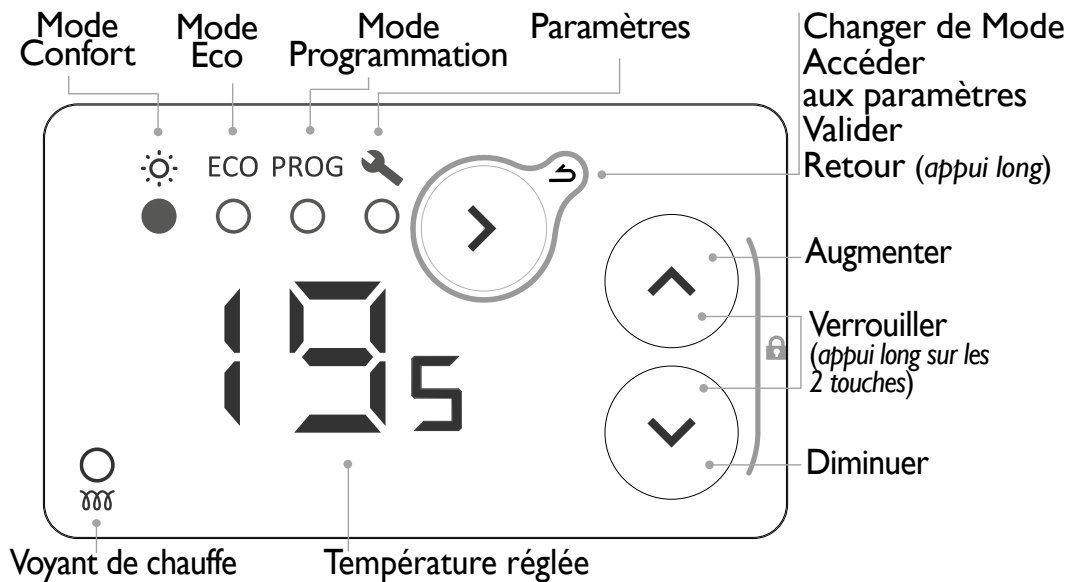
Scannez l'étiquette collée sur l'appareil pour **accéder à des informations complémentaires** sur l'utilisation de votre appareil.



LE BOÎTIER



Appuyez sur n'importe quelle touche pour activer l'affichage.



L'INTERRUPTEUR

Un interrupteur Marche/Arrêt est situé à l'arrière du boîtier de commande de l'appareil.



Utilisez celui-ci uniquement pour un arrêt prolongé (période hors chauffe, privilégiez l'utilisation du mode Hors Gel pour les arrêts de plusieurs jours).

Si vous aviez réglé la date et l'heure, lorsque l'appareil est mis hors tension, un nouveau réglage peut vous être demandé.

LES AFFICHAGES

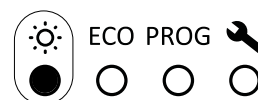
	Température Confort		Réglage de l'heure et du jour
	Température Eco		
	Pas de chauffe		Affectation des programmes pré-définis aux 7 jours de la semaine
	Entrée du menu		Personnalisation des programmes
	Sortie du menu		Détection de fenêtre ouverte

LES MODES DE FONCTIONNEMENT

Plusieurs modes de fonctionnement sont proposés :

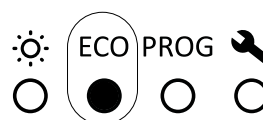
MODE CONFORT

Vous réglez votre température lorsque vous êtes présent. L'appareil suit en permanence la température de confort réglée. Cette température est également celle appliquée dans le mode Programmation pour les phases Confort.



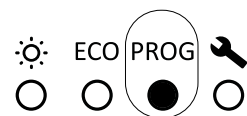
MODE ECO

Ce mode est utilisé en cas d'absence courte (<48h). La température Eco est toujours inférieure d'au moins 2°C par rapport la température Confort. Cette température est également celle appliquée dans le mode Programmation pour les phases Eco.



MODE PROGRAMMATION

L'appareil suit les programmes internes de chaque jour de la semaine. Ces programmes définissent à quelles heures de la journée l'appareil doit suivre la température Confort ou la température Eco. Des programmes sont pré-définis. Il est possible de les personnaliser (voir «Personnaliser un programme»).



Pour utiliser le mode programmation vous devez d'abord régler l'heure et le jour dans Paramétrage .



Si l'appareil reçoit des ordres par la liaison fil pilote :

- il suit les ordres prioritaires Arrêt et Hors Gel.
- il suit les ordres Confort, Conf-1, Conf-2 et Eco uniquement en dehors du mode Programmation.

Utilisation

PREMIERE MISE EN MARCHÉ



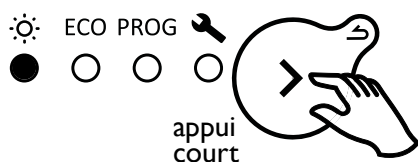
Appuyez sur n'importe quelle touche pour activer l'affichage.

A la première mise sous tension, le mode Confort est sélectionné et la température est réglée à 19° C.

A la première mise en chauffe, une légère odeur peu apparaître correspondant à l'évacuation des éventuelles traces liées à la fabrication de l'appareil. Nous vous conseillons de mettre votre appareil en chauffe à 28°C pendant 1 heure à la première mise en service.

LE MODE CONFORT

SÉLECTIONNER LE MODE CONFORT



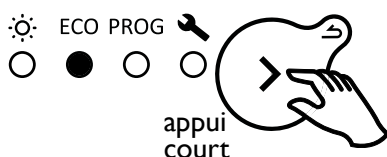
RÉGLER LA TEMPÉRATURE

Utilisez les touches   pour régler la température (température souhaitée).

	Augmentez ou diminuez de 12°C mini à 28°C max par intervalles de 0.5°C.
	Diminuez jusqu'à 7° C (<i>température Hors Gel non modifiable</i>).

LE MODE ECO

SÉLECTIONNER LE MODE Eco



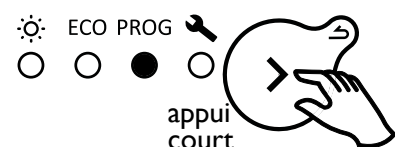
RÉGLER LA TEMPÉRATURE

Utilisez les touches pour régler la température (température souhaitée).

	Augmentez ou diminuez de 10°C mini à 19°C max par intervalles de 0.5°C. La température maxi est toujours limitée à 2°C en dessous de la température Confort.
	Diminuez jusqu'à 7° C (température Hors Gel non modifiable).

LE MODE PROGRAMMATION

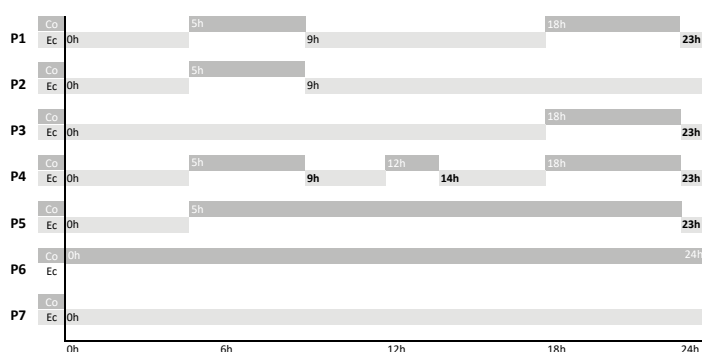
SÉLECTIONNER LE MODE PROGRAMMATION



Pour utiliser le mode programmation, vous devez d'abord régler l'heure et le jour dans Paramétrage .

FONCTIONNEMENT EN MODE PROGRAMMATION

L'appareil dispose de 7 programmes (modifiables) qui définissent à quelles heures de la journée l'appareil doit suivre la température Confort (Co, température réglée en Mode Confort) ou la température Eco (Ec, température Confort - 2°C).



Co = Confort Ec = Eco

Par défaut, un programme est déjà attribué à chacun des jours de la semaine.

Vous pouvez modifier l'attribution des programmes. dans Paramétrage .

d1 lundi	d2 mardi	d3 mercredi	d4 jeudi	d5 vendredi	d6 samedi	d7 dimanche
P1					P6	



Pour modifier l'allure (Confort Co, Eco Ec, Eteint oF) et les plages de fonctionnement allez dans Paramétrage  (voir «Paramétrage»).

Utilisez les touches   pour afficher l'allure de fonctionnement de l'appareil (Co, Ec, oF).

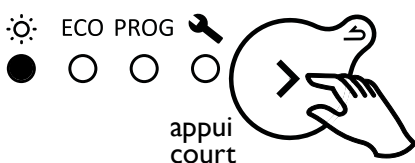
 	Si l'écran affiche Co, vous êtes sur une plage de fonctionnement Confort.
 	Si l'écran affiche Ec, vous êtes sur une plage de fonctionnement Eco. La température Eco est réglée par défaut à -3.5°C par rapport à la température Confort et peut être modifiée. La température Eco ne pourra jamais dépasser 19° C.
 	Si l'écran affiche oF, l'appareil ne chauffe pas. <i>Nous vous préconisons l'utilisation des modes Confort et Eco afin de mieux maîtriser votre consommation électrique.</i>



Aucun réglage de la température n'est possible en mode Programmation. Pour régler la température Confort, allez en mode Confort. Faites de même pour régler la température Eco.

LE MODE HORS GEL

EN MODE CONFORT OU EN MODE ECO



RÉGLER LA TEMPÉRATURE

Utilisez la touche  pour diminuer la température jusqu'à obtenir la température Hors Gel. Votre appareil maintiendra la température à 7°C (±3°C).

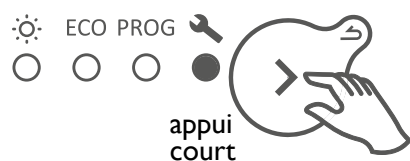
 	Diminuez jusqu'à 7°C (température Hors Gel non modifiable).
--	---

PARAMÉTRAGE

Dans Paramétrage , vous pouvez :

-  : Régler l'heure et le jour ;
-  : Choisir le programme (P1 à P7) pour chaque jour de la semaine (d1 à d7) ;
-  : Personnaliser chacun des programmes (P1 à P7), en choisissant l'allure de fonctionnement (Co, Ec, oF) pour chaque heure de la journée (de 0h à 23h).

SÉLECTIONNER PARAMÉTRAGE



Un appui long sur les touches  permet de faire défiler les chiffres rapidement.

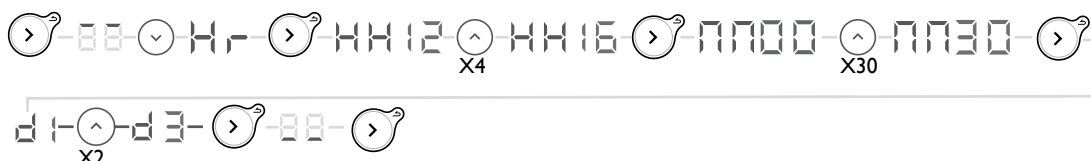


Un appui long sur la touche  permet de revenir en arrière.

RÉGLER L'HEURE ET LA DATE DU JOUR

- 1 - Sélectionnez Paramétrage . Le symbole  s'affiche
 - 2 - Appuyez sur  pour afficher .
 - 3 - Appuyez sur  pour afficher l'heure. Le symbole  clignote en alternance avec l'heure.
 - 4 - Réglez l'heure avec les touches .
 - 5 - Appuyez sur  pour afficher les minutes. Le symbole  clignote en alternance avec les minutes.
 - 6 - Réglez les minutes avec les touches .
 - 7 - Appuyez sur  pour afficher le jour de la semaine. Le symbole  clignote en alternance avec le jour.
 - 8 - Réglez le jour de la semaine avec les touches .
- d1 = lundi d2 = mardi d3 = mercredi d4 = jeudi d5 = vendredi d6 = samedi d7 = dimanche
- 9 - Appuyez sur  pour valider.
 - 10 - Appuyez de nouveau (appui long) pour sortie du menu.

Exemple : pour régler 16h30 un mercredi :



CHOISIR UN PROGRAMME PRÉ-DÉFINI POUR CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE 7d

1 - Sélectionnez Paramétrage . Le symbole

s'affiche

2 - Appuyez 3 fois sur pour afficher

.

3 - Appuyez sur pour afficher le premier jour. Le numéro du jour est affiché .

4 - Choisissez le jour à régler avec les touches .

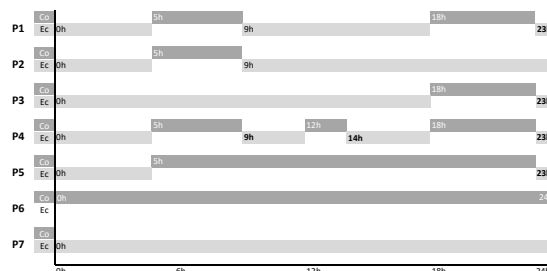
5 - Appuyez sur . Le numéro du jour clignote en alternance avec le programme .

6 - Réglez le programme avec les touches .

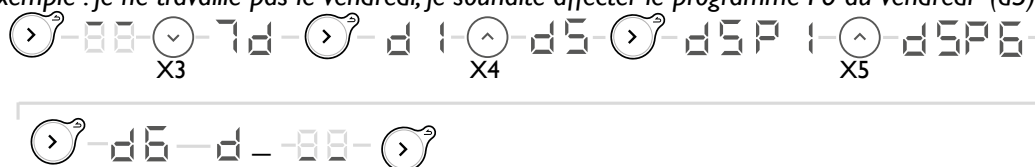
7 - Appuyez sur pour valider. Le jour suivant est affiché.

8 - Revenez à l'étape 4 pour chacun des autres jours.

9 - Appuyez de nouveau (appui long) pour sortie du menu.



Exemple : je ne travaille pas le vendredi, je souhaite affecter le programme P6 au vendredi (d5).



PERSONNALISER UN PROGRAMME P6

1 - Sélectionnez Paramétrage . Le symbole s'affiche.

2 - Appuyez 4 fois sur pour afficher .

3 - Appuyez sur pour afficher le premier programme. Le numéro du programme est affiché .

4 - Choisissez le programme à modifier avec les touches .

5 - Appuyez sur , la première heure clignote en alternance avec l'allure de fonctionnement .

6 - Choisissez l'heure à modifier avec les touches .

7 - Appuyez plusieurs fois sur pour choisir l'allure de fonctionnement (Confort, Eco, Off).

8 - Appuyez sur , l'heure suivante est affichée.

9 - Revenez au point 6 pour chacune des autres plages horaires

10 - Après la dernière heure (23), le symbole est affiché.

11 - Appuyez sur pour revenir à la liste des programmes

12 - Revenez au point 4 pour chacun des programmes à modifier.

13 - Appuyez de nouveau (appui long) pour sortir du menu.

UTILISER UN GESTIONNAIRE CENTRALISÉ

L'appareil suit les ordres du gestionnaire centralisé de votre installation par liaison Fil Pilote. Assurez-vous que le fil pilote est raccordé et que le mode Confort ou Eco est sélectionné. Effectuez les opérations de pilotage à partir de votre gestionnaire centralisé (suivez les instructions de la notice de votre gestionnaire).

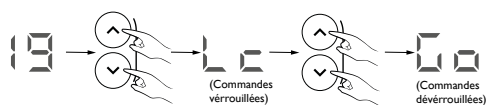
BLOQUER L'ACCÈS AUX COMMANDES

Afin d'éviter les manipulations par des enfants, vous pouvez verrouiller les commandes de votre appareil en appuyant en même temps plus de 3 secondes sur ces deux touches



Lorsque vous appuyez ensuite sur une des touches,  s'affiche. Les commandes sont verrouillées.

Effectuez la même opération pour déverrouiller. L'écran affiche alors .



DÉTECTION DE FENÊTRE OUVERTE

Lorsqu'elle est activée, cette fonction permet de détecter les variations de températures liées à l'ouverture de vos fenêtres.

Si vous oubliez d'éteindre votre appareil lors de l'ouverture prolongée d'une fenêtre, cette fonction permet d'y pallier et évite à votre appareil de chauffer inutilement.

En cas de détection de fenêtre ouverte,  s'affiche et clignote et l'appareil passe automatiquement en Hors Gel (7° C).

L'appareil réagit aux ouvertures et fermetures de fenêtre, en fonction de plusieurs variables, dont notamment :

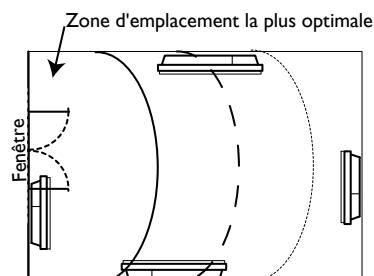
- la température souhaitée dans la pièce ;
- la température extérieure ;
- la configuration de l'installation.

L'appareil passe automatiquement en température Hors Gel (7°C) lorsqu'il détecte une fenêtre ouverte et remonte à la température réglée lorsqu'il détecte sa fermeture

(le temps de détection est variable).

La fonction reste active pendant 2 heures si votre fenêtre est ouverte. Elle se désactive automatiquement après ce délai.

L'appareil reprend son fonctionnement initial, même si votre fenêtre est toujours ouverte. Nous déconseillons l'utilisation de cette fonction dans les couloirs et dans les pièces situées à proximité d'une porte d'entrée donnant sur l'extérieur.



Si votre fenêtre est ouverte et que la température extérieure est inférieure à 7°C, l'appareil continue à chauffer pour atteindre les 7°C.

Délestage

Nos appareils sont compatibles avec différents systèmes de délestage. Vous ne devez toutefois pas utiliser de délestage par coupure d'alimentation secteur car ce système est incompatible avec nos appareils. Des coupures franches d'alimentation électrique intempestives et répétées peuvent provoquer une usure prématurée et une détérioration des cartes électroniques qui ne seraient pas couvertes par la garantie du fabricant.

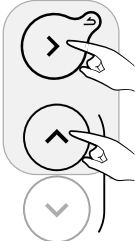
Lors des périodes de délestage, l'écran affiche Of et FP.

L'appareil revient ensuite à son mode de fonctionnement initial.

Fonctions avancées

ACCÉDER AUX FONCTIONS AVANCÉES

en même temps
3 secondes mini



Appuyez en même temps sur ces deux touches pendant plus de 3 secondes.

Appuyez sur n'importe quelle touche pour activer l'affichage.



ÉTALONNAGE / CALIBRATION

Un écart entre la température de consigne et la température réellement mesurée dans la pièce est possible. Il est généralement dû aux conditions d'installation de l'appareil (emplacement, puissance/volume, isolation de la pièce, ...). L'étalonnage permet d'adapter le réglage du thermostat aux conditions réelles de la pièce.

- 1 - Placez l'appareil en mode Confort sur 20°C et attendez plusieurs heures.
- 2 - Mesurez la température de la pièce à l'aide d'un thermomètre et calculez l'écart
écart = température mesurée - température réglée.
- 3 - Appuyez en même temps sur les touches et pendant plus de 3 secondes pour afficher (Calibration).
- 4 - Appuyez sur , clignote en alternance avec l'écart actuellement réglé .
- 5 - Réglez la nouvelle valeur avec les touches (entre -3°C et +3°C).
- 6 - Appuyez sur pour sortir.

Exemple : Après plusieurs heures en mode Confort avec une température réglée à 20°C, je mesure dans la pièce la température de 18°C. Je dois donc paramétrer un écart de 18-20=-2.



Exemple : Après plusieurs heures en mode Confort avec une température réglée à 20°C, je mesure dans la pièce la température de 22°C. Je dois donc paramétrer un écart de 22-20=+2.



En cas de problème

Problème rencontré	Vérifications à faire
Le boîtier de commande ne s'allume pas.	L'affichage est en veille. Appuyez sur n'importe quelle touche pour activer l'affichage. Vérifiez que l'appareil est bien alimenté électriquement. Vérifiez que l'interrupteur est en position I.
L'indicateur de chauffe ne s'allume pas.	L'indicateur de chauffe s'allume quand la résistance est alimentée électriquement. Vérifiez que l'allumage de l'indicateur est actif. Consultez «Voyant de chauffe en veille». Vérifiez la température ambiante de la pièce et la température réglée.
La température d'ambiance est différente de celle affichée sur l'appareil.	Il est nécessaire d'attendre 6 heures au minimum pour que la température se stabilise. Il est possible, en fonction de votre installation, que vous releviez une température différente de celle affichée sur l'appareil. Vous pouvez ajuster la température de consigne à la température relevée dans la pièce. Consultez «Etalonnage / Calibration».
L'appareil ne chauffe pas.	Si vous êtes en programmation, vérifiez que vous êtes sur un plage horaire Confort. Assurez-vous que les disjoncteurs de l'installation sont enclenchés ou bien que le délesteur (si vous en avez un) n'a pas coupé le fonctionnement de l'appareil. Vérifiez la température ambiante de la pièce : si celle-ci est supérieure à la température réglée, l'appareil ne chauffe pas.
L'appareil chauffe tout le temps	Relevez la température en bas à droite de l'appareil (c'est ici qu'est localisée la sonde). Si cette température est inférieure à la température réglée, alors il est normal que l'appareil chauffe. En cas de différence notable entre la température en bas à droite de l'appareil et la température ambiante de la pièce, nous vous conseillons de corriger l'environnement de l'appareil en conséquence. Dans le cas contraire, nous vous invitons à vérifier la puissance de l'appareil par rapport aux dimensions de la pièce et à son bâti. Assurez-vous également que le produit chauffe un volume fermé (pas de flux d'air venant de pièces non chauffées). En cas de problème (<i>thermostat bloqué...</i>), coupez l'alimentation de l'appareil (<i>fusible, disjoncteur</i>) pendant environ 10 minutes, puis rallumez-le. Il peut y avoir un aléa dans le réseau électrique. En cas de problème (<i>thermostat bloqué...</i>), coupez l'alimentation de l'appareil (<i>fusible, disjoncteur</i>) pendant environ 10 minutes, puis rallumez-le.
L'appareil chauffe alors que la fenêtre est ouverte	Il peut y avoir un laps de temps entre l'ouverture de la fenêtre et la détection. En cas de températures extérieures douces ou suivant la configuration de la pièce, le passage en Hors Gel peut s'avérer plus long (c'est la sonde de l'appareil qui détecte la chute de température et déclenche le mode Hors Gel). Si la température de la pièce chute sous 7°C, l'appareil chauffe.

Problème rencontré	Vérifications à faire
L'appareil ne chauffe pas assez.	Augmentez la température. Si la température ambiante de la pièce n'atteint pas la température demandée, relevez la température en bas à droite de l'appareil (c'est ici qu'est localisée la sonde). Si cette température est supérieure à la température réglée, alors il est normal que l'appareil ne chauffe pas. En cas de différence notable entre la température en bas à droite de l'appareil et la température ambiante de la pièce, nous vous conseillons de corriger l'environnement de l'appareil en conséquence. Dans le cas contraire, nous vous invitons à vérifier que la puissance de l'appareil est conforme aux dimensions de la pièce et à votre bâti. Assurez vous également que le produit chauffe un volume fermé.
L'appareil est très chaud en surface.	Il est normal que l'appareil soit chaud lorsqu'il fonctionne, la température maximale de surface étant limitée conformément à la norme NF Electricité. Si toutefois vous jugez que votre appareil est en permanence très chaud, vérifiez la température ambiante de la pièce. Si celle-ci est supérieure à la température réglée, reportez-vous au paragraphe «l'appareil chauffe tout le temps». Dans le cas contraire, l'appareil chauffe à sa juste puissance par rapport à sa puissance et aux dimensions de la pièce.
Des traces de salissures apparaissent sur le mur autour de l'appareil.	En ambiance polluée, des salissures peuvent apparaître sur les sorties d'air de l'appareil ou au mur. Ce phénomène est lié à la mauvaise qualité de l'air ambiant (<i>fumée de cigarettes, bougies, encens, cheminée,...</i>). Il est conseillé dans ce cas de vérifier la bonne aération de la pièce (<i>ventilation, entrée d'air, etc...</i>).
L'appareil ne suit pas les ordres de programmation interne.	Vérifiez que la date et l'heure sont réglées. Vérifiez que l'appareil est en Mode Programmation.
L'écran affiche 	Ce symbole s'affiche lors d'une détection de fenêtre ouverte.
L'écran affiche 	Ce symbole s'affiche lorsque l'appareil est en mode Fil pilote, lorsqu'il reçoit un ordre prioritaire ou lorsque vous souhaitez changer la température.
L'écran affiche 	Ce symbole s'affiche lorsque l'appareil est en surchauffe. Contactez le service après-vente.
L'écran affiche 	Ce symbole s'affiche lorsque la sonde de l'appareil est défectueuse. Contactez le service après-vente.

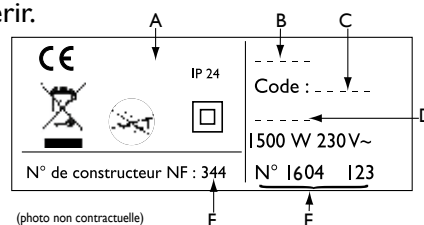
Problème rencontré	Vérifications à faire					
L'appareil ne suit pas les ordres Fil pilote.	Assurez-vous de la bonne utilisation de la centrale de programmation (voir notice d'utilisation de la centrale). Vérifiez que l'appareil n'est pas en Mode Programmation. Vérifiez la transmission correcte des ordres de programmation :					
	Confort	Eco	Hors Gel	Arrêt du chauffage Délestage	Confort -1°C	Confort -2°C
Signal à transmettre						
Mesure entre le Fil Pilote et le neutre	0 Volt	230 Volt	-115 Volt négative	-115 Volt positive	230 Volt pendant 3 s	230 Volt pendant 7 s

Dans le cadre du pilotage par fil pilote ou courants porteurs, les ordres hors gel ou délestage sont prioritaires.

Le délai de basculement du mode Confort vers le mode Eco est de l'ordre de 12 secondes. Le délai de basculement du mode Confort -1/-2 vers Confort est de l'ordre de 5 minutes.

Si vous n'avez pas réussi à résoudre votre problème, contactez votre distributeur/installateur, munissez-vous des références de l'appareil. Elles sont situées sur le côté de l'appareil. Mesurez la température de la pièce. Le Code commercial (C) et le Numéro de série (E) identifient auprès du constructeur l'appareil que vous venez d'acquérir.

- A** Normes, labels de qualité
- B** Marque commerciale
- C** Code commercial
- D** Référence de fabrication
- E** N° de série
- F** N° de constructeur



Caractéristiques

Références du modèle		RYEGDH BD0 / RYEGDV BD0		
Caractéristique	Symbole	Valeur	Unité	
Puissance thermique				
Puissance thermique nominale	P nom	0,3 à 2 300 à 2000	kW W	
Puissance thermique minimale	P min	0,3 300	kW W	
Puissance thermique maximale continue	P max,c	2 2000	kW W	
Consommation d'électricité auxiliaire				
A la puissance thermique nominale	el max	0,000	kW	
A la puissance thermique minimale	el min	0,000	kW	
En mode veille	el sb	0,00024 0,24	kW W	
Type de contrôle de la puissance thermique / de la température de la pièce				
Caractéristique	Unité	Information complémentaire		
Contrôle électronique de la température de la pièce et programmateur hebdomadaire.	oui			
Autres options de contrôle				
Contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de présence.	non			
Contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de fenêtre ouverte.	oui			
Option de contrôle à distance.	oui			
Contrôle adaptif de l'activation.	oui			
Limitation de la durée d'activation.	non			
Capteur à globe noir.	non			
Coordonnées de contact	Idem étiquette signalétique			



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !

CERTIFICAT DE GARANTIE

À CONSERVER PAR L'UTILISATEUR DE L'APPAREIL

■ GARANTIE UTILISATEUR

Conformément aux dispositions légales en vigueur, les utilisateurs bénéficient en tout état de cause de la garantie légale des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code Civil) et de la garantie légale de conformité pour les biens de consommation due par le dernier vendeur (articles L217-1 et suivants du Code de la Consommation).

■ GARANTIE CLIENTS PROFESSIONNELS ATLANTIC

Nos appareils sont garantis 2 ans contre tout défaut de fabrication dans les conditions définies dans nos CGV. La garantie comprend l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par notre Service Après-Vente, à l'exclusion de tous frais annexes qu'il s'agisse de main-d'œuvre, déplacement, perte de jouissance ou d'exploitation ou de toutes indemnités à titre de dommages et intérêts.

■ CONDITIONS

La garantie ne couvre pas les détériorations provenant notamment, d'une installation non conforme, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la norme NF EN 50160, d'un usage anormal ou du non-respect des prescriptions de ladite notice.

TYPE DE L'APPAREIL* :	
N° DE SÉRIE* :	
NOM ET ADRESSE DU CLIENT :	
DATE D'ACHAT :	
BIP Rue Monge - BP 65 F-85002 LA ROCHE SUR YON International : consultez votre installateur  U0716051 * Ces renseignements se trouvent sur la plaque signalétique, côté droit de l'appareil.	Cachet du revendeur

Edition Mars 2022



www.atlantic.fr

atlantic

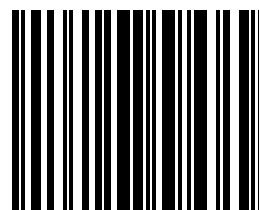
SÈCHE-SERVIETTE ÉLECTRIQUE (T1 UNIQUEMENT)

ACOVA

40017784



NOTICE D'UTILISATION
INSTRUCTION FOR USE

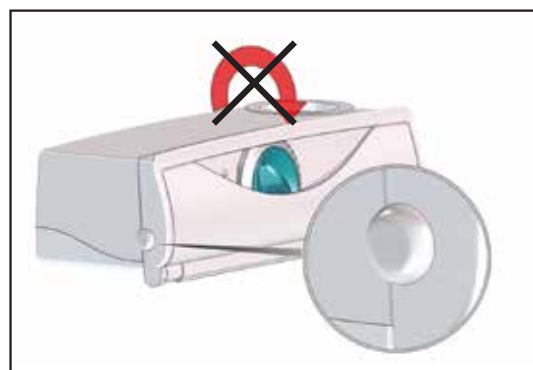
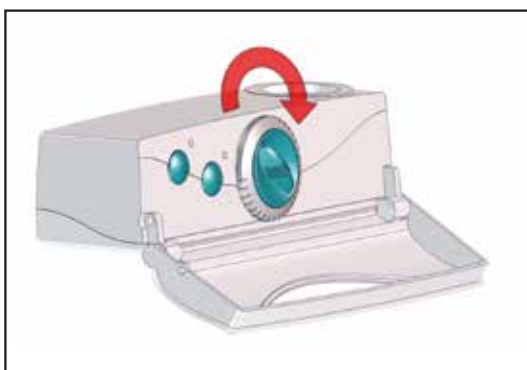


FRANÇAIS

3

ENGLISH

33



1. Présentation

1.1 Introduction

Madame, Monsieur

Nous vous remercions d'avoir choisi ce radiateur ou ce sèche-serviettes.

Élaboré avec le plus grand soin selon notre charte qualité, nous vous en souhaitons une entière satisfaction. Pour profiter pleinement de toutes ses possibilités, nous vous invitons à lire attentivement cette notice et à la conserver à proximité de votre appareil.

Merci de votre confiance.

1.2 Avertissements



MISE EN GARDE (SÈCHE-SERVIETTES) : Pour éviter tout danger pour les très jeunes enfants, il est recommandé d'installer cet appareil de façon telle que le barreau chauffant le plus bas soit au moins à 600 mm au-dessus du sol.



MISE EN GARDE (RADIATEUR) : Pour éviter une surchauffe, ne pas couvrir l'appareil de chauffage.



Ne pas s'asseoir sur l'appareil de chauffage.



Attention surface très chaude. Caution, hot surface.

ATTENTION - Certaines parties de ce produit peuvent devenir très chaudes et provoquer des brûlures. Il faut prêter une attention particulière en présence d'enfants et de personnes vulnérables.

Il convient de maintenir à distance les enfants de moins de 3 ans, à moins qu'ils ne soient sous une surveillance continue.

Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans doivent uniquement mettre l'appareil en marche ou à l'arrêt, à condition que ce dernier ait été placé ou installé dans une position

normale prévue et que ces enfants disposent d'une surveillance ou aient reçu des instructions quant à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et en comprenant bien les dangers potentiels. Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans ne doivent ni brancher, ni régler ni nettoyer l'appareil, et ni réaliser l'entretien de l'utilisateur.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Le radiateur sèche-serviettes doit être utilisé conformément à l'usage auquel il est destiné et non comme console, chaise, jeu, échelle...

Cet appareil ne doit être branché ou raccordé, selon les règles et normes en application, que par une personne habilitée.

Il est protégé contre les projections d'eau et peut être installé dans le volume 2 (voir **chapitre 2.1**), sous réserve que les dispositifs de commande électrique ne puissent être touchés par une personne utilisant la baignoire ou la douche.

L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA, notamment dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.

IMPORTANT Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

IMPORTANT L'appareil de chauffage ne doit pas être placé juste en dessous d'une prise de courant.

IMPORTANT Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé à des altitudes au-delà de 2000 m.

Avant toute opération d'entretien, prenez soin d'arrêter l'appareil.

1.3 Présentation de votre appareil

CAS D'UN APPAREIL ÉLECTRIQUE (RADIATEUR ET SÈCHE-SERVIETTES) :

Cet appareil de chauffage est rempli d'une quantité précise d'huile spécifique.

Les réparations nécessitant l'ouverture du réservoir d'huile ne doivent être effectuées que par le fabricant ou son service après-vente qui normalement doit être contacté en cas de fuite d'huile.

Lorsque l'appareil de chauffage est mis au rebut, respecter les réglementations concernant l'élimination de l'huile.

Cet appareil à fluide hydractif est livré prêt à l'emploi. Il est bouchonné et rempli en usine d'une huile minérale thermique haute performance. Ce fluide, spécialement élaboré pour cet usage, ne nécessite aucun entretien particulier.

Dès la mise en chauffe de l'appareil, vous constaterez des phénomènes différents de ceux générés par un chauffage électrique conventionnel :

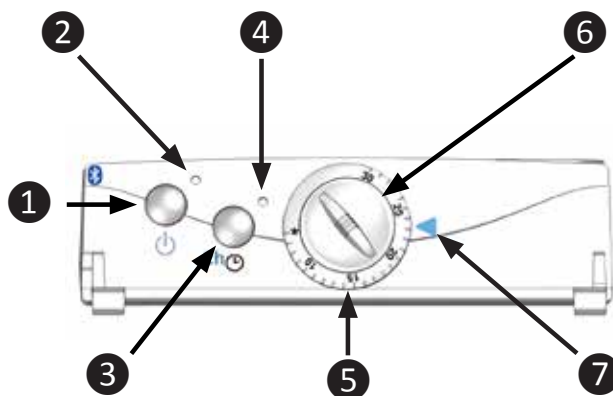
- la résistance électrique réchauffe le fluide qui se met progressivement et de façon naturelle en circulation à l'intérieur du radiateur ;
- les propriétés du fluide font que la température de surface du radiateur n'atteint un niveau optimal qu'au bout de 10 mn environ, ce temps variant suivant les modèles et la température ambiante de la pièce lors de la mise en chauffe de l'appareil ;
- ce principe de fonctionnement garantit la constance et la durée de la chaleur émise, même lorsque la résistance n'est plus alimentée.

CAS D'UN APPAREIL MIXTE (SÈCHE-SERVIETTES) :

Cet appareil, destiné à être raccordé au circuit de chauffage central, est livré non bouchonné.

4. Utilisation de votre thermostat

4.1 Présentation



- ❶ Bouton marche/arrêt chauffage
- ❷ Voyant témoin de mise sous tension
- ❸ Bouton de mise en marche forcée 2 heures **TIMERPROG**
- ❹ Voyant témoin de fonctionnement
- ❺ Bague d'étalonnage
- ❻ Bouton de réglage de la température
- ❼ Repère de réglage

Votre appareil peut être réglé de plusieurs façons différentes (voir les tableaux pages suivantes pour le détail des affichages par LED) :

- **manuellement** à l'aide des boutons de réglage (voir **chapitre 4.2**) ;
- par une **centrale fil pilote** (voir **chapitre 4.5**) ;
- par l'**application** pour smartphone Acova Control (voir **chapitre 4.7**).

Vous pourrez définir un **programme utilisateur hebdomadaire PU** au moyen de l'application **Acova Control**. Ce programme permet de choisir la température de chauffe de votre appareil jour par jour et heure par heure.



ATTENTION !

Ne pas appairer directement votre boîtier Timer depuis les options Bluetooth des paramètres de votre smartphone si celui-ci vous y invite. L'appairage doit être **spécifiquement** réalisé à partir de l'application pour que celle-ci fonctionne correctement.

FONCTIONNEMENT MANUEL DU BOÎTIER :

Voyant témoin de mise sous tension ②		Voyant témoin de fonctionnement ④
Arrêt chauffage.	Éteint	Éteint
Boîtier en fonctionnement.	Rouge	Vert : En régulation, la température est atteinte.
		Rouge fixe : En chauffe.
		Rouge clignotant : Marche forcée en cours.
		Orange clignotant : Ouverture fenêtre détectée.

FONCTIONNEMENT PAR CENTRALE FIL PILOTE :

Voyant témoin de mise sous tension ②		Voyant témoin de fonctionnement ④
Arrêt chauffage.	Orange	Éteint
Mode réduit (Éco, Confort -1° et -2°C).	Vert	Vert : En régulation, la température est atteinte.
		Rouge : En chauffe.
		Orange clignotant : Ouverture fenêtre détectée.
Mode Hors-gel ou délestage.	Orange	Vert : En régulation, la température est atteinte.
Mode Confort.	Rouge	Vert : En régulation, la température est atteinte.
		Rouge : En chauffe.
		Orange clignotant : Ouverture fenêtre détectée.

FONCTIONNEMENT PAR APPLICATION ACOVA CONTROL :

Voyant témoin de mise sous tension ②		Voyant témoin de fonctionnement ④
Mode Confort.	Rouge clignotant en rythme (3 clignotements puis fixe)	Vert : En régulation, la température est atteinte.
		Rouge : En chauffe.
		Orange clignotant : Ouverture fenêtre détectée.
Mode Éco (non modifiable : T° Confort -3,5°)	Vert clignotant en rythme (3 clignotements puis fixe)	Vert : En régulation, la température est atteinte.
		Rouge : En chauffe.
		Orange clignotant : Ouverture fenêtre détectée.
Mode Hors-gel.	Orange clignotant en rythme (3 clignotements puis fixe)	Vert : En régulation, la température est atteinte.
		Rouge : En chauffe.



À NOTER :

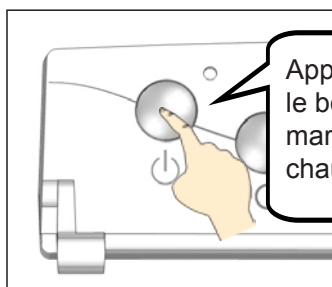
Les fonctions de marche forcée et de détection d'ouverture / fermeture fenêtre restent disponibles lors du pilotage par l'application.

DÉFAUTS :

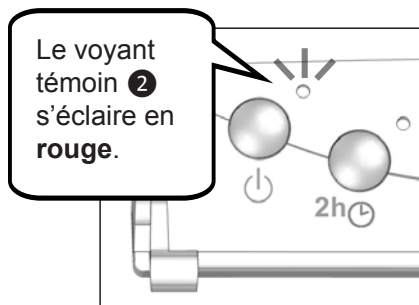
Voyant témoin de mise sous tension ②		Voyant témoin de fonctionnement ④
Défaut de fonctionnement.	Rouge clignotant lent	Rouge clignotant : Défaut sonde.
Défaut de fonctionnement.		Orange clignotant : Défaut manque d'eau (appareil mixte).

4.2 Réglage de la température

MISE SOUS TENSION DE L'APPAREIL :

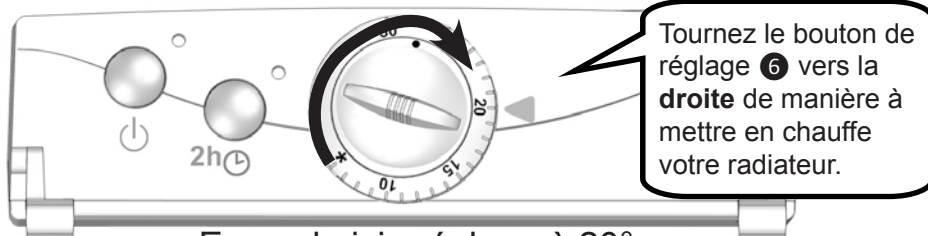


Appuyer sur le bouton marche/arrêt chauffage ①.



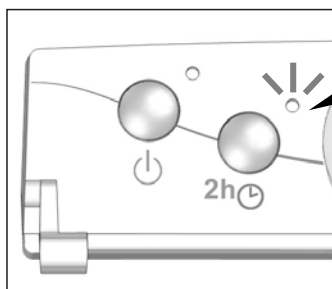
Le voyant témoin ② s'éclaire en **rouge**.

RÉGLAGE DU THERMOSTAT :



Tournez le bouton de réglage ⑥ vers la **droite** de manière à mettre en chauffe votre radiateur.

Exemple ici : réglage à 20°



Le voyant témoin de fonctionnement ④ s'éclaire en **rouge** lorsque le niveau de réglage dépasse la température d'ambiance (chauffe).

Le voyant ④ **s'éteint** lorsque la température souhaitée est atteinte.

En usage normal, le bouton de réglage de la température ⑥ et la bague d'étalonnage ⑤ tournent simultanément.

4.3 Fonction Marche forcée

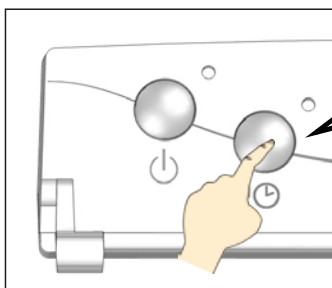
Cette fonction permet de bénéficier d'un **supplément de chaleur** au moment choisi. Lorsqu'elle est activée le radiateur fonctionne **à pleine puissance**, sans tenir compte de la température réglée au thermostat.

Après enclenchement, la durée de fonctionnement est de **2 heures** ; elle peut être interrompue à tout moment.

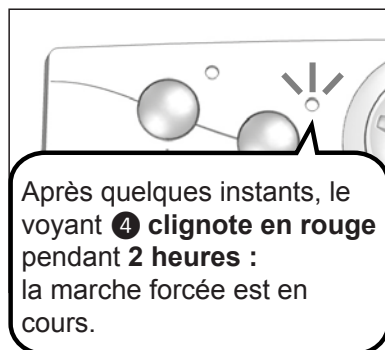
La fonction marche forcée peut être activée de 2 manières :

- Marche forcée **manuelle** : **TIMER**
- Marche forcée **programmée** : **TIMERPROG**

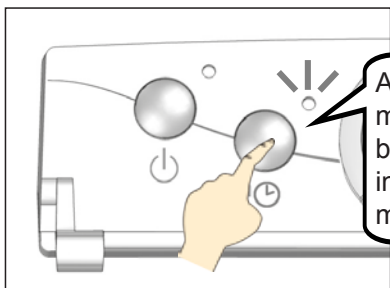
MARCHE FORCÉE MANUELLE : TIMER



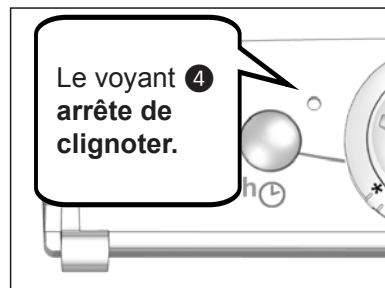
Appuyer sur le bouton marche forcée ③.



Après quelques instants, le voyant ④ **clignote en rouge** pendant **2 heures** : la marche forcée est en cours.



Appuyer à tout moment sur le bouton ③ pour interrompre la marche forcée.



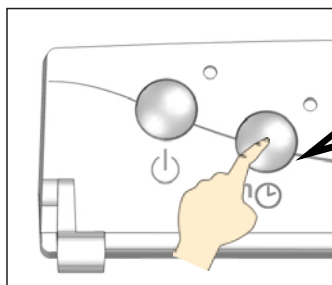
Le voyant ④ **arrête de clignoter.**

À la fin du cycle ou après l'interruption, l'appareil revient dans le mode de fonctionnement qui était le sien avant le démarrage de la marche forcée.

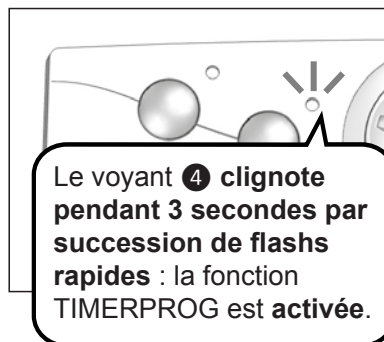
Le contrôle du boîtier via l'application dédiée (**voir chapitre 4.7**) n'interfère pas avec le fonctionnement et la programmation de vos Marches forcées.

MARCHE FORCÉE PROGRAMMÉE : TIMERPROG

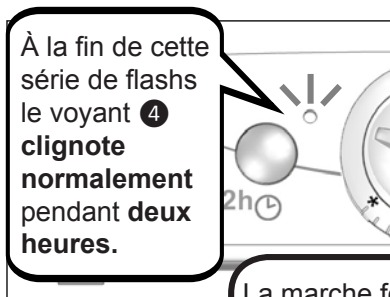
Cette fonction permet de programmer la marche forcée afin qu'elle se déclenche **automatiquement tous les jours à la même heure.**



Appuyer **5 secondes** sur le bouton marche forcée **③** : le boost manuel démarre et l'heure d'appui est enregistrée.

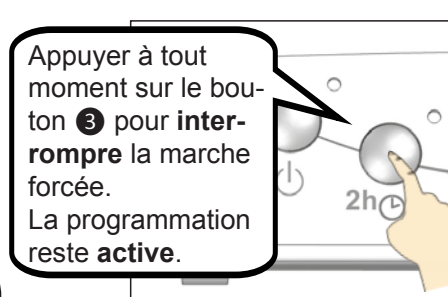


Le voyant **④** **clignote pendant 3 secondes par succession de flashes rapides** : la fonction **TIMERPROG** est **activée**.



À la fin de cette série de flashes le voyant **④** **clignote normalement pendant deux heures.**

La marche forcée s'enclenchera désormais chaque jour **30 minutes AVANT** l'heure d'initialisation.



Appuyer à tout moment sur le bouton **③** pour **interrompre** la marche forcée. La programmation reste **active**.

Le **TIMER manuel** peut être activé sans conséquence sur le **TIMERPROG**.

En cas de coupure de courant, **l'heure** définie pour le **TIMERPROG** sera **perdue** et devra être programmée à nouveau.

Exemple de programmation :

1) **Jour 1** : 7 heures du matin.

Appui de **5 secondes** sur le bouton ③, le voyant témoin de fonctionnement ④ **clignote** (succession de flashes rapides pendant 3 secondes), l'heure est enregistrée.

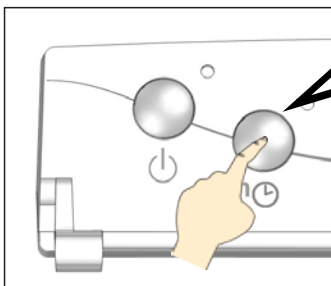
La marche forcée s'enclenche pendant **2 heures** (jusqu'à 9H) et le voyant témoin de fonctionnement ④ **clignote en rouge**.

2) **Jour 2** : 6 h 30

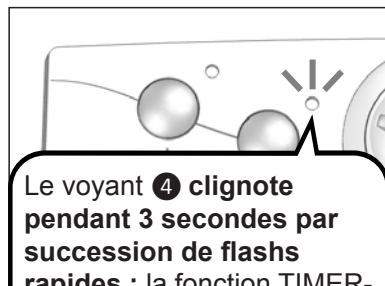
La marche forcée s'enclenche pour une durée de **2 heures** (jusqu'à 8H30).

Précision :

En activant la programmation le premier jour comme dans l'exemple ci-dessus, votre radiateur sèche-serviettes se déclenchera 30 minutes avant (soit 6H30 du matin), de telle façon que les jours suivants vous entriez dans une salle de bains chaude à l'heure que vous avez programmée (soit 7H).

POUR ANNULER UN TIMERPROG :

Appuyer **5 secondes** sur le bouton marche forcée ③ durant l'exécution d'une marche forcée (manuelle ou programmée).



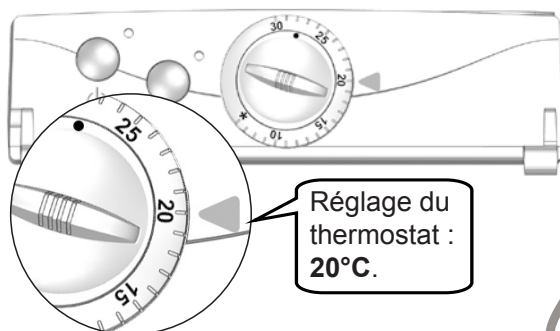
Le voyant ④ **clignote pendant 3 secondes par succession de flashes rapides** : la fonction TIMERPROG est **désactivée** et le boost en cours s'interrompt.

Pour mettre en place un nouveau TIMERPROG, reprendre toute l'étape de programmation.

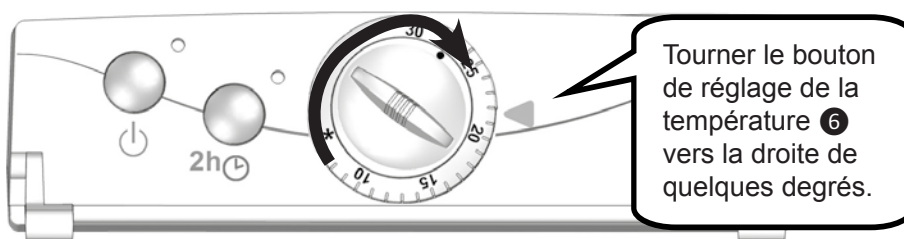
4.4 Procédure d'étalonnage

Dans certaines situations, il peut apparaître un décalage entre la température souhaitée et la température mesurée. La bague d'étalonnage ⑤ permet de remédier à cela.

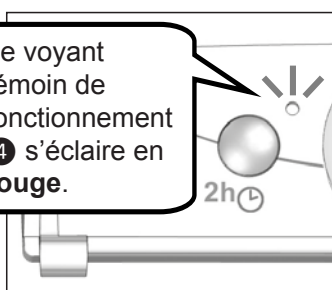
PHASE 1 : RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DÉSIRÉE (EXEMPLE)



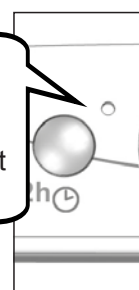
Votre thermomètre doit être situé au centre de la pièce à une hauteur de 1m30 environ, sans interposition de meuble entre le thermomètre et l'appareil.



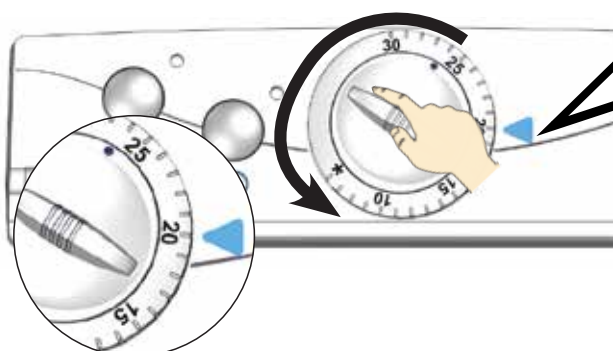
Le voyant témoin de fonctionnement ④ s'éclaire en rouge.



Le voyant ④ s'éteint : la température souhaitée est atteinte.



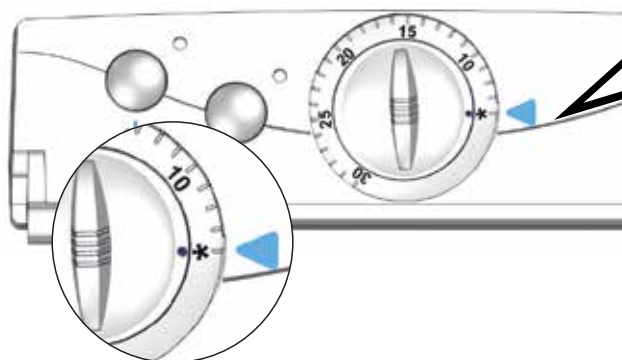
PHASE 2 : ÉTALONNAGE



Bloquer le bouton de réglage de la température ⑥ et faites tourner la bague d'étalonnage ⑤ **uniquement** afin de positionner l'indication 20°C en face de la flèche repère de réglage ⑦.

Le réglage de la température sur votre appareil correspond désormais à la température mesurée dans la pièce.

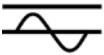
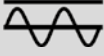
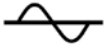
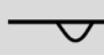
RETOUR AU PARAMÈTRES INITIAUX :



Faire coïncider le point en relief situé sur le bouton de réglage de la température ⑥ avec le symbole hors-gel de la bague d'étalonnage ⑦.

4.5 Programmation par une centrale fil pilote (option)

Votre appareil Acova peut être réglé par une centrale de programmation 6 ordres.

Ordres reçus	Signaux	Mode obtenu	Résultats obtenus
Absence de courant		Confort	La température obtenue est celle qui est réglée sur le thermostat.
En alternance Absence de courant : 4'57" Phase 230 V : 3"		Confort -1°C	La température obtenue est celle qui est réglée sur le thermostat moins 1°C.
En alternance Absence de courant : 4'53" Phase 230 V : 7"		Confort -2°C	La température obtenue est celle qui est réglée sur le thermostat moins 2°C.
Alternance complète 230 V		Éco	Température économique, diminution d'environ 3,5°C.
Demi-alternance négative -115 V		Hors-gel	Température hors-gel d'environ 7°C. Peut être utilisé pour le délestage.
Demi-alternance positive +115 V		Arrêt chauffage	Arrêt instantané de la chauffe de l'appareil.

À NOTER :

Vous pouvez utiliser l'ordre « Hors-gel » du thermostat électronique équipant votre appareil Acova pour effectuer le **délestage** (option possible avec certaines centrales de programmation). Lorsque l'on utilise la fonction programmation, il est indispensable, pour obtenir un confort optimum, de posséder des appareils de même technologie.

IMPORTANT Fonction marche forcée en mode programmé :

Lorsque l'appareil est commandé par fil pilote, les fonctions marche forcée du radiateur sont **prioritaires** sur tous les ordres de programmation, sauf sur l'ordre arrêt chauffage (ou **délestage**) déclenché par la centrale.

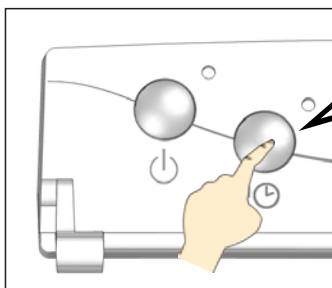
4.6 Activation / désactivation de la fonction détection d'ouverture / fermeture fenêtre

Votre appareil peut détecter une chute de température significative liée, par exemple, à l'ouverture prolongée d'une fenêtre en hiver. Il adapte alors son fonctionnement automatiquement afin de vous faire réaliser des économies d'énergie.

Par défaut la détection d'ouverture/fermeture fenêtre est **activée** sur votre appareil.

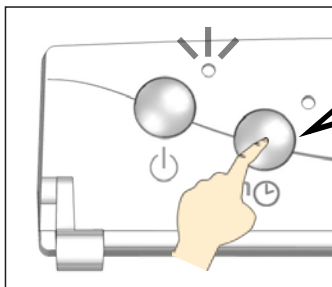
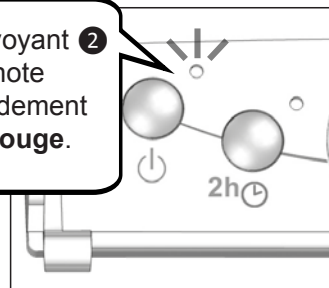
La mesure de la température de la pièce est réalisée au niveau de l'appareil.

POUR CONFIGURER LA DÉTECTION :

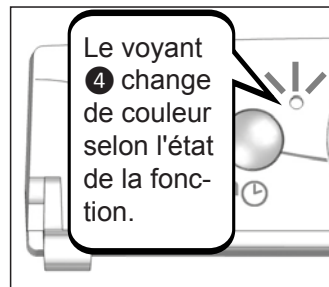


Appuyer **10 secondes** sur le bouton **3** lorsque l'appareil est à l'**arrêt**.

Le voyant **2** clignote rapidement en **rouge**.



Appuyer sur le bouton **3** (appui court) pour désactiver ou activer la fonction.

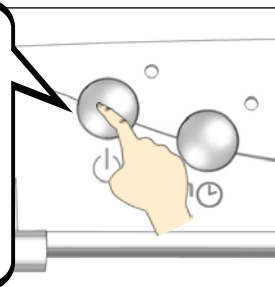


Le voyant **4** change de couleur selon l'état de la fonction.

Voyant témoin de mise sous tension 2	Voyant témoin de fonctionnement 4 (départ)	Appui sur le bouton 3	Voyant témoin de fonctionnement 4 (arrivée)
Rouge clignotant	Rouge Détection d'ouverture fenêtre activée	Désactive la détection d'ouverture fenêtre	Vert
	Vert Détection d'ouverture fenêtre désactivée	Active la détection d'ouverture fenêtre	Rouge

POUR QUITTER LA CONFIGURATION :

Appuyer sur le bouton **1** (appui court) pour éteindre l'appareil. Le réglage de la fonction est enregistré.



Autre possibilité :
Après **60 secondes** sans aucun appui sur une touche, le programme sortira **automatiquement** de la configuration de détection ouverture fenêtre.

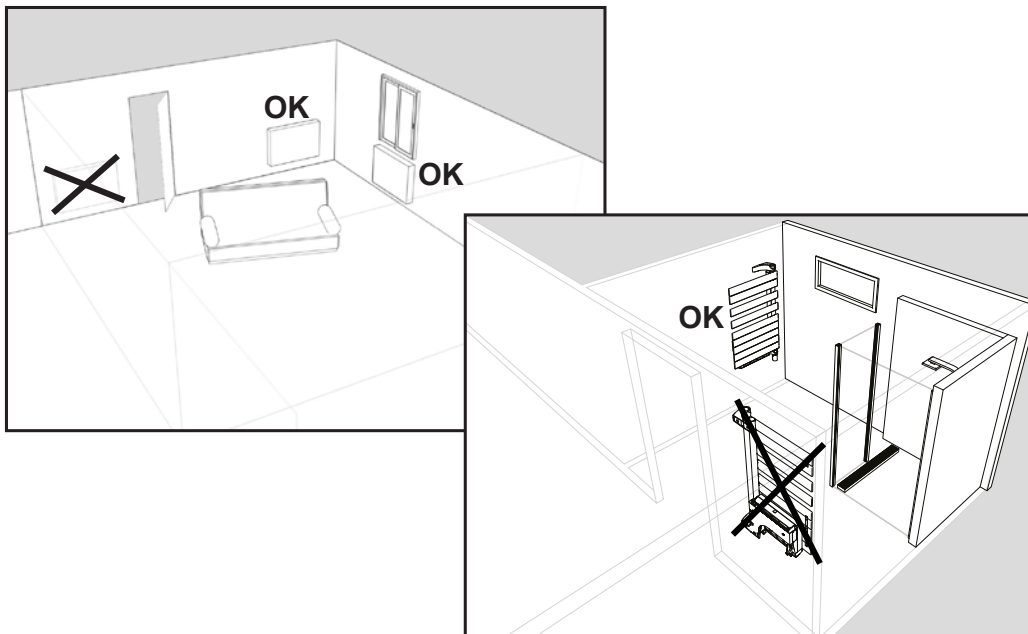
L'appareil retourne dans le mode de fonctionnement qui était le sien avant l'opération de configuration.

La marche forcée prend **toujours** le pas sur la détection d'ouverture/fermeture fenêtre. Ainsi le lancement d'un TIMER manuel ou le déclenchement d'un TIMERPROG **interrompt** la fonction de détection. Elle reprendra normalement son cours à la fin de la marche forcée.

Vous pouvez **annuler** la détection d'ouverture fenêtre alors que celle-ci a fait passer l'appareil en mode économie suite à l'ouverture d'une fenêtre. Pour cela appuyez sur le bouton **3**, la détection en cours sera alors interrompue et l'appareil reprendra son fonctionnement normal. Le mode détection d'ouverture fenêtre retrouvera son cours normal dès qu'une nouvelle ouverture sera détectée.

FONCTIONNEMENT :

Afin de profiter au mieux de cette fonction, votre appareil doit être positionné près de l'ouvrant sans interposition d'un meuble ou d'un quelconque objet. La qualité de la détection d'ouverture / fermeture de fenêtre dépendra de nombreux facteurs tels que l'emplacement de l'appareil, la rapidité de la chute / remontée de température dans la pièce, etc.



Après avoir ouvert une fenêtre, votre appareil devrait détecter la baisse de température liée à celle-ci dans un délai raisonnable. Il passera alors automatiquement en température hors-gel (**7°C**). Dans ce cas le voyant témoin de fonctionnement **④ clignote en orange**.

Lorsque la température de votre pièce remonte suite à la fermeture de la fenêtre, l'appareil doit dans un délai raisonnable reprendre le fonctionnement qu'il avait avant le déclenchement de la détection. Le voyant de fonctionnement **④ arrête alors de clignoter**.

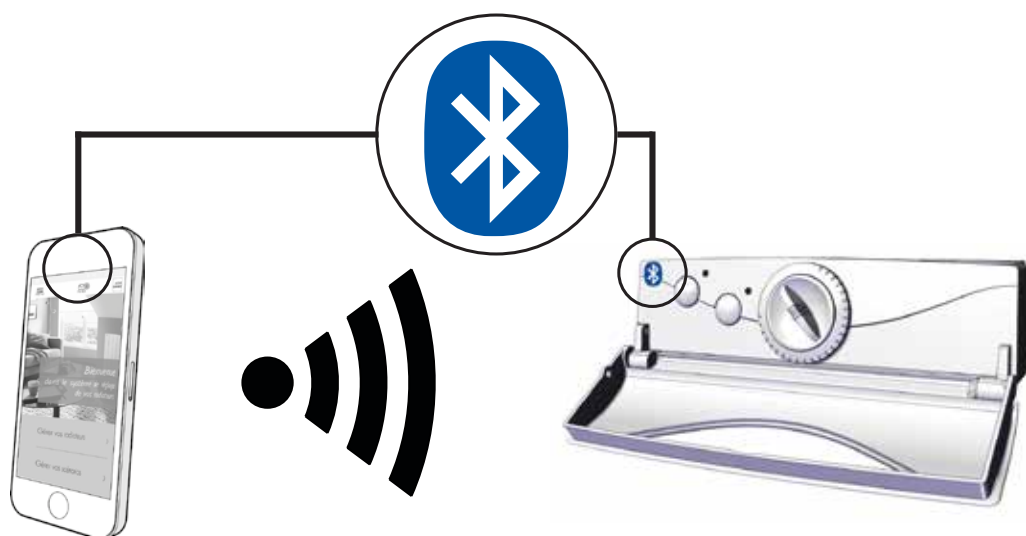
4.7 Fonctionnement via un smartphone

Vous pouvez aussi régler votre appareil à l'aide de votre téléphone portable et d'une application dédiée.

Assurez-vous que la technologie *Bluetooth*® est activée sur votre smartphone. Reportez-vous à la notice de ce dernier pour plus d'informations et l'appairer au boîtier de votre appareil de chauffage.

Téléchargez dès à présent notre application **Acova Control** depuis le Google Play Store™ ou l'App Store™.

Celle-ci vous permettra de régler votre radiateur à partir de votre téléphone ou tablette. Elle inclut aussi de nouvelles fonctionnalités telles que le zonage et la création de scénarios de fonctionnement.



ATTENTION !

Ne pas appairer **directement** votre boîtier Timer depuis les options Bluetooth des paramètres de votre smartphone.

© Google Inc. 2015. Tous droits réservés. Google Play est une marque de Google Inc.

App Store is a trademark of Apple Inc., registered in the U.S. and other countries.

PROCÉDURE D'APPAIRAGE APPLICATION / BOÎTIER (OBLIGATOIRE) :



Choisir ou créer une pièce.

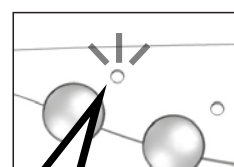
Ne **pas** sélectionner « NFC » lorsque l'application demande le type d'appairage.



Ajouter un radiateur (choisir l'appairage **bluetooth**).

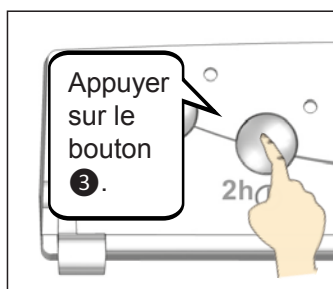


L'application affiche la liste du ou des appareils détectés à proximité. Sélectionner un appareil à appairer avec l'application.



Le voyant témoin de mise sous tension ❷ de l'appareil sélectionné sur l'application **clignote rapidement en vert pendant 30 secondes**.

S'il ne s'agit pas de l'appareil que vous souhaitez appairer, appuyer sur "Annuler" et choisir un autre appareil dans la liste.



Appuyer sur le bouton ❸.

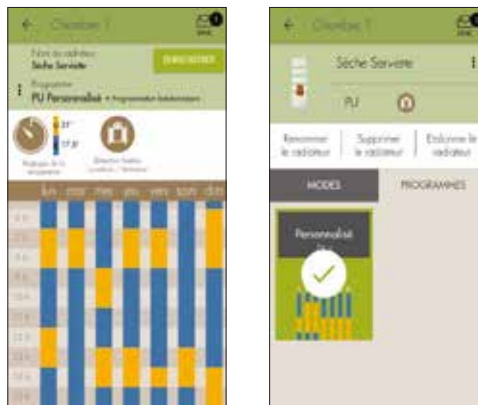
L'application procède au jumelage avec votre appareil. Vous pouvez maintenant saisir un nom pour identifier cet appareil.



En cas d'échec de l'appairage de l'application au boîtier ou si vous avez attendu plus de **30 secondes** pour appuyer sur le bouton ❸, reprenez la procédure d'appairage depuis le début.

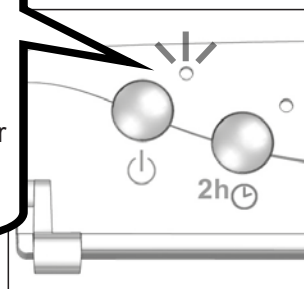
FONCTIONNEMENT :

Au moyen de l'application vous pourrez créer un **programme utilisateur hebdomadaire** PU qui pilotera votre appareil de chauffage en **mode Confort** (température de consigne programmée sur votre smartphone) ou en **mode Éco non modifiable** (T° de consigne -3,5°C) pour chaque heure de la journée.



Vous pouvez désormais régler votre boîtier Timer grâce à l'appli (enregistrez vos réglages dans l'appli puis synchronisez avec le boîtier).

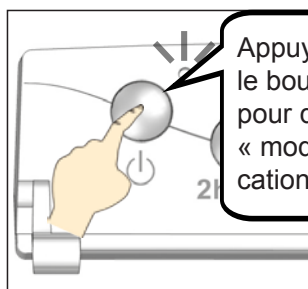
Lorsque le boîtier est réglé par l'application, le voyant témoin de mise sous tension ❷ **clignote de manière rythmique** (3 clignotements puis fixe, en boucle) pour indiquer la prise de contrôle du boîtier par l'application.



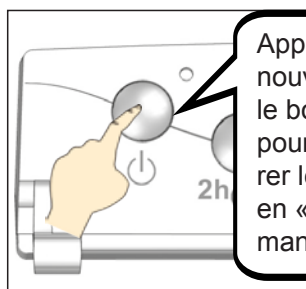
IMPORTANT

Votre programme utilisateur ne peut comporter qu'un maximum de 10 changements de mode par jour (de Confort vers Éco ou d'Éco vers Confort).	Les Marches forcées manuelle et automatique peuvent toujours être activées et programmées normalement sur le boîtier sans interrompre le pilotage par l'application (voir chapitre 4.3).
En cas d'utilisation conjointe de l'application et d'une centrale fil pilote, c'est l'application qui sera prioritaire SAUF en cas d'ordre Hors-gel ou Arrêt (manuel ou délestage) envoyé par la centrale.	La fonction détection d'ouverture/fermeture fenêtre peut aussi être activée ou désactivée depuis l'application.

REVENIR EN FONCTIONNEMENT MANUEL :



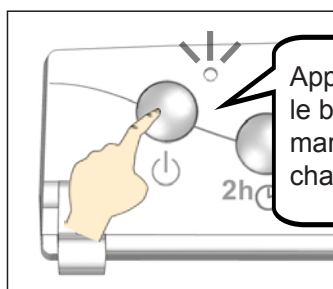
Appuyer sur le bouton ❶ pour quitter le « mode appli-cation ».



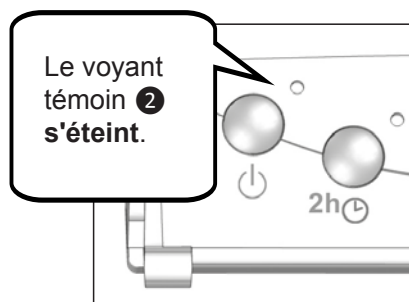
Appuyer à nouveau sur le bouton ❶ pour redémar-rer le boîtier en « mode manuel ».

Si une Marche forcée est programmée, celle-ci restera en mémoire.

4.8 Éteindre l'appareil



Appuyer sur le bouton marche/arrêt chauffage ❶.



Le voyant témoin ❷ s'éteint.

5. Conseils d'entretien et de dépannage

5.1 Opérations d'entretien courant

Le choix des meilleurs matériaux et la qualité du traitement de surface protègent votre appareil de la corrosion et des chocs.

Pour une durée de service optimale de votre radiateur, nous vous recommandons de suivre les conseils suivants :

- Pour l'entretien des parois extérieures (hors parties électriques), n'utilisez pas de produit abrasif ou corrosif mais simplement de l'eau savonneuse tiède.
- Pour le corps du boîtier de régulation, utilisez un chiffon sec (sans solvant).

5.2 Résolution des problèmes

En cas de non-fonctionnement de votre appareil, vous pouvez procéder vous-même aux vérifications suivantes :

Problème	Diagnostic	Opérations à effectuer
L'appareil ne fonctionne pas.	Votre appareil n'est pas alimenté.	Vérifier que votre appareil est convenablement connecté et alimenté (voir chapitre 2.3).
	Votre appareil n'est pas allumé.	Vérifier que votre appareil est bien en position marche, voyant allumé (voir chapitre 4.2).
L'appareil ne fonctionne pas. Les 2 voyants clignotent en rouge.	Défaut sonde.	Contactez votre installateur.
L'appareil passe automatiquement en mode hors-gel non souhaité.		Désactiver la détection d'ouverture/fermeture fenêtre (voir chapitre 4.6).
Le radiateur continue de chauffer normalement alors qu'une fenêtre est ouverte depuis plus de 15 minutes.	La fonction «Détection de fenêtre» n'est pas activée.	Activer la fonction (voir chapitre 4.6).

Problème	Diagnostic	Opérations à effectuer
L'appareil ne chauffe pas.	Le thermostat est mal réglé.	Vérifier que la position du thermostat commande bien la mise en chauffe de l'appareil (voir chapitre 4.2).
	L'appareil mixte n'a pas été correctement rempli d'eau.	Vérifier le remplissage de l'appareil (voir chapitre 3.2).
	L'appareil est piloté par une centrale de programmation.	Se reporter à la notice du constructeur de la centrale.
L'appareil ne réagit pas aux ordres envoyés par l'application.	Problème d'appairage.	Procéder à nouveau à l'appairage entre le boîtier et l'application (voir chapitre 4.7).

6. Services et garantie

Service après-vente

En cas de non fonctionnement ou de besoin en pièces détachées, contactez votre installateur ou votre revendeur.

Au préalable, pour permettre la bonne compréhension et un traitement rapide du problème, assurez-vous d'avoir bien relevé :

- les éléments figurant sur l'étiquette signalétique de l'appareil ;
- la référence commerciale figurant sur votre facture d'achat datée.

Garantie

(Voir conditions générales de vente dans le pays concerné)

Votre appareil électrique est garanti 2 ans contre tout défaut de fabrication à compter de la date de livraison.

La garantie sera prise en compte sur présentation du titre d'achat daté. Les frais de transport, de dépose et de pose du radiateur sont exclus de la garantie.

La garantie ne s'applique pas notamment en cas de mise en œuvre, d'installation ou d'entretien non conforme à la norme en vigueur du pays, aux règles de l'art et à la notice d'utilisation.

Garantie spécifique aux radiateurs sèche-serviettes mixtes

La garantie de votre sèche-serviettes mixte ne s'applique que sous les réserves suivantes :

- l'eau utilisée pour l'alimentation du circuit de chauffage ne doit être ni agressive ni corrosive.
- l'installation ne doit pas comporter de traces de gaz dissous (O_2 - CO_2), notamment en cas d'utilisation de matériaux perméables au gaz (plancher chauffant).

Pour cela, il est nécessaire d'assurer un dégazage efficace en amont du circulateur et la purge des points hauts de l'installation.



Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie. Ce symbole indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié qui se chargera de son recyclage. En s'assurant que ce produit est bien mis au rebut de manière correcte, vous aiderez à prévenir les conséquences négatives potentielles pour l'environnement et la santé humaine.

Consommation en veille de l'appareil < 0,5 W

6. Services et garantie

Service après-vente

En cas de non fonctionnement ou de besoin en pièces détachées, contactez votre installateur ou votre revendeur.

Au préalable, pour permettre la bonne compréhension et un traitement rapide du problème, assurez-vous d'avoir bien relevé :

- les éléments figurant sur l'étiquette signalétique de l'appareil ;
- la référence commerciale figurant sur votre facture d'achat datée.

Garantie

(Voir conditions générales de vente dans le pays concerné)

Votre appareil électrique est garanti 2 ans contre tout défaut de fabrication à compter de la date de livraison.

La garantie sera prise en compte sur présentation du titre d'achat daté. Les frais de transport, de dépose et de pose du radiateur sont exclus de la garantie.

La garantie ne s'applique pas notamment en cas de mise en œuvre, d'installation ou d'entretien non conforme à la norme en vigueur du pays, aux règles de l'art et à la notice d'utilisation.

Garantie spécifique aux radiateurs sèche-serviettes mixtes

La garantie de votre sèche-serviettes mixte ne s'applique que sous les réserves suivantes :

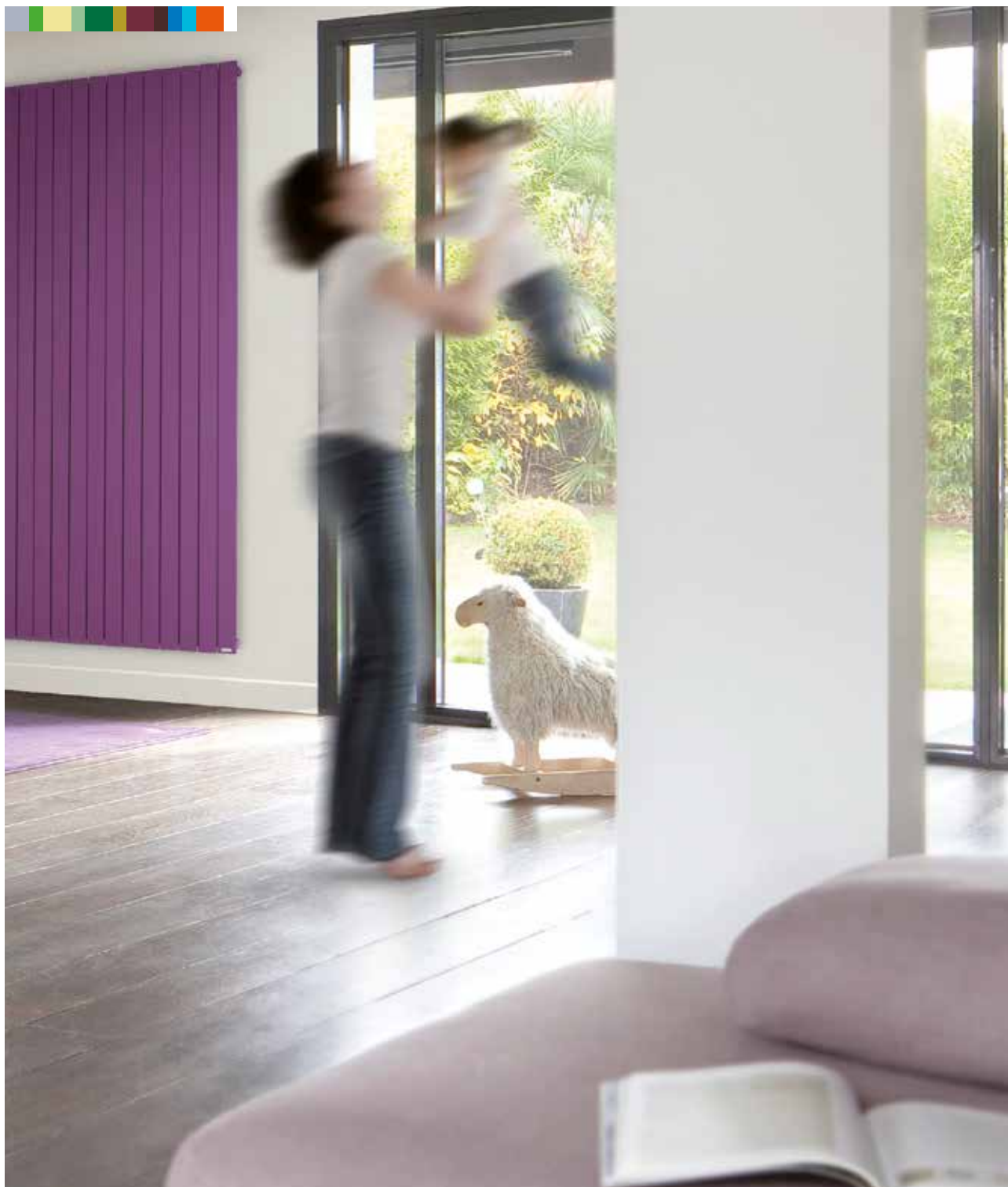
- l'eau utilisée pour l'alimentation du circuit de chauffage ne doit être ni agressive ni corrosive.
- l'installation ne doit pas comporter de traces de gaz dissous (O_2 - CO_2), notamment en cas d'utilisation de matériaux perméables au gaz (plancher chauffant).

Pour cela, il est nécessaire d'assurer un dégazage efficace en amont du circulateur et la purge des points hauts de l'installation.



Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie. Ce symbole indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié qui se chargera de son recyclage. En s'assurant que ce produit est bien mis au rebut de manière correcte, vous aiderez à prévenir les conséquences négatives potentielles pour l'environnement et la santé humaine.

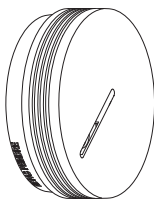
Consommation en veille de l'appareil < 0,5 W



www.acova.fr

ACOVA

DÉTECTEUR DE FUMÉE



(FR) Détecteur de fumée
stand alone 5 ans TG600A 1

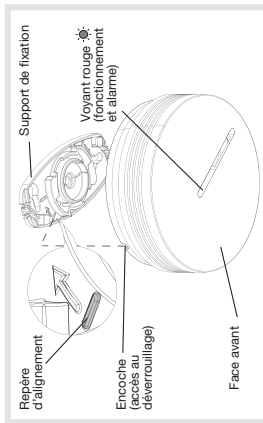
Détecteur de fumée
stand alone 10 ans TG600AL 1

1. Présentation

1.1 Principe de fonctionnement

Le détecteur optique de fumée est destiné à la protection des parties privatives des immeubles ou résidences d'habitations et des mobiliers. En cas de **détection de fumée**, il se manifeste par le clignotement rapide du voyant rouge et le déclenchement d'une sonnerie modulée de 85 dB(A) à 3 m.

1.2 Descriptif



Vignette de garantie

Prendre la vignette de garantie à l'intérieur de l'emballage (Fig. A) ou au dos du détecteur (Fig. B) et la coller sur le bon de garantie fourni sur cette notice.



Certificat de garantie

Les conditions de garantie sont indiquées au dos de cette notice. Afin de bénéficier de l'extension de garantie, détacher ce certificat et le retourner dans les 10 jours à l'adresse ci-dessous.

Hager SAS
33, rue Saint-Nicolas - BP 10140
67704 Saverny Cedex

Reçu le : _____
Cadre réservé à Hager

2. Pose du détecteur

Choix de l'emplacement

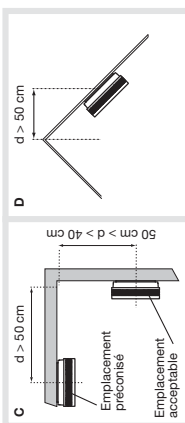
Le détecteur doit être placé :

- dans les pièces présentant un risque d'incendie (salles de séjour, chambres ou sous-sols habités...),
 - à l'extérieur des pièces,
 - à l'écart des bouches de ventilation, qui risquent de disperser la fumée, à plus de 50 cm de tout obstacle (mur, cloison, poutre...), (Fig. Q),
 - à chaque extrémité d'un couloir si sa longueur est supérieure à 10 m.
- Si la fixation sur un plafond horizontal est impossible, le fixer :**
- à une distance comprise entre 40 et 50 cm du plafond (Fig. Q),
 - éloigné de sources éventuelles de perturbations électriques (compteur électrique, coffret métallique, ballast électronique...).

Le détecteur ne doit pas être placé :

- à proximité (distance minimale 50 cm) d'un ballast électronique, transformateur, d'un appareil à économie d'énergie, tubes fluorescents,
- dans des pièces trop poussiéreuses,
- dans une pièce où la température risque de descendre sous -10 °C ou monter au-dessus de +65 °C, entraînant un mauvais fonctionnement du détecteur,
- à moins de 1 m des bouches de chauffage, de refroidissement ou d'aération ; la fumée pourrait être dispersée,
- à moins de 6 m d'une cheminée ou d'un poêle à bois où la fumée de combustion risque de provoquer une alarme intempestive,
- dans des pièces où il y a un risque de fuite de gaz ou de vapeur d'eau risquant de provoquer un déclenchement intempestif,
- dans un local où il y a un risque de condensation ou d'humidité (proscrire salles de bains, buanderies...),
- au sommet d'un plafond ovale (en forme de A), une poche d'air à cet endroit risque d'empêcher la fumée d'atteindre le détecteur (Fig. D).

Ne pas exposer la pile lithium du détecteur à côté d'une source de chaleur excessive ou directement aux rayons du soleil.



3. Fixation et alimentation

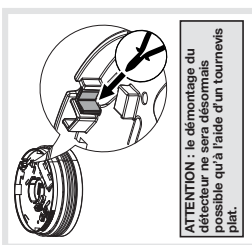
3.1 Fixation du support

- Placer le support à l'emplacement prévu puis marquer au crayon la position des 2 trous de fixation.
- Percer à l'aide d'un foret de diamètre 5 mm.
- Fixer le support à l'aide de chevilles et de vis fournies.

Pour éviter tout accident, le détecteur doit être fixé solidement sur la surface de pose conformément aux instructions d'installation.

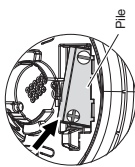
3.2 Verrouillage optionnel du détecteur sur le support de fixation

Le verrouillage optionnel est conçu pour décourager la dépose non autorisée du détecteur. Pour activer le verrouillage, il faut découper la languette A à l'aide d'une pince coupante, couper l'ergot de verrouillage.



3.3 Alimentation

- Sur le TG600A, il faut connecter la pile en respectant le sens de branchement.



- Sur le TG600AL, la pile est déjà connectée mais n'est pas activée.

Pour activer la pile du TG600AL, il faut aller dans le menu 'Paramètres' et sélectionner 'Test de la pile'. Le voyant rouge de signalisation s'allume brièvement pendant 2 s puis clignote rapidement pendant quelques secondes avant de s'éteindre 1 fois toutes les 10 s indiquant le fonctionnement normal du détecteur.

4. Test du détecteur

ATTENTION

- Le détecteur doit être fixé pour faire les essais,
- Ne jamais se servir d'une flamme nue pour tester le détecteur.
- Ne jamais tester le détecteur dans une pièce où il y a un risque de préjudice au voisinage et de prendre les précautions nécessaires pour éviter les risques de troubles auditifs.

Test manuel

Appuyer sur la face avant du détecteur jusqu'au 2^e bip puis relâcher, le détecteur se déclenche. Pour arrêter la sonnerie, appuyer sur la face avant du détecteur. Le test manuel est à réaliser au moins une fois par an.

5. Utilisation / Signalisation

5.1 Arrêt de l'alarme en cas de détection non dangereuse

- En cas de détection de fumée, la sonnerie s'arrête après :
- 15 min de silence.
- appui sur la face avant. Le détecteur passe alors en mode inhibé (cf. chapitre 5.2) pendant 15 min.

5.2 Inhibition volontaire du détecteur

Il est possible de désactiver le détecteur pour une durée de 15 min environ en prévention d'activités pouvant générer de la fumée (balayage d'une pièce poussiéreuse par exemple) et donc générer des déclenchements intempestifs. Pour cela, faire un appui sur la face avant. Le détecteur bip, le voyant rouge clignote toutes les 2 s. Au bout de ces 15 min, le détecteur revient automatiquement opérationnel.

ATTENTION

- Pendant ces 15 minutes, le détecteur ne pourra reconnaître aucune fumée ni générer d'alarme,
- Pour sortir rapidement du mode inhibition, faire un appui sur la face avant.
- Le détecteur bip, le voyant rouge s'arrête de clignoter toutes les 2 secondes.

5.3 Signalisation de l'anomalie d'alimentation

Si la signalisation sonore du défaut d'alimentation apparaît à un moment inopportun, il est possible de la reporter de 6 h sur une durée maximale de 7 jours en appuyant sur la face avant jusqu'au 1^{er} bip.

ATTENTION : à l'apparition de l'anomalie d'alimentation, le détecteur continue de fonctionner parfaitement pendant 30 jours et il est conseillé de :

- remplacer la pile dès que possible si vous possédez un TG600A,
- remplacer le détecteur dès que possible si vous possédez un TG600AL.

5.4 Signalisation de l'anomalie de tête de détection encrassée ou hors service

Si la signalisation de l'anomalie de tête de détection apparaît, vous devez nettoyer le détecteur pour faire disparaître l'anomalie (cf. chapitre 6.1).

ATTENTION : si la signalisation persiste après dépoussiérage, remplacer le détecteur.

Détecteur en fonctionnement normal	Détecteur en test
1 clignotement toutes les 10 sec.	clignotement rapide
	1 sec. de sonnerie (75 dB (A) à 3 m) suivi de 1 sec. de pause

Détection de fumée	Détecteur inhibé
clignotement rapide	1 clignotement toutes les 2 sec.
sonnerie modulée de 85 dB (A) à 3 m	pendant 15 min

Détecteur en anomalie d'alimentation	Détecteur en anomalie de tête de détection encrassée ou hors service
2 clignotements toutes les 5 sec.	8 clignotements toutes les 8 sec.
2 bips rapides toutes les 60 sec.	8 bips rapides toutes les 60 sec.

urmet

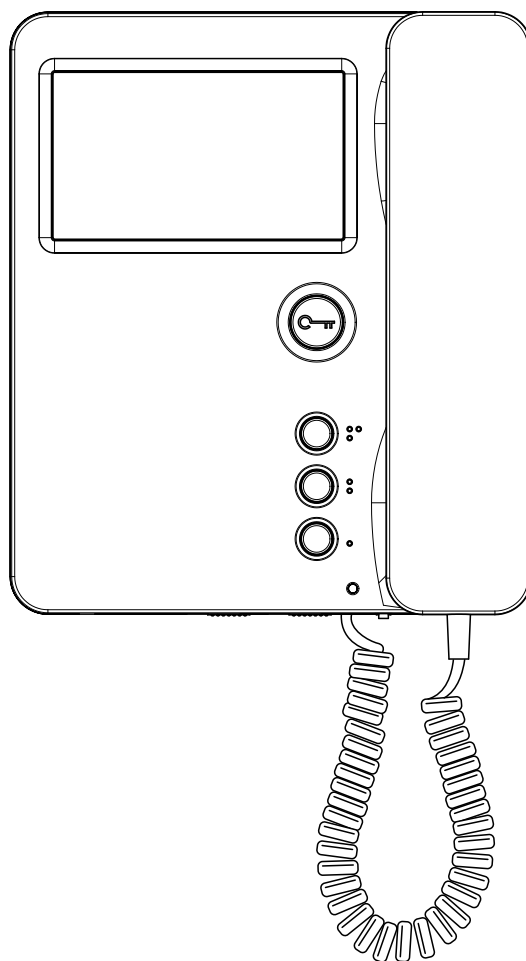
DS 1750-003A

**Mod.
1750**

LBT 8963

**VIDEOCITOFONO A COLORI 2VOICE
2VOICE COLOUR VIDEO DOOR PHONE
VIDEOPHONE COULEURS 2VOICE
VIDEOINTERFONO COLOR 2VOICE
FARB-VIDEOANLAGE 2VOICE**

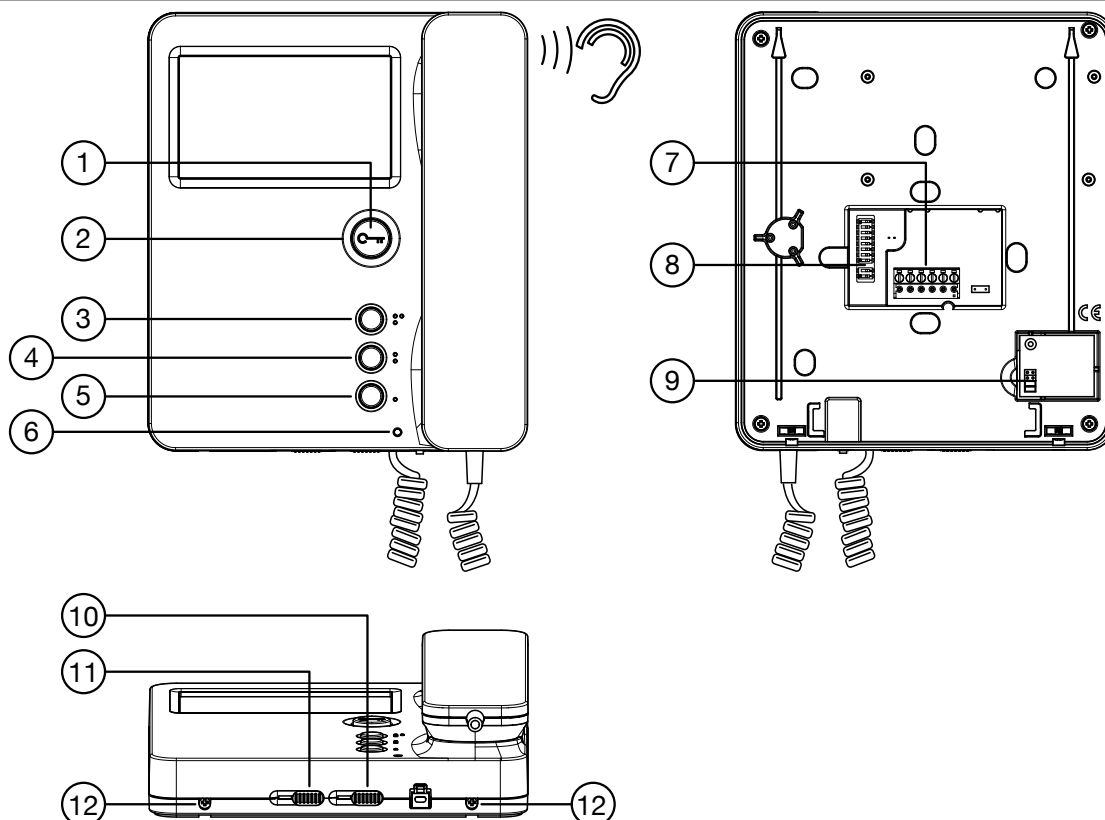
Sch./Ref.1750/1



FRANÇAIS

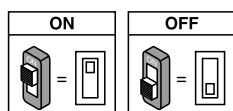
Le vidéophone Réf.1750/1 est conçu pour être utilisé dans les installations de vidéophonie du système 2Voice.

DESCRIPTION DES COMPOSANTS ET CARACTERISTIQUES

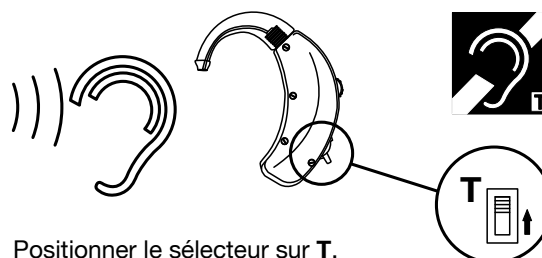


1. Touche ouvre-porte
2. LED verte située sous la touche ouvre-porte
3. Bouton
4. Bouton
5. Bouton
6. LED bicolore
7. Bornes de connexion au système
8. Commutateur de configuration:
 - a. 2 pour définir le numéro du poste interne dans l'appartement
 - b. 8 pour définir le numéro de l'appartement dans la colonne

Pour les réglages des commutateurs, se reporter à la notice de système.



9. Pré-câblage pour le raccordement entrée-sortie avec accessoire Réf. 1750/50
10. Luminosité
11. Couleur
12. Vis de fixation du vidéophone à l'étrier



Positionner le sélecteur sur T.

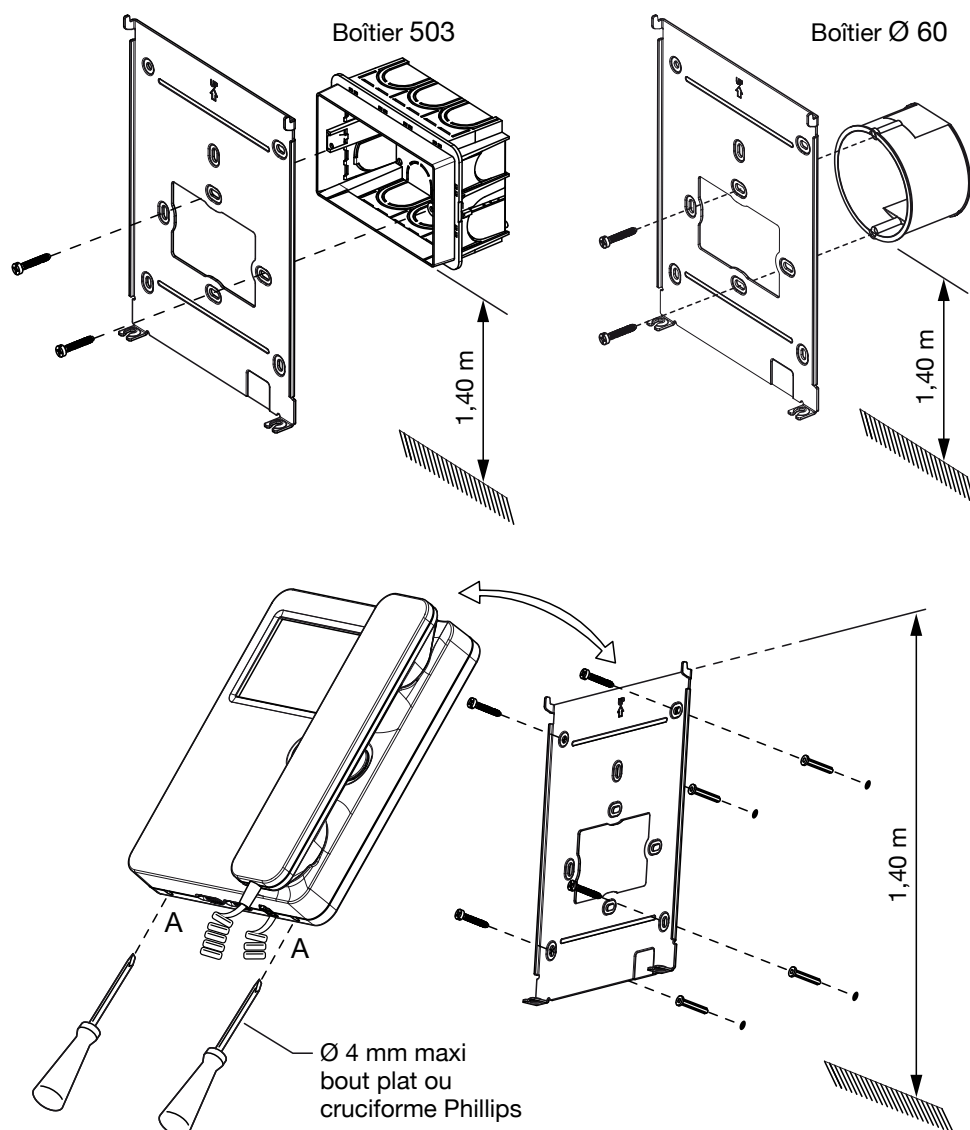
Dispositif compatible avec les prothèses auditives avec mode de fonctionnement T (Dispositions ETS 300381 et EN 60118).

DESCRIPTION DES BORNES

○	]	LINE IN	Connexion au BUS de système
○			
○	]	CP	Appel à l'étage
○			
○	}	S+	Répétition appel
○		S-	

INSTALLATION

- Fixer l'étrier à la paroi en utilisant un boîtier 503 et les vis livrées de série, ou bien un boîtier Ø 60 avec des vis appropriées.
- Régler les commutateurs de programmation.
- Brancher les connecteurs en provenance de l'installation sur le bornier.
- Accrocher l'écran à l'étrier et le bloquer en vissant les vis de fixation A.



FONCTIONS DES BOUTONS

ETAT BOUTON	REPOS ET RACCROCHAGE	ATTENTE DECROCHAGE (RECEPTION APPEL)	PHONIE	REPOS ET DECROCHAGE	ETAT DE PROGRAMMATION (*) (VIDEOPHONE AU REPOS ET RACCROCHE)
	Ouvre-porte piétons	Ouvre-porte piétons	Ouvre-porte piétons	Ouvre-porte piétons	Activation/désactivation ouvre-porte automatique
	Défilement mémoire vidéo	Fonction spéciale (par défaut: 7)	Fonction spéciale (par défaut: 7)	Appel intercom 3 programmable (par défaut: non programmé)	Réglage du volume d'appel d'interphone et à l'étage (le volume varie selon la séquence HAUT, BAS, MUTE)
	Activation automatique	Renvoi vidéo	Fonction spéciale (par défaut: 8)	Appel intercom 2 programmable (par défaut: non programmé)	Sélection sonnerie d'appel à l'étage (5 sonneries différentes)
	Ouverture passage pour véhicules	Ouverture passage pour véhicules	Ouverture passage pour véhicules	Appel intercom 1 programmable (par défaut: appel vers centrale)	Sélection sonnerie d'appel d'interphone (5 sonneries différentes)

(*) Pour accéder ou quitter l'état de programmation, maintenir le bouton ● enfoncé pendant plus de 5 secondes; le clignotement lent de la LED jaune confirme l'accès à la programmation. Au bout de 10 minutes, le système quitte automatiquement l'état de programmation.

SIGNALISATIONS PAR LED

2. LED verte allumée.
Signale la réception d'un appel.

6. LED bicolore.

PRIORITE	FONCTIONS
1	Rouge, clignotement rapide: fonction Mute active
2	Vert, clignotement: ouvre-porte automatique actif
3	Rouge, lumière fixe: porte ouverte sur poste d'appel principal
4	Rouge, clignotement lent: porte ouverte sur poste d'appel secondaire
5	Jaune, clignotement lent: état de programmation actif

 Pour enregistrer la programmation, quitter celle-ci en maintenant le bouton ● enfoncé pendant plus de 5 secondes. Au bout de 10 minutes, le dispositif quitte en tout cas l'état de programmation, en enregistrant les paramètres modifiés.
Pour la programmation de l'appel intercom, se reporter à la notice de système.

RESET

Pour rétablir les paramètres par défaut du dispositif, après l'accès à la programmation en maintenant le bouton ● enfoncé pendant plus de 5 secondes, appuyer en même temps sur les boutons ● et  pendant plus de 3 secondes; la commande est confirmée par l'émission de 2 bips sonores prolongés et par la sortie du dispositif de l'état de programmation.

Vos notes

[illegible]

Vos notes

[illegible]

